Bulletin de l'autorité des marchés financiers Volume 17 - Numéro 17 30 avril 2020







Table des matières

	Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	5
	Avis et communiqués	
	Réglementation	
1.3	Autres décisions	
2.	Tribunal administratif des marchés financiers	9
2.1	Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2	Avis légaux de l'Autorité	
3.	Distribution de produits et services	47
	financiers	47
	Avis et communiqués	
	Réglementation	
	Autres consultations	
3.4		
	représentants	
	Modifications aux registres des inscrits	
	Avis d'audiences	
3.7	Décisions administratives et disciplinaires	
3.8	Autres décisions	
4.	Indemnisation	100
4.1	Avis et communiqués	
4.2		
4.3	Autres consultations	
4.4	Fonds d'indemnisation des services financiers	

.5	Autres decisions	
5.	Institutions financières	106
5.1	Avis et communiqués	
5.2	Réglementation et lignes directrices	
5.3	Autres consultations	
5.4	Avis d'intention des assujettis et	
	autres avis	
5.5		
	Protection des dépôts	
5.7	Autres décisions	
6.	Marchés de valeurs et des instruments	400
	dérivés	120
5.1	Avis et communiqués	
5.2	Réglementation et instructions	
	générales	
5.3		
5.4	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	Interdictions	
6.6	Placements	
5.7	Agréments, autorisations et opérations	
٠.	sur dérivés de gré à gré	
	Offres publiques Information sur les valeurs en	
). 9	circulation	
: 10	Autres décisions	
	Annexes et autres renseignements	
,. ı ı	7 thirtoxees of daties reflectigitements	
7.	Bourses, chambres de compensation,	
7.	organismes d'autoréglementation et	400
	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées	189
'.1	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués	189
'.1 '.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité	189
'.1	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des	189
'.1 '.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et	189
7.1 7.2 7.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	189
7.1 7.2 7.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations	189
7.1 7.2 7.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations	189
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions	189
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 3.2 3.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires	206
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3 8.4 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8.3.1 3.2 3.3 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués	206
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 3.2 3.3 9. 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués Réglementation	206
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8.3.1 3.2 3.3 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués Réglementation Autorisation d'agir comme	206
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 3.2 3.3 9. 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués Réglementation Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire	206
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués Réglementation Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	206
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 3.2 3.3 9. 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués Réglementation Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire	206

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LESF Autorité :

Tribunal administratif des marchés financiers

TMF: CSF: ChAD: Chambre de la sécurité financière Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF

OAR:

Organismes d'autoréglementation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
Organisme canadien de réglementation

OCRCVM:

du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
- 1.2 Réglementation
- 1.3 Autres décisions

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
- 2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		7 mai 2020 –	14 h 00		
2018-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 4xProTrader inc. Partie intimée Banque de Montréal, Banque nationale du Canada et Caisse Desjardins de Lévis Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalités administratives, de mesures de redressement, de modalités de distribution, de levée de blocage et de mesures propres au respect de la loi	Audience pro forma Par visioconférence
2020-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Ben-David Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience pro forma Par visioconférence

NO DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
DOGGILIC	7 mai 2020 – 14 h 00							
2020-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse François Baillargeon-Bouchard et 9347-6760 Québec inc. Parties intimées Chambre de la sécurité financière Fédération des caisses Desjardins du Québec	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LLB Avocats, s.e.n.c.r.l. Me Julie Piché Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande de suspension d'inscription, mesures de redressement, nomination d'un dirigeant responsable, interdiction d'opérations sur valeurs, mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma Par visioconférence			
2015-027	Parties intervenantes Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Kamran Shahid, 9322-5746 Québec Inc., Imran Shahid et 7267711 Canada Inc Parties intimées Banque CIBC, Banque de Montréal, Banque de Montréal, Banque TD Canada Trust, Caisse Populaire Desjardins de Sault-Au- Recollet-Montréal-Nord Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande pour lever des ordonnances de blocage et distribuer des sommes bloquées	Audience pro forma Par visioconférence			

No du	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
DOSSIER	1	7 mai 2020 –	` ,	1	
2017-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de levée des ordonnances de blocage	Audience pro forma
	Xavier Gervais et X Capital Services Financier Inc. Parties intimées	Monterosso Giroux Lamoureux Avocats			Par visioconférence
	Banque nationale du Canada, Banque nationale du Canada et Financière Banque nationale inc., Parties mises en cause	Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.			
	Samuel Gervais, Banque de Nouvelle-Écosse et Caisse Desjardins des Hauts-Boisés Parties mises en cause				
2015-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de prolongation des ordonnances de blocage	Audience pro forma
	Gisements Pétroliers De Contrôle Britannique Ltée (intimé) Partie intimée	Bloomfield et Avocats			Par visioconférence
	Banque CIBC Partie mise en cause				

No du	Parties	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
DUSSIER	7 mai 2020 – 14 h 00							
2019-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de prolongation des ordonnances de blocage	Audience pro forma			
	Les services financiers Fancy inc., Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Batisseur de Patrimoine Financier Itée Parties intimées				Par visioconférence			
	Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc. Partie intimée	Me Martin Winstall						
	La compagnie d'assurance Canada-Vie du Canada, Banque de Montréal, Banque TD Canada Trust, Banque CIBC, Banque CIBC et Banque royale du Canada Parties mises en cause							
2018-019		Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de remise	Audience pro forma			
	Nicolas De Smet Partie intimée	Me Michel Pelletier			Par visioconférence			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.						
	Carol Hudson Parties intimées							
	Procureure générale du Québec Parties intimées	Bernard, Roy (justice - Québec)						

No du	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
DOSSIER		25 mai 2020 ·	– 9 h 30		
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Procureure générale du Québec Parties intimées	Bernard, Roy (justice - Québec) 26 mai 2020	- 9 h 30		
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées Procureure générale du Québec	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Mº Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (justice -	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		27 mai 2020 -	-9h 30		
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Partie intimée				
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson Parties intimées				
	Procureure générale du Québec Parties intimées	Bernard, Roy (justice - Québec)			
		28 mai 2020 -	-9h 30		
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	Me Michel Pelletier		d'exercer l'activité de conseiller	
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson Parties intimées				
	Procureure générale du Québec Parties intimées	Bernard, Roy (justice - Québec)			

No du	PARTIES	Decoupring	Manage (a)	NATURE	ÉTAPE			
DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ETAPE			
	28 mai 2020 – 14 h 00							
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage	Audience pro forma			
	Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante							
	Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées	Me Sarah Desabrais						
	T GILLOG WILLINGS	28 mai 2020 –	- 14 h 00					
2020-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, de conditions à l'inscription, de suspension	Conférence préparatoire			
	9379-4899 Québec inc., Parties intimées	Langlois Avocats s.e.n.c.r.l		d'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de				
	Steeve Perreault Parties intimées	Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.		mesure propre au respect de la loi				
	Pierre Deshaies Parties intimées							
		29 mai 2020 -	-9h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M° Michel Pelletier	Elyse Turgeon	- Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond			
	Partie intimée			- Demande en inconstitutionnalité	Audience pro			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			forma			
	Carol Hudson Parties intimées							
	Procureure générale du Québec Parties intimées	Bernard, Roy (justice - Québec)						

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE			
	17 juin 2020 – 9 h 30							
2019-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mieux Planifier inc., Patrick Genest et Marc-André Camirand- Simard	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond			
	Parties intimées	40 inin 2020	0 5 20					
2212 2::		18 juin 2020		1=	T			
2019-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mieux Planifier inc., Patrick Genest et Marc-André Camirand- Simard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond			
		18 juin 2020 -	- 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Marc R. Labrosse	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma			
	Partie intimée							
	Frederick Langford Sharp Partie intimée	Langlois Avocats s.e.n.c.r.l						
	Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	LCM Avocats inc.						

No du								
DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
	19 juin 2020 – 9 h 30							
2019-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mieux Planifier inc., Patrick Genest et Marc-André Camirand- Simard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond			
		19 octobre 202	0-9h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond			
	Félix Fini Partie intimée	Me Mawa Fofana						
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique						
		20 octobre 202	0-9h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond			
	Félix Fini Partie intimée	Me Mawa Fofana						
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique						

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE			
DOJOILK	21 octobre 2020 – 9 h 30							
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond			
	Félix Fini Partie intimée	Me Mawa Fofana						
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique						
		22 octobre 202	0-9h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond			
	Félix Fini Partie intimée	M ^e Mawa Fofana						
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique						

NO DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
		23 octobre 202	0 – 9 h 30		
2019-002	Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Dja Parties intimées				
	Félix Fini Partie intimée	Me Mawa Fofana			
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique			
		26 octobre 202	0-9h 30		
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Dja Parties intimées				
	Félix Fini Partie intimée	Me Mawa Fofana			
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique			

No du	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
DOSSIER	PARTIES		()	NATURE	LIAPE
		27 octobre 202	0 – 9 h 30 Antonietta		I
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse			Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées				
	Félix Fini Partie intimée	Me Mawa Fofana			
	Adam Bakary Diawara Partie intimée	MTLex Boutique juridique			
		1er décembre 20	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		2 décembre 202	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		3 décembre 202	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats		londo d'investigacinisnic	
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		4 décembre 202			
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		7 décembre 202	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No du					
DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
		8 décembre 202			
<u>2019-001</u>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		9 décembre 202	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		10 décembre 20	20 – 9 h 30		
<u>2019-001</u>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats		IOIUS U IIIVESUSSEIIIEIU	
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No du					_
DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
		11 décembre 20			
<u>2019-001</u>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		14 décembre 202	20 – 9 h 30		
<u>2019-001</u>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		15 décembre 20	20 – 9 h 30		
<u>2019-001</u>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats		ionas a investissement	
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
DUSSIER		16 décembre 20	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		17 décembre 20			
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats		Island a myssicsonion	
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
		18 décembre 20	20 – 9 h 30		
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs,	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			ovril 2020

29 avril 2020

2.1.2 Décisions		
Aucune information.		

2.1.3 Autres publications du TMF

Procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées assesseurs en courtage hypothécaire du Tribunal administratif des marchés financiers Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1, a. 115.15.43)

Code de déontologie des assesseurs du Tribunal administratif des marchés financiers Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1, a. 115.15.45)

Conformément aux articles 115.15.43 et 115.15.45 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1, le Tribunal administratif des marchés financiers publie la Procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées assesseurs en courtage hypothécaire du Tribunal administratif des marchés financiers et le Code de déontologie des assesseurs du Tribunal administratif des marchés financiers, dont les textes sont reproduits ci-dessous.

Le 30 avril 2020



Procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées assesseurs en courtage hypothécaire du Tribunal administratif des marchés financiers

Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1, a. 115.15.43)

SECTION I CHAMP D'APPLICATION ET DÉFINITION

1. La présente procédure établit la procédure de recrutement et de sélection des candidats aptes à être nommé assesseur en courtage hypothécaire du Tribunal administratif des marchés financiers.

SECTION II AVIS DE RECRUTEMENT

- 2. Lorsqu'il y a lieu de constituer une liste de personnes aptes à être nommées assesseurs, le président du Tribunal publie un avis de recrutement qui invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature à la fonction d'assesseurs du Tribunal.
- 3. L'avis de recrutement donne :
 - 1° une description sommaire des fonctions d'un assesseur;
 - 2° l'indication du lieu où l'assesseur peut être appelé à exercer ses fonctions;
 - 3° en substance, les conditions d'admissibilité et critères de sélection prévus à la Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1) et à la présente procédure;
 - 4° en substance, les règles de confidentialité applicable, l'obligation de se soumettre à une enquête de sécurité, ainsi que la possibilité pour le comité de sélection de faire des consultations;
 - 5° en substance, les conditions d'exercice applicables à la fonction d'assesseur;
 - 6° la date limite et les modalités pour soumettre sa candidature.

SECTION III CANDIDATURE

- **4.** La personne qui désire soumettre sa candidature doit transmettre le formulaire en annexe 1 contenant les renseignements et documents suivants :
 - 1° son nom, son adresse de résidence, son adresse courriel et son numéro de téléphone personnel, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de son lieu de travail:
 - 2° sa date de naissance:
 - 3° la preuve qu'elle possède un certificat ou un permis en courtage hypothécaire;
 - 4° la nature des activités exercées qui lui ont permis d'acquérir 10 ans d'expérience pertinente requise;
 - 5° l'information sur sa formation académique ainsi que tous écrits, formations ou conférence qu'il a pu publier ou dispenser;
 - 6° le cas échéant, le fait d'avoir été déclarée coupable d'un acte ou d'une infraction criminels ou d'avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire ainsi que l'indication de l'acte, de l'infraction ou du manquement en cause et de la peine ou de la mesure disciplinaire imposée;
 - 7° le cas échéant, le fait d'avoir été déclarée coupable d'une infraction pénale, de la nature de l'infraction et de la peine imposée;
 - 8° le cas échéant, le nom de ses employeurs, associés, supérieurs immédiats ou hiérarchiques ou de tout dirigeant d'une agence ou d'un cabinet pour le compte desquels il a exercé au cours des dix dernières années;
 - 9° le cas échéant, le nom de toute personne morale, société ou association professionnelle dont elle est ou a été membre au cours des dix dernières années;
 - 10° un exposé démontrant son intérêt à exercer les fonctions d'assesseur.

Cette personne doit accepter qu'une vérification soit faite à son sujet auprès des personnes ou sociétés mentionnées à l'article 11 et de se soumettre à une enquête de sécurité.

SECTION IV FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

- **5.** À la suite de la publication de l'avis de recrutement, le président du Tribunal forme un comité de sélection composé de trois personnes, dont il détermine le président.
- **6.** Un membre du comité doit se récuser à l'égard d'un candidat lorsque son impartialité pourrait être mise en doute, notamment lorsqu'il :
 - 1° en est ou en a déjà été le conjoint;

- 2° en est le parent ou l'allié, jusqu'au degré de cousin inclusivement;
- 3° en est ou en a déjà été l'employeur, l'employé, l'associé ou le dirigeant d'une agence ou d'un cabinet pour le compte desquels il a exercé au cours des 10 dernières années.

Un membre doit sans délai porter à la connaissance des autres membres du comité tout fait de nature à justifier une crainte raisonnable de partialité.

7. Dans le cadre du même processus de sélection, lorsqu'un membre du comité se récuse, est absent ou empêché, la décision concernant ce ou ces candidats est prise par les autres membres.

SECTION V ADMISSIBILITÉ ET MESURES D'ÉVALUATION

- **8.** La liste des candidats et leurs dossiers sont transmis aux membres du comité de sélection.
- **9.** Le comité analyse les dossiers des candidats et retient la candidature de ceux qui répondent aux conditions d'admissibilité. Le cas échéant, compte tenu du nombre élevé de candidats, le comité pourra soumettre les candidats à des mesures d'évaluation.
- **10.** Les candidats jugés admissibles et qui satisfont aux mesures d'évaluation seront convoqués à une entrevue. Les candidats n'ayant pas été retenus seront avisés.

SECTION VI CONSULTATIONS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

- **11.** Le comité peut consulter notamment :
 - 1° toute personne qui, au cours des dix dernières années, a été un employeur, un associé, un supérieur immédiat ou hiérarchique du candidat ou un dirigeant d'une agence ou d'un cabinet pour le compte desquels il a exercé;
 - 2° tout organisme disciplinaire, ordre professionnel, personne morale, société ou association professionnelle dont un candidat est ou a été membre;
 - 3° les autorités policières;
 - 4° les agences de crédit.
- **12.** Les critères dont le comité tient compte pour déterminer l'aptitude d'un candidat sont :
 - 1° ses qualités intellectuelles et personnelles;
 - 2° son expérience en courtage hypothécaire;
 - 3° son degré de connaissance et de formation pertinente;

- 4° ses habiletés à exercer des fonctions d'assesseur;
- 5° sa capacité de jugement, son ouverture d'esprit, sa perspicacité, sa pondération, sa capacité d'analyse et de synthèse, son esprit de décision, ses aptitudes à travailler en équipe, sa qualité d'expression orale et écrite et sa capacité à adopter un comportement éthique;
- 6° sa conception des fonctions d'assesseur;
- 7° le résultat de la consultation faite à l'article 11.

Si le candidat a été déclaré coupable d'infractions criminelles ou pénales ou a fait l'objet d'une décision disciplinaire, celles-ci ne doivent pas être susceptibles de mettre en cause l'intégrité ou l'impartialité du Tribunal ou du candidat, d'affecter sa capacité de remplir ses fonctions ou de porter atteinte à la confiance du public envers l'assesseur.

13. Le comité de sélection peut soumettre les candidats qui répondent aux critères de sélection à des mesures d'évaluation supplémentaires.

SECTION VII APTITUDE DES CANDIDATS

- **14.** Les décisions du comité sur l'aptitude des candidats sont prises à la majorité des membres. En cas d'égalité, le président du comité a une voix prépondérante.
- **15.** Le comité confectionne avec diligence le tableau en annexe 2 de l'ensemble des résultats du processus de sélection incluant toute information jugée pertinente.

Ce tableau est conservé par le Tribunal et est soumis au président du Tribunal si ce dernier n'est pas membre du comité.

SECTION VIII TENUE DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS D'APTITUDES

- **16.** Le Tribunal écrit aux candidats pour les informer qu'ils ont ou non été déclarés aptes à être nommés assesseurs.
- **17.** Le Tribunal tient à jour le registre des déclarations d'aptitudes des personnes aptes à être nommées assesseurs du Tribunal.

La déclaration d'aptitude est valide pour une période de 3 ans à compter de son inscription au registre.

Il radie une inscription lorsque la personne ne possède plus de certificat en courtage hypothécaire, décède, demande que son inscription soit retirée du registre ou à l'expiration de la période de validité de la déclaration d'aptitude.

SECTION IX NOMINATION

- **18.** Dès qu'il y a un poste à combler, le président consulte le registre de déclarations d'aptitudes à jour.
- **19.** Si le président estime que, dans le meilleur intérêt du bon accomplissement des fonctions du Tribunal, il ne peut procéder à la nomination d'une personne, il demande alors de faire publier, conformément à la section II, un avis de recrutement.
- **20.** Les personnes déclarées aptes pressenties à être nommées feront préalablement l'objet d'une enquête de sécurité.
- **21.** Le président nomme pour la durée qu'il détermine, par un acte de nomination, un nombre jugé suffisant d'assesseurs selon les besoins du Tribunal.

SECTION X NOUVEAUX MANDATS

- **22.** Selon les besoins du Tribunal, lorsque le mandat d'un assesseur vient à échéance et qu'il détient toujours un certificat en courtage hypothécaire, le président peut valider son intérêt d'être à nouveau nommé assesseur.
- **23.** Si l'assesseur est intéressé, le Tribunal lui demande de lui fournir une mise à jour des renseignements mentionnés aux paragraphes 5°, 6°, 7° et 8° du premier alinéa de l'article 4 et de consentir par écrit qu'une vérification soit faite à son sujet auprès de personnes ou sociétés mentionnées à l'article 11.

Par la suite, le Tribunal vérifie si l'assesseur satisfait toujours à ses exigences. Il peut de nouveau le soumettre à une enquête de sécurité.

24. Lorsque l'assesseur satisfait aux conditions des articles 22 et 23, le président peut le nommer à nouveau, pour la durée qu'il détermine, par un acte de nomination. À défaut, le mandat prendra fin à l'échéance ou lorsqu'il aura terminé ses assignations.

SECTION XI CONFIDENTIALITÉ

25. Le nom des candidats, le tableau, le registre de déclarations d'aptitudes, ainsi que tout renseignement ou document découlant du processus de recrutement et de sélection sont confidentiels.

ANNEXE 1

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Recrute			nommées assesseurs en d tratif des marchés financie	•
AVIS : Les docum				t traités de façon confidentielle.
A	Identification			
Nom :				
Prénom :				
	•			
В	Coordonnées			
Adresse résidentielle :				
Adresse au travail :				
Téléphone à la résidence :			Téléphone au travail :	
Cellulaire :			Courriel personnel :	
centialite.			courrer personner.	
С	Renseigneme	nts personnels		
Date de naissance :			Langue maternelles :	☐ Français ☐ Anglais ☐ Autre(s)
Sexe :	☐ Féminin ☐] Masculin	(spécifiez ci-après)	
Vous identifiez-vous co d'une minorité visible ?	mme membre		Langue(s) parlée(s) :	☐ Français ☐ Anglais ☐ Autre(s)
Vous identifiez-vous co		□ Non	- (spécifiez ci-après)	
Autochtone (Amérindie		□ Oui □ Non		
Avez-vous, de façon pe l'accomplissement d'ac			Langue(s) écrite(s) :	☐ Français ☐ Anglais ☐ Autre(s)
□ Oui (spécifiez)	□ Non	•	(spécifiez ci-après)	
			1	6

l		
		-
		- '
D	Années de pratique à titre de	e courtier hypothécaire
Certificat ou permis en d (joindre la preuve d'app		☐ Oui ☐ Non
	atique à titre de courtier	Année et mois d'admission :
hypothécaire : Appartenance à un ordr	re professionnel ou à une	
autre association profes	ssionnelle :	Oui Non
(le cas échéant, indiqui joindre la preuve d'appa	uez lequel ou lesquels et artenance)	
Е	Formation académique	
Veuillez débuter par le c	lernier diplôme obtenu et joir	indre les attestations d'études.
Année	Institution	Diplôme obtenu / Domaine
F		es qui vous ont permis d'acquérir l'expérience pertinente requise
Expériences de travail		ences de travail en commençant par la plus récente et en précisant ours desquelles elles ont été exercées, le titre de l'emploi détenu et activités.
Date de début : Titre de l'emploi :	Date de	fin :

mployeur :		
·		_
	Data da fila :	
	Date de fin :	
Employeur :		
Description des activités :		
Data da dábut :	Data de fin :	
Date de début :	Date de fin :	
Titre de l'emploi :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur :		
Titre de l'emploi : Employeur : Description des activités :		
Titre de l'emploi : Employeur : Description des activités : Date de début :	Date de fin :	
Titre de l'emploi : Employeur : Description des activités : Date de début : Titre de l'emploi :	Date de fin :	
Titre de l'emploi : Employeur : Description des activités : Date de début : Titre de l'emploi :	Date de fin :	
Titre de l'emploi : Employeur : Description des activités : Date de début : Titre de l'emploi :	Date de fin :	
Titre de l'emploi : Employeur : Description des activités : Date de début : Titre de l'emploi :	Date de fin :	

Date de début :_			D	ate de fin :		_	
Employeur :	:						
Description des	activ					-	_
							<u>—</u>
A			\				
pertinentes	Autres expériences pertinentes			pensées, publica	tions, distinctions	ites, professionnelles, form honorifiques ou académiq une brève description).	
							<u>—</u>
G	Pos	sibilité d	e consultation				
				1 1: (40) 1 :			• / •
						otre employeur, votre asso t pour le compte desquels	
Nom		Titre ou	u poste occupé	Organisation	Adresse	Téléphone	

cours des dix (10	O) dernières années		-	nt vous êtes ou avez été membre a
Nom	Titre ou poste occupé	Organisation	Adresse	Téléphone
Н	Déclaration d'antéc	édents et autres situ	ations	
Avez-vous été d	éclaré coupable d'un acte cri	minel ou d'une infra	action criminelle ?	
□ Oui	□ Non			
equel vous avez	z pu obtenir une suspension (de casier judiciaire a	u sens de la <i>Loi sur</i>	le casier judiciaire (L.R.C., c. C-47).
Avez-vous été d	éclaré coupable d'une infract	tion pénale?		
□ Oui	□ Non			
□ Oui				
□ Oui	□ Non			
□ Oui	□ Non			
□ Oui	□ Non			
□ Oui	□ Non			
□ Oui	□ Non			
□ Oui Si oui, veuillez ir	□ Non Indiquer l'infraction en cause o	et la peine imposée.		
□ Oui Si oui, veuillez ir	□ Non Indiquer l'infraction en cause of the control of the contr	et la peine imposée.		professionnel ou d'une associatio

Si oui, veuillez indiquer l'objet de la plainte et la nature de la mesure disciplinaire imposée / joindre document pertinent, le cas échéant.
Avez-vous fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue par un organisme compétent d'un ordre professionnel, d'une association professionnelle ou par le Tribunal des professions?
□ Oui □ Non
Si oui, veuillez indiquer l'objet de la plainte et la nature de la mesure disciplinaire imposée / joindre les documents pertinents, le cas échéant.
Avez-vous fait l'objet d'une plainte hors du Québec qui, si elle avait été portée au Québec, aurait été portée devant un organisme compétent d'un ordre professionnel ou d'une association professionnelle?
□ Oui □ Non
Si oui, veuillez décrire l'objet de toute plainte / joindre les documents pertinents, le cas échéant.
Avez-vous fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue hors du Québec qui, si elle avait été rendue au Québec, aurait eu l'effet d'une décision rendue par un organisme compétent d'un ordre professionnel, d'une association professionnelle ou par le Tribunal des professions?
□ Oui □ Non
Si oui, veuillez décrire l'objet de toute plainte / joindre les documents pertinents, le cas échéant.

êtes-vous trouvé, au cours des cinq dernières années, face à une situation financière précaire? Non
Non rièvement. une situation qui se déroule actuellement ou qui fait partie de votre passé qui risque d'avoir des gatives pour vous-même ou pour le Tribunal qui devrait être dévoilé?
Non rièvement. une situation qui se déroule actuellement ou qui fait partie de votre passé qui risque d'avoir des gatives pour vous-même ou pour le Tribunal qui devrait être dévoilé?
une situation qui se déroule actuellement ou qui fait partie de votre passé qui risque d'avoir des gatives pour vous-même ou pour le Tribunal qui devrait être dévoilé? Non
gatives pour vous-même ou pour le Tribunal qui devrait être dévoilé? I Non
gatives pour vous-même ou pour le Tribunal qui devrait être dévoilé? I Non
gatives pour vous-même ou pour le Tribunal qui devrait être dévoilé? I Non
ait ou la situation.
Motifs d'intérêt
es motifs de votre intérêt à exercer la fonction d'assesseur du Tribunal administratif des marchés
•

_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_
_

Attestation et consentement

Je m'engage à préserver la confidentialité du dépôt de ma candidature, des mesures d'évaluation et des questions d'entrevue, le cas échéant et celle de toute décision prise à l'égard de ma candidature.

Je m'engage à n'exercer directement ou indirectement aucune pression ou influence en vue de ma nomination à la fonction d'assesseur.

J'atteste que les renseignements fournis sont complets et conformes à la vérité. Je sais qu'une fausse déclaration peut entraîner le rejet de ma candidature.

Je consens à ce que des vérifications ou des consultations à mon sujet soient faites auprès de toute personne qui a été mon employeur, mon associé ou mon supérieur immédiat ou hiérarchique ou tout dirigeant d'une agence ou d'un cabinet pour le compte desquels j'ai exercé au cours des dix (10) dernières années, auprès de toute personne morale, société ou association professionnelle dont je suis ou j'ai été membre, ou auprès de tout organisme disciplinaire, tout ordre professionnel dont je suis ou j'ai été membre et auprès des autorités policières et des agences de crédit.

À cette fin, ma date de naissance et mon numéro d'assurance sociale sont :

Date de naissance	Numéro d'assurance sociale
Signature	
Signature	
	esse ou courriel indiquée dans l'avis de recrutement

Dullatia	4~	I' A	مملم ک	maraháa	financiers
Bulletin	пe	LAUTORIT	e des	marches	tinanciers

APPEL DE CANDIDATURES - ASSESSEURS EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE (DATE DE L'AFFICHAGE)

L'information contenue au présent tableau est confidentielle

ANNEXE 2

#	Nom du candidat	Conditions d'admission			Décision	Entrevue	Mesures	Déclaration	Autres
		Certificat en courtage hypothécaire	Expérience pertinente de 10 ans à l'exercice des fonctions	Mesures d'évaluation (si requis)	d'admissibilité		d'évaluation supplémentaires (si requis)	d'aptitude	informations pertinentes
1.	Nom Coordonnées	Oui 🗆	Oui 🗆	Réussies 🗆	Admissible	Critères satisfaits	Réussies	Déclaré apte □	
	Courriel Femme Homme	Non □	Non □	Non réussies 🗆	Non admissible ☐	Critères non satisfaits □	Non réussies □	Non déclaré apte □	

Nom, président du comité de sélection Tribunal administratif des marchés financiers



Code de déontologie des assesseurs du Tribunal administratif des marchés financiers

Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1, a. 115.15.45)

SECTION I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Le présent code a pour objet d'assurer et de promouvoir la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Tribunal en privilégiant, pour ses assesseurs, des normes élevées de conduite.
- 2. Les assesseurs à vacation ou à titre temporaire nommés par le président du Tribunal en vertu de la Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1) sont tenus de respecter les normes d'éthique et de discipline prévues au présent code.

Avant d'entrer en fonction, l'assesseur prête serment en présence du président du Tribunal en affirmant solennellement ce qui suit : « Je (...) déclare sous serment que j'exercerai et accomplirai impartialement et honnêtement, au meilleur de ma capacité et de mes connaissances, les pouvoirs et les devoirs de ma charge. »

SECTION II RÈGLES DE CONDUITE ET DEVOIRS DES ASSESSEURS

- **3.** L'assesseur exerce ses fonctions avec honneur, dignité et intégrité, en considérant l'importance des valeurs d'accessibilité et de célérité qui caractérisent le Tribunal.
- 4. L'assesseur exerce ses fonctions sans discrimination.
- 5. L'assesseur fait preuve de respect et de courtoisie à l'égard des personnes qui se présentent devant lui et celles avec qui il communique dans l'exercice de ses fonctions.
- **6.** L'assesseur préserve l'intégrité du Tribunal et en défend l'indépendance dans l'intérêt supérieur de la justice.
- 7. L'assesseur se rend disponible pour s'acquitter consciencieusement, avec soin et de façon diligente de ses devoirs.
- **8.** L'assesseur prend les mesures requises pour maintenir à jour et améliorer les connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- L'assesseur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et il évite de divulguer toute information qui a un caractère confidentiel.

- **10.** L'assesseur ne doit pas utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.
- 11. L'assesseur respecte le secret du délibéré.
- 12. L'assesseur doit, de façon manifeste, être impartial et objectif.
- **13.** L'assesseur exerce ses fonctions en toute indépendance et hors de toute ingérence.
- 14. L'assesseur doit refuser tout cadeau, faveur, margue d'hospitalité ou avantage.
- **15.** L'assesseur fait preuve de réserve et de prudence dans son comportement public, notamment dans l'utilisation des technologies de l'information.
- **16.** L'assesseur fait preuve de neutralité politique dans l'exercice de ses fonctions.
- **17.** L'assesseur doit respecter les politiques, directives et procédures du Tribunal.

SECTION III SITUATIONS ET ACTIVITÉS INCOMPATIBLES

- 18. L'assesseur s'abstient de se livrer à une activité ou de se placer dans une situation compromettant l'exercice utile de ses fonctions ou susceptible de porter atteinte à l'honneur, à la dignité, à l'intégrité ou à l'indépendance de ses fonctions, ou de discréditer le Tribunal.
- 19. Sont notamment incompatibles avec l'exercice de ses fonctions :
 - 1° le fait de solliciter ou de recueillir des dons, sauf s'il s'agit d'activités à caractère communautaire, scolaire, religieux ou familial, qui ne compromettent pas les autres devoirs imposés par le présent code, ou le fait d'associer son statut d'assesseur du Tribunal à de telles activités;
 - 2° le fait de participer à des œuvres ou à des organisations susceptibles d'être impliquées dans une affaire devant le Tribunal;
 - 3° le fait de s'impliquer dans une cause ou de participer à un groupe de pression dont les objectifs ou les activités concernent des matières qui relèvent de la compétence du Tribunal;
 - 4° le fait pour un assesseur d'agir pour le compte d'une partie devant le Tribunal ou devant un organisme dont les décisions sont révisables devant le Tribunal;
 - 5° à l'égard d'un tiers, le fait de donner des conseils, d'intervenir ou de prendre position concernant une affaire du Tribunal.
- **20.** L'assesseur ne se livre à aucune activité ou participation politique partisane aux niveaux fédéral, provincial et municipal.

SECTION IV DEVOIR DE DIVULGATION

21. L'assesseur divulgue par écrit sans délai au président tout intérêt, même indirect, qui est susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Le cas échéant, l'assesseur en conflit d'intérêts réel ou apparent devra s'abstenir de participer à toute audience, délibération et décision ayant un lien avec ce conflit d'intérêts.

Suivant cette divulgation, le président peut tout de même, selon la nature du conflit d'intérêts, l'autoriser à assister un membre qui entend cette affaire.

S'il y a lieu, l'assesseur ainsi autorisé doit divulguer cet intérêt aux parties avant d'assister un membre qui entend l'affaire.

- 22. Un assesseur doit respecter les lois et règlements. Toutefois, il doit dénoncer par écrit et sans délai au président du Tribunal, la survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :
 - 1° le fait que l'Autorité des marchés financiers a révoqué, suspendu, radié ou assorti de restrictions ou de conditions son certificat ou qu'elle a refusé de procéder à son renouvellement;
 - 2° le fait qu'il fait l'objet d'une plainte déposée à l'Autorité des marchés financiers, d'une enquête par celle-ci et l'issue de cette enquête;
 - 3° le fait qu'il fait l'objet d'une plainte ou d'une poursuite de nature criminelle, pénale ou disciplinaire déposée devant un tribunal, un ordre professionnel ou un organisme québécois, canadien ou étranger et l'issue de cette plainte ou poursuite;
 - 4° le fait qu'il n'entend pas renouveler son certificat.

SECTION V DISPOSITIONS FINALES

23. Le présent code entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication au Bulletin prévu à l'article 34 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1).

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
- 3.2 Réglementation
- 3.3 Autres consultations
- 3.4 Retraits aux registres des représentants
- 3.5 Modifications aux registres des inscrits
- 3.6 Avis d'audiences
- 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
- 3.8 Autres décisions

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 **RÉGLEMENTATION**

3.2.1 Consultation

Aucune information.

3.2.2 Publication

DÉCISION N° 2019-PDG-0059

Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de prendre le Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles, conformément aux articles 203 et 226 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2 (la « Loi »);

Vu le pouvoir de l'Autorité de prendre un règlement prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la publication du projet de règlement pour consultation au Bulletin de l'Autorité le 3 octobre 2019 [(2019) Vol. 16, n° 39, B.A.M.F., Section 3.2.1], accompagné de l'avis prévu à l'article 194 de la Loi;

Vu la fin de la période de consultation le 16 novembre 2019;

Vu l'obligation de soumettre un règlement pris en vertu des article 203 et 226 de la Loi au gouvernement, qui peut l'approuver avec ou sans modification, conformément au deuxième alinéa de l'article 217 de la Loi;

Vu le projet de règlement présenté par la Direction principale des opérations d'encadrement de la distribution et la Direction de la comptabilité et du contrôle financier et la recommandation du surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution de prendre le Règlement et d'autoriser sa transmission au gouvernement pour approbation;

En conséquence :

L'Autorité prend le Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, autorise sa transmission au gouvernement pour approbation.

Fait le 4 décembre 2019.

Louis Morisset Président-directeur général

Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les fraisⁱ

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie, en versions française et anglaise, le règlement suivant :

Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais.

Avis de publication

Le règlement a été pris par l'Autorité le 4 décembre 2019, a reçu l'approbation ministérielle requise et entrera en vigueur le **14 mai 2020**.

Le décret gouvernemental approuvant le règlement a été publié dans la *Gazette officielle du Québec*, en date du 29 avril 2020 et est reproduit ci-dessous.

Le 30 avril 2020

ⁱ Diffusion autorisée par Les Publications du Québec

Gouvernement du Québec

Décret 470-2020, 22 avril 2020

Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2)

Droits, cotisations et frais exigibles —Modification

CONCERNANT le Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles

ATTENDU QUE le paragraphe 2° de l'article 203 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2) prévoit que l'Autorité des marchés financiers peut, pour chaque discipline, déterminer par règlement les droits exigibles d'un représentant pour la délivrance et le renouvellement d'un certificat;

ATTENDU QUE l'article 226 de cette loi prévoit que l'Autorité des marchés financiers détermine, par règlement, les frais exigibles pour toute formalité ou toute mesure prévue par cette loi ou un de ses règlements et pour les biens et les services qu'elle fournit;

ATTENDU QUE le deuxième alinéa de l'article 217 de cette loi prévoit notamment qu'un règlement pris par l'Autorité des marchés financiers en application du paragraphe 2° de l'article 203 et de l'article 226 de cette loi est soumis à l'approbation du gouvernement qui peut l'approuver avec ou sans modification;

ATTENDU QUE l'Autorité des marchés financiers a adopté, par la décision n° 2019-PDG-0059 du 4 décembre 2019, le Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles;

ATTENDU QUE, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1), le projet de Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles a été publié à la Partie 2 de la Gazette officielle du Québec du 29 janvier 2020, avec avis qu'il pourrait être soumis pour approbation du gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication;

ATTENDU QUE le délai de 45 jours est expiré;

ATTENDU Qu'il y a lieu d'approuver ce règlement avec modifications;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Finances:

Que le Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles, annexé au présent décret, soit approuvé.

Le greffier du Conseil exécutif, Yves Ouellet

Règlement modifiant le Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles

Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2, a. 203 et 226)

1. L'article 1 du Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles (chapitre D-9.2, r. 9) est modifié par l'ajout, à la fin, de l'alinéa suivant:

«Lorsqu'un représentant est autorisé à agir dans la discipline du courtage hypothécaire, ce dernier doit acquitter un droit supplémentaire pour la délivrance et un droit supplémentaire annuel pour le renouvellement de son certificat de 250 \$.».

- **2.** L'article 6.3 de ce règlement est modifié par le remplacement de «au deuxième alinéa de l'article 14» par «à l'article 14 ou 16.1».
- **3.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 7.1, de l'article suivant:
- «7.2. Les frais pour toute tâche administrative effectuée par l'Autorité à l'occasion d'une formalité ou d'une mesure prévue par la Loi ou un des règlements pris pour son application et dont les frais ne sont pas déjà prévus par le présent règlement sont de 38 \$ lorsque celle-ci concerne un représentant et de 52 \$ lorsque celle-ci concerne un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome. »
- **4.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 22, de ce qui suit:

«SECTION II.1

FRAIS EXIGIBLES POUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES COURTIERS HYPOTHÉCAIRES

22.1. Les frais pour une demande de reconnaissance, notamment celle du statut de prestataire d'activités de formation continue ou celle d'une activité de formation, visée au Règlement sur la formation continue obligatoire des courtiers hypothécaires, approuvé par l'arrêté ministériel n° 2020-01 (2020, *G.O.* 2, 1226), sont de 219 \$.

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 29 avril 2020, 152e année, nº 18

Partie 2

- 22.2. Les frais pour toute modification ou tout renouvellement concernant une reconnaissance visée au Règlement sur la formation continue obligatoire des courtiers hypothécaires, approuvé par l'arrêté ministériel n° 2020-01 (2020, *G.O.* 2, 1226), sont de 109 \$.».
- **5.** Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

72476

Gouvernement du Québec

1158

O.C. 470-2020, 22 April 2020

An Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2)

Fees and contributions payable —Amendment

Regulation to amend the Regulation respecting fees and contributions payable

Whereas paragraph 2 of section 203 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2) provides that the Autorité des marchés financiers may, for each sector, determine by regulation the fees payable by a representative for the issue and renewal of a certificate;

WHEREAS section 226 of the Act provides that the Autorité des marchés financiers determines, by regulation, the fees payable for any formality or other measure prescribed by this Act or the regulations, and the charges for the goods and services provided by the Autorité des marchés financiers;

WHEREAS the second paragraph of section 217 of the Act provides, in particular, that a regulation made by the Autorité des marchés financiers under paragraph 2 of section 203 and section 226 of the Act must be submitted to the Government for approval with or without amendment;

WHEREAS the Autorité des marchés financiers made the Regulation to amend the Regulation respecting fees and contributions payable by decision 2019-PDG-0059 dated 4 December 2019;

WHEREAS, in accordance with sections 10 and 11 of the Regulations Act (chapter R-18.1), the draft Regulation to amend the Regulation respecting fees and contributions payable was published in Part 2 of the *Gazette officielle du Québec* of 29 January 2020 with a notice that it could be submitted to the Government for approval on the expiry of 45 days following that publication;

WHEREAS the 45-day period has expired;

WHEREAS it is expedient to approve the Regulation with amendments;

It is ordered, therefore, on the recommendation of the Minister of Finance:

THAT the Regulation to amend the Regulation respecting fees and contributions payable, attached to this Order in Council, be approved.

YVES OUELLET, Clerk of the Conseil exécutif

Regulation to amend the Regulation respecting fees and contributions payable

An Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2, ss. 203 and 226)

1. Section 1 of the Regulation respecting fees and contributions payable (chapter D-9.2, r. 9) is amended by inserting the following paragraph at the end:

"Where a representative is authorized to act in the sector of mortgage brokerage, he must pay an additional fee of \$250 for the issuance of his certificate and an additional annual fee of \$250 for its renewal.".

- **2.** Section 6.3 of the Regulation is amended by replacing "the second paragraph of section 14" by "section 14 or 16.1".
- **3.** The Regulation is amended by inserting the following section after section 7.1:
- **"7.2.** The fees for an administrative task performed by the Authority in connection with a formality or measure specified in the Act or any of its regulations where the fees for the task are not already specified in this Regulation are \$38 when the task pertains to a representative and \$52 when it pertains to a firm, an independent representative or an independent partnership.".
- **4.** This Regulation is amended by inserting the following after section 22:

"DIVISION II.1

FEES PAYABLE FOR THE COMPULSORY PROFESSIONAL DEVELOPMENT OF MORTGAGE BROKERS

22.1. The fees for an application for recognition referred to in the Regulation respecting the compulsory professional development of mortgage brokers, approved by Ministerial Order 2020-01 (2020, *G.O.* 2, 832), including an application for recognition as a provider of professional development activities or an application for recognition of a training activity, are \$219.

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, April 29, 2020, Vol. 152, No. 18

1159

- **22.2.** The fees for any modification or renewal relating to a recognition contemplated in the Regulation respecting the compulsory professional development of mortgage brokers, approved by Ministerial Order 2020-01 (2020, *G.O.* 2, 832), are \$109.".
- **5.** This Regulation comes into force on the fifteenth day following the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec*.

104386

Part 2

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABAZIDANE SBAI	FATIMA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2020-04-20
ARCARO	ROBERT	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2020-01-20
BÉLANGER- ELSTON	KRISTINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-20
BENNIS	OMAR	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2020-04-17
BIRON	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-23
CARPENTIER	ROBERT	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC	2020-02-27
COURTEMANCHE	HUBERT	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-17
DJAMGUE-KAMENI	DUPLEIX- HERVE	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-24
EFTHIMIOPOULOS	ALEXANDER	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC	2020-04-15
GALLANT	PASCAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-14
GIGUERE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-01
HÉBERT	MARIE- AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-03-06
KILGALLEN	CLAIRE	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2020-04-23
LAFLAMME	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-17
LEGAULT	LIETTE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC	2020-04-21
MANSOUR	ANGELINA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2020-04-17
MARTEL- BERARDELLI	EVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-24
MENA RUBIO	ALICIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2020-04-27
NANTEL	PATRICIA	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-24
O. PAGÉ	RAPHAËL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-20
ROMANELLI	SABRINA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-22
SCHEIDLER	FRÉDÉRICK	VALEURS MOBILIÈRES WHITEHAVEN INC.	2020-04-23

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SOCRANSKY	SEYMOUR	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2020-02-04
STAALI	AHMED	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC	2020-03-30
ST-MICHEL	MAXIME	GESTION DE CAPITAL ASSANTE LTEE	2020-04-08
SY	MAIRY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC	2020-04-15
TREPANIER	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-24
VALLIÈRES	MATHIEU	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2020-04-21

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DÉCARIE	CHRISTINE	MACKENZIE FINANCIAL CORPORATION	2020-04-15
IAROCCI	NICK	ALLARD, ALLARD & ASSOCIÉS INC.	2020-03-30
LEMAY-MARCIL	DAVID	INTACT GESTION DE PLACEMENTS INC.	2020-04-23
LUSSIER	MATHIEU	DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS INC.	2020-04-24

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

> Québec: (418) 525-0337 Montréal: (514) 395-0337 Sans frais :1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Dis	ciplines	et catégories de disciplines	Me	entions spéciales
1a	Assuran	ice de personnes	С	Courtage spécial
	1b Assumala	urance contre les accidents ou la adie	Ε	Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a	Assuran	ce collective de personnes		
	2b Rég	gime d'assurance collective		
	2c Rég	gime de rentes collectives		
3a	Assuran	ce de dommages (Agent)		
		surance de dommages des ticuliers (Agent)		
		surance de dommages des reprises (Agent)		
4a	Assuran	ce de dommages (Courtier)		
		surance de dommages des ticuliers (Courtier)		
		surance de dommages des reprises (Courtier)		
5a	Expertis	e en règlement de sinistres		
	en a	pertise en règlement de sinistres assurance de dommages des ticuliers		
	en a	pertise en règlement de sinistres assurance de dommages des reprises		

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101057	BANVILLE, SUZANNE	6a	2020-04-22
101057	BANVILLE, SUZANNE	1a	2020-04-22
105183	BRIÈRE, KARINE	4b	2020-04-23
105183	BRIÈRE, KARINE	E	2020-04-23
107499	CLOUTIER, SANDRA	3a	2020-04-28
111073	DUCLOS, DANIELLE	3b	2020-04-24

6a Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
112127	FERNET, JOANE	6a	2020-04-16
113381	GAGNON, HILDEBRAND	1a	2020-04-22
114009	GAUTHIER, HÉLÈNE	3a	2020-04-28
116140	HARDY, MARTIN	1a	2020-04-22
116140	HARDY, MARTIN	4c	2020-04-22
119449	LAPRISE, CAMIL	1a	2020-04-27
119781	LATULIPPE, MARC	2a	2020-04-27
119781	LATULIPPE, MARC	1a	2020-04-27
123019	MARTIN, BERNARD	1a	2020-04-27
126496	PELLETIER, VÉRONIQUE	3b	2020-04-24
127934	PROULX, ÉRIC	3a	2020-04-24
128669	RICARD, GHISLAINE	1a	2020-04-24
130564	SCANZANO, ELLEN	1a	2020-04-27
133506	TURGEON, DANYÈLE	4a	2020-04-27
134124	VÉZINA, DANIEL	1a	2020-04-28
135424	HÉBERT, THÉRÈSE	3a	2020-02-07
136622	FOURNIER, LINE	5a	2020-04-24
139121	TURGEON, DIANE	1a	2020-04-24
140284	FOURNIER, FRANCE	5a	2020-04-27
147445	ERRAMI, ABDELMOUGHIT	3b	2020-04-24
150714	PLANTE, JULIE	3b	2020-04-24
152156	BROSSARD, RAYMOND	3b	2020-04-28
152613	DJAMGUÉ-KAMENI, DUPLEIX	1a	2020-04-27
157499	GIROUX, EMILIE	3b	2020-04-24
160533	BERBERI, YVES	5a	2020-04-28
163530	DAKOURI, BALI	1a	2020-04-27
164404	VIL, ADY-LÉONARD	1a	2020-04-27
165315	CARONE, PAOLO	3b	2020-04-24
165368	D'AMOURS, NANCY	6a	2020-04-24
171112	LAVIGUEUR, JOCELYNE	4a	2020-04-27
172059	LAMOUREUX, KARINE	3b	2020-04-24
172877	HÉROUX, ALEXIS	4a	2020-04-23
173683	GUILBEAULT, MARIE-EVE	3b	2020-04-24
174502	BÉLISLE, DANIELLE	1a	2020-04-28
176187	LAPORTE, CHANTAL	1a	2020-04-28
178983	LEMAY, AMÉLIE	3b	2020-04-24
179311	KUHL, ANDREW	1a	2020-04-27
179311	KUHL, ANDREW	2c	2020-04-27

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
181023	VAILLANCOURT, DOMINIQUE	4b	2020-04-28
181050	SAVARD, YVES-MARTIN	1a	2020-04-27
	CODERRE, NANCY	4b	2020-04-24
184764	JARDANEH, YOUSSEF	1a	2020-04-28
188000	BERGEVIN, SUZIE	4b	2020-04-27
188046	DELISLE, AMÉLIE	3b	2020-04-24
188128	GAGNÉ, MARJORIE	3b	2020-04-24
191044	ESTRIPLET, PEDDY	3b	2020-04-28
191967	GILBERT, PHILIPPE	3a	2020-02-25
192696	LAVIGNE, FRANCIS	1a	2020-04-28
193801	GUERRA-ROJAS, THOMAS-ANDRE	1a	2020-04-28
193969	GAGNÉ, ISABELLE	4b	2020-03-30
196401	STE-MARIE, PIERRE	1b	2020-04-28
198107	HAGUYAYAP, CORNELIA	1a	2020-04-28
201426	THIBAULT, FREDERIC	3b	2020-04-24
203237	BÉRANGE, ARNAUD	3b	2020-04-28
203260	BOISVERT, STEVE	2a	2020-04-24
204672	BLAIR, JOHN-AUSTIN	3b	2020-04-24
205051	DESTINÉ, DANY	1a	2020-04-27
205167	TABUTEAU, TASHINA	1a	2020-04-28
205254	JALBERT, JEAN-FRANCOIS	1a	2020-04-27
205363	DAGENAIS, BRIAN	1a	2020-04-27
206479	DORFEUILLE, LORNA	1a	2020-04-28
206559	LABBE, MYRIAM	3b	2020-04-24
207023	KOUO, YVES EMMANUEL	3b	2020-04-24
207213	GAUDREAU CLOUTIER, WILLIAM	1a	2020-04-27
207296	CÔTÉ, LISE	1a	2020-04-27
207540	ODAR-BARBOZA, CHRISTIAN	1a	2020-04-24
207719	LAMOUR, PATRICE	1a	2020-04-27
208125	LECAVALIER, FREDERIC	3b	2020-04-24
208163	JOUIDRI, MOHAMMED	3b	2020-04-24
208422	FORTIN, NICOLAS	3b	2020-04-24
208591	MARTINEAU, THIERRY	1a	2020-04-27
208677	GUILLEN, WENDY	1a	2020-04-28
209022	IANNITELLI, CYNTHIA	1a	2020-04-27
	PERRAS, MAXIME	2c	2020-04-27
209849	GONZALEZ LAMAS, MARIA TERESA	1a	2020-04-28
211158	ALARIE, JULIANE	4b	2020-04-23

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
211794	SAVOIE, JEAN-GABRIEL	3b	2020-04-28
213670	DION, SEBASTIEN	3b	2020-04-24
213882	ENDOMBE KOSSO, MAX GUYLAIN	3b	2020-04-24
214346	GOMEZ GOMEZ, CARLOS	1a	2020-04-28
214558	LAFLÈCHE, MARTIN	3b	2020-04-28
215032	RINGUETTE, SERGE	3b	2020-04-24
215064	JEAN-BERNARD, JESSICA	3b	2020-04-24
215372	REJOUIS, CYNTHIA	1a	2020-04-28
216271	JULIEN, MELIKA	1a	2020-04-28
217671	NGANSO, CHIMÈNE FLORE	1a	2020-04-27
217927	DOUMBIA, IDRISSA	1a	2020-04-28
217962	BIEN AIMÉ, SHERNY	1a	2020-04-28
218288	BEDROSSIAN - BAILLARGEON, ALICIA	3b	2020-04-24
218372	GENDRON-DURAND, FRANCIS	4b	2020-04-24
218763	LALONDE, HUGO	3b	2020-04-24
219024	BINDER, FREDERIC	1a	2020-04-28
219771	ROCHDI, DINA	1a	2020-04-28
219957	FLORES ORTEGA, MARTHA	1a	2020-04-27
219989	ARREDONDO MUNOZ, SANDRA CAROLINA	3b	2020-04-24
220257	LABRECQUE, VIRGINIE	3b	2020-04-23
220455	MANTHA, STÉPHANIE	4b	2020-04-27
220490	TURPIN, ROXANNE	1a	2020-04-27
220570	PEROMBELON, SEBASTIEN	1a	2020-04-23
221330	ROSENBERG, DANIEL	5b	2020-04-28
222122	HAWEY, PIERRE-LOUIS	3b	2020-04-24
222260	VICTOR, MARC HILAIRE	1a	2020-04-28
222322	ANCTIL, MÉLANIE	3b	2020-04-24
222334	BANICA, CARMEN	5c	2020-04-28
223352	DUMITRESCU, CRISTINA	1a	2020-04-28
223568	LEONARD, STEPHANIE	4b	2020-04-22
223609	NGUYEN HUU, YACINTA	1b	2020-04-28
223666	AGUIRRE GARZON, ADRIANA	1a	2020-04-27
223724	NZEUGEUM KENGNI, WILLY MARIUS	1a	2020-04-28
223771	ABOLI, ALICE	1a	2020-04-27
223893	TARACHE, DJEMAI	1a	2020-04-28
224208	GUERRIER, NAIKA	1a	2020-04-27

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
224377	DUCHESNEAU, CLAUDE	1a	2020-04-27
224485	KONÉ, EUGÉNIE	1a	2020-04-27
224569	GUEGAN, SYLVIE	1a	2020-04-27
224578	GAMBO, ZEINABOU	1b	2020-04-24
224603	HADWAANS, INDERJEET	1a	2020-04-27
224717	DUCHESNE, DANIEL	1a	2020-04-28
224804	GOYETTE, PATRICK	1a	2020-04-28
225009	THOMAS, AISHA	1a	2020-04-27
225012	BEAUPARLANT, ALEXIS	1b	2020-04-24
225581	SEGONDY, ALINE	1a	2020-04-27
226144	GAVINO PELLAS, MAGELINE	1a	2020-04-27
226153	DIAZ, RODOLFO GABRIEL	1a	2020-04-28
226161	MBUEBUE, STANLEY MUKENGESHAY	1a	2020-04-27
226215	SAMBA, SOSTHENE	1a	2020-04-28
226228	OULDELGADIA, KHALID	1a	2020-04-27
226337	ERDOGAN, IBRAHIM	1a	2020-04-27
226524	DUCLOS, CATHERINE	1b	2020-04-24
226663	BÉRUBÉ, MARJORIE	3b	2020-04-24
226768	MICHEL, ERICKA MELISSA	1a	2020-04-28
227012	BARRETTE, ODILE	1a	2020-04-27
227035	AZMY, CHRISTINA	1a	2020-04-28
227077	THIBAULT, ELIANE	1a	2020-04-28
227082	JUNEAU, JEAN-FRANCOIS	1a	2020-04-27
227130	RIZARE, SIEGLYN MELLISSA	1a	2020-04-27
227155	RICHARD, FREDERIC	3b	2020-04-24
227206	MBOOM, GEORGIA JACKIE	1b	2020-04-24
227243	MARTINEZ FERNANDEZ, ALEJANDRA	1a	2020-04-28
227595	POITRAS, THALIA	1a	2020-04-23
227597	DOLLOU, GOHOU GERVAIS	1a	2020-04-27
227693	LO, MARY RICA MHONYQA	1a	2020-04-28
227796	CAYER, LISE	1a	2020-04-27
227828	VILANDRÉ, MICHEL	1a	2020-04-28
227921	MOUSSA, RIME	4b	2020-04-22
227976	LEROUX, CAROLINE	1a	2020-04-27
228001	SAVARD, MAXYME	3b	2020-04-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
228161	SOMÉ, DOMÊGUIÊLÈ-WINGOUM YVES	1a	2020-04-28
228191	NZEYIMANA, EUSEBIE	1a	2020-04-27
228452	MILLS, TYLER	1b	2020-04-24
228472	RICHARD, JADE	3b	2020-04-23
228561	ROBITAILLE, NICOLAS	3b	2020-04-22
228656	BISHOP, ALYSON	1a	2020-04-23
228795	MICHEL ÉLIE, SANYA	1a	2020-04-23
228881	ST-JEAN, MAXIME	5b	2020-04-28
228911	SIMARD MAHEUX, MARIE-BELLE	1a	2020-04-27
228945	VINCENT, MAGALI	3b	2020-04-23
228992	SHEPHERD, LESTER	1a	2020-04-27
229162	GENEST, MAXIME	1a	2020-04-28
229186	LABELLE, JOSIANE	1a	2020-04-28
229204	DESMARAIS, CELINE	1a	2020-04-27
229230	GAUCHER, LORIANNE	1a	2020-04-27
229658	HERNANDEZ-GONZALEZ, JEFFREY	1a	2020-04-28
229708	RENIERS PRIMEAU, CATHY	1a	2020-04-28
229713	SALVONI, SANDRA	1a	2020-04-27
229722	KOUASSI, YAO ULRICH FIDE	1a	2020-04-28
230168	PIERRE-PAUL, MIRALDA	1a	2020-04-28
230186	N'TCHOBO, KOFFI BRUNO	1a	2020-04-28
230202	REZGUI, BRAHIM	1a	2020-04-28
230380	REGUIEG YSSAAD, LEILA AHLEM	3b	2020-04-27
230396	HÉBERT, CHARLES-ALEXANDRE	3b	2020-04-22
230558	THIFFAULT, AMELIE	1a	2020-04-27
230590	EMOND, GABRIELLE	1a	2020-04-27
230681	BELOT, GUILNA	1a	2020-04-28
230774	MATHIEU, JOSÉ	1a	2020-04-28
231318	LINISE, JOEL	1a	2020-04-28
231617	PELLETIER, MARIE-CLAUDE	1b	2020-04-24
231735	PREVILON, GIBBS ALEX	1a	2020-04-24
232238	DINELLE RICHARD, ERIKA	5b	2020-04-28
232339	CAMIRAND, KEVIN	1b	2020-04-23
233030	MITRAUD, VINCENT	3b	2020-04-28
233083	PEREZ-HENLEY, JOSEE	4b	2020-04-27

3.5 **MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS**

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
KALEIDO CROISSANCE INC.	LALONDE	JULIE	2020-04-27
KALEIDO CROISSANCE INC.	MORIN	PAULE-ANNE	2020-04-24

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
KALEIDO CROISSANCE INC.	LALONDE	JULIE	2020-04-27
KALEIDO CROISSANCE INC.	MORIN	PAULE-ANNE	2020-04-24

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
604215	GROUPE ASSUREXCO INC.	MARTIN LAVOIE	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2020-04-28

3.6 AVIS D'AUDIENCES		

	RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – MAI 2020						
Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition	
CAROLLE FERLAND 133203	CD00-1370	Mº Janine Kean, Présidente M. Christian Fortin M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	5 mai 2020 à 9h30	Visioconférence	Conflits d'intérêts	Sanctions	
NICOLAS BÉLANGER 102133	CD00-1390	Mº Madeleine Lemieux, Présidente M. Jacques Denis, A.V.A., Pl. Fin. M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	7 mai 2020 à 9h30	Visioconférence	Non convenance Rabais de prime Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client	Culpabilité et Sanctions	
PASCAL CAUCHI 106308	CD00-1371	Mº Madeleine Lemieux, Présidente M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.	19 mai 2020 à 9h30 20 mai 2020 à 9h30 21 mai 2020 à 9h30 22 mai 2020 à 9h30 27 mai 2020 à 9h30 28 mai 2020 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12º étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Non convenance Avoir fait signer un document en blanc à son client	Culpabilité	

CLAUDE BENOÎT 167245	CD00-1396	Me Lysane Cree, Présidente Mme Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M. Jean Lachance, Pl. Fin.	29 mai 2020 à 9h30 20 mai 2020 à 9h30 21 mai 2020 à 9h30 22 mai 2020 à 9h30	Cour d'appel du Québec 100, rue Notre- Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 4B6	Non convenance Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence	Culpabilité
NANCY BINETTE 184030	CD00-1375	Me Marco Gaggino, Président M. Robert Chamberland, A.V.A. M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.	25 mai 2020 à 9h30 26 mai 2020 à 9h30	Palace Royal 775, av. Honoré- Mercier, Québec (Québec) G1R 6A5	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
JULIEN BERGERON 102568	CD00-1405	M° Lysane Cree, Présidente M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin. M. Marc Binette, Pl. Fin.	26 mai 2020 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CRT) 900, boulevard René-Lévesque Est, 5º étage, Québec (Québec) G1R 6C9	Préavis de remplacement incomplet et/ou erroné Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme	Culpabilité

DONALD DROUIN 110726	D00-1401 Me Janine Kean, Présidente M. Antonio Tiberio M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	28 mai 2020 à 9h30 29 mai 2020 à 9h30	Centre Mont-Royal 2200, rue Mandsfield, Montréal (Québec) H3A 3R8	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité
----------------------------	---	--	---	---	-------------

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veuillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2018-09-01(A)

DATE: 24 février 2020

LE COMITÉ : Me Yves Clermont, avocat

Mme Diane D. Martz, agente en assurance de

dommages

Président-suppléant

Membre

Me MARIE-JOSÉE BELHUMEUR, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

C.

VALÉRIE BOISVERT (3B), inactive et sans mode d'exercice comme agent en assurance de dommages des particuliers

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

- [1] Le 12 décembre 2019, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages s'est réuni pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2018-09-01(A);
- [2] Le syndic était alors représenté par Me Sylvie Poirier et, de son côté, l'intimée Boisvert a été dûment convoquée pour l'audition sur sanction mais elle était absente et non représentée ;
- [3] Lors de l'audience sur sanction, Mme Céline Lachance membre du comité était absente. La présente décision est donc rendue par les deux membres du Comité restants, et ce, conformément à l'article 371 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, (L.R.Q., c.D-9.2);
- [4] Le 31 juillet 2019, l'intimée Boisvert a été déclarée coupable¹, principalement d'avoir exercé ses activités professionnelles d'une façon négligente et insouciante en contrevenant à plusieurs dispositions énoncées au Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (R.L.R.Q., c.D-9.2, r.5) et dans la *Loi sur*

¹ ChAD c. Boisvert, 2019 CanLII 104031 (QC CDCHAD);

PAGE: 2 2018-09-07(C)

la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c.D-9.2);

[5] Dans ces circonstances, la partie poursuivante a été autorisée à procéder par défaut, le tout conformément au 2e alinéa de l'article 144 du Code des professions ;

I. Représentations sur sanction

- [6] D'entrée de jeu, Me Poirier a précisé qu'elle n'avait aucune preuve supplémentaire à soumettre dans le cadre de l'audition sur sanction;
- [7] Elle a suggéré au Comité l'imposition des sanctions suivantes à l'intimée Boisvert:
- Chefs 1, 4 et 7: Des radiations temporaires de 6 mois purgées d'une façon concurrente;
- Chefs 2, 6 et 8: Une amende de 3 000 \$ sous chaque chef, ce qui totalise 9 000\$;
- Chef 9 : Une amende de 2 000 \$:
- Chef 10: Une amende de 2 000 \$;
- Chef 11: Une amende de 3 500\$;
- Chef 12 : Une réprimande:
- Chef 13: Une radiation temporaire de 30 jours, concurrente aux autres périodes de radiation temporaire imposées sous les autres chefs;
- Une radiation temporaire de 3 mois consécutive aux autres périodes de Chef 14: radiation temporaire imposées sous les autres chefs;
- [8] En résumé, la partie plaignante a suggéré l'imposition d'amendes totalisant 16 500\$, des radiations temporaires d'une durée totale de 9 mois et une réprimande;
- [9] Me Poirier a également demandé au Comité d'émettre une ordonnance de publication d'un avis de la décision du Comité qui impose les radiations temporaires, une condamnation au paiement des frais inhérents à l'instance et au paiement des frais de publication;
- [10] À cette fin, l'avocate du syndic a suggéré au Comité de considérer les facteurs aggravants suivants:

2018-09-07(C) PAGE: 3

• La multitude d'infractions commises par l'intimée auprès de plusieurs clients pendant une période de plusieurs mois;

- Toutes les infractions commises par l'intimée, sont au cœur de l'exercice de la profession de courtier;
- La gravité objective des infractions qui ont compromis sérieusement la protection du public;
- L'intimée a manqué d'une façon flagrante à ses devoirs professionnels les plus élémentaires;
- Elle a exercé ses activités professionnelles d'une façon négligente et insouciante;
- L'intimée exerçait sa profession depuis plusieurs années ;
- Elle a manifesté une absence de considération et une indifférence à l'égard du processus disciplinaire mis en place par le Législateur pour assurer l'encadrement de la profession et la protection du public;
- Aucune reconnaissance de ses fautes professionnelles;
- Une absence d'excuses et de repentir de la parte de l'intimée;
- Un risque de récidive élevé, si l'intimée reprend l'exercice de la profession de courtier;
- Les sanctions imposées par le Comité doivent être suffisamment sévères pour permettre d'atteindre les objectifs de dissuasion et d'exemplarité.
- [11] Par ailleurs, Me Poirier a mentionné un seul facteur atténuant, soit l'absence d'antécédents disciplinaires;
- [12] Elle a précisé que les sanctions qui sont suggérées par la partie plaignante s'inscrivent parfaitement dans la fourchette de celles qui sont habituellement imposées dans des cas semblables;
- [13] Afin d'appuyer ses représentations et suggestions au sujet des sanctions, Me Poirier a déposé et commenté les décisions suivantes :

Chefs nos. 1, 4 et 7:

Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur le défaut d'exécuter un mandat confié par des clients et de l'existence de « découverts d'assurances »:

- CHAD c. Verret, 2019 CanLII 47053 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Gauthier, 2013 CanLII 70025 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Roch, 2017 CanLII 30959 (QC CDCHAD);
- CHAD c. André, 2017 CanLII 84808 (QC CDCHAD);;
- CHAD c. Bouffard, 2017 CanLII 33224 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Chantal, 2018 CanLII 78426 (QC CDCHAD);
- CHAD c. César-Mathieu, 2017 CanLII 45019 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Chapleau, 2018 CanLII 103157 (QC CDCHAD);

Chefs nos. 2, 6 et 8:

- Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur le défaut de rendre compte :
- CHAD c. Verret, 2019 CanLII 47053 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Vaval, 2016 CanLII 66957 (QC CDCHAD);
- CHAD c. César-Mathieu, 2017 CanLII 45019 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Jodoin, 2013 CanLII 23443 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Chantal, 2018 CanLII 78426 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Gauthier, 2013 CanLII 70025 (QC CDCHAD);

Chef no. 9:

- Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur la tenue adéquate de dossiers :
- CHAD c. Roch, 2017 CanLII 30959 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Vaval, 2016 CanLII 66957 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Trépanier, 2018 CanLII 38255 (QC CDCHAD);

Chef no. 10:

Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur le défaut de disponibilité envers les clients :

- CHAD c. Forgues, 2019 CanLII 62600 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Fequet, 2019 CanLII 104542 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Gauthier, 2013 CanLII 70025 (QC CDCHAD);

Chefs nos.11, 12 et 13:

- Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur le défaut d'agir en conseillère consciencieuse :
- CHAD c. Gingras, 2018 CanLII 110961 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Lachapelle-Couturier, 2019 CanLII 12917 (QC CDCHAD);
- Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur les notes d'information inexactes au dossier des clients :
- CHAD c. Trépanier, 2018 CanLII 38255 (QC CDCHAD);
- CHAD c. César-Mathieu, 2017 CanLII 45019 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Jodoin, 2013 CanLII 23443 (QC CDCHAD);

Chef no. 14:

- Au sujet de la fourchette des sanctions portant sur la non collaboration avec le bureau du syndic :
- CHAD c. Mayer, 2019 CanLII 39766 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Gignac, 2014 CanLII 76158 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Charron, 2019 CanLII 40971 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Bogne, 2019 CanLII 70819 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Boudreault, 2008 CanLII 19077 (QC CDCHAD);
- CHAD c. Lambert, 2014 CanLII 65645 (QC CDCHAD);

- CHAD c. Vézina, 2014 CanLII 4584 (QC CDCHAD);
- OACIQ c. Riendeau, 2017 CanLII 11683 (QC OACIQ); Riendeau c. Deschamps 2018 QCCQ 5664 (CanLII).

II. Analyse et décision

- [14] Tel que l'a établi la Cour d'appel dans l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*², la sanction doit atteindre les objectifs suivants : la protection du public, la dissuasion du professionnel de récidiver, l'exemplarité à l'égard des membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables et finalement, le droit du professionnel visé d'exercer sa profession;
- [15] Précisons que les infractions commises par l'intimée Boisvert sont sérieuses et elles ne doivent pas être banalisées par le Comité;
- [16] À ce sujet, le Comité aimerait également rappeler aux représentants en assurance de dommages les règles professionnelles suivantes énoncées par Me Patrick de Niverville dans la décision *Verret* ³:
 - [56] À cet égard, il y a lieu de rappeler que les courtiers en assurance de dommages « sont plus que de simples vendeurs » [21] et qu'ils ne peuvent se contenter de jouer le seul rôle de « remplisseur de formulaires » [22];
 - [57] Ainsi, le courtier en assurance de dommages est un professionnel reconnu qui est non seulement le mandataire de son client, mais également son conseiller;
- [17] Le droit d'exercer une profession, n'est pas sans contrainte. Il doit être exercé dans le respect des devoirs et des règles déontologiques⁴;
- [18] Les représentants en assurance de dommages doivent se conformer aux devoirs⁵ qui leur incombent afin de préserver une bonne image professionnelle auprès du public;
- [19] Par ailleurs, au sujet de l'importance pour un professionnel de collaborer avec le Bureau du syndic, le Comité doit référer au jugement *Weigensberg c. Chimistes* ⁶ qui

^{2 2003} CanLII 32934 (QC CA), aux paragraphes 38 et suivants.

³ CHAD c. Verret, 2019 CanLII 47053 (QC CHAD); (Les références mentionnées dans la décision ont été omises).

⁴ Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec c. Roy, 2011 QCCA 1707 (CanLII); ChAD c. Robert, 2019 CanLII 120602 (QC CDCHAD), par. 17.

⁵ ChAD c. Sevigny, 2019 CanLII 112815 (QC CHAD), par. 20.

^{6 2019} QCTP 90 (CanLII) (Jugement cité dans la décision ChAD c. Robert, 2019 CanLII 120602, par. 15).

énonce clairement le contenu de cette obligation déontologique, dont le respect par les professionnels est essentiel un fonctionnement efficace du système disciplinaire;

- [20] Une sanction disciplinaire n'a pas pour objectif de punir un professionnel, mais vise plutôt à corriger un comportement fautif tout en protégeant le public⁷, ce qui est un facteur primordial;
- [21] Ainsi, dans le présent dossier, le Comité a considéré toutes les circonstances tant aggravantes qu'atténuantes afin d'imposer une sanction proportionnelle à la gravité de l'infraction⁸ qui n'a pas un caractère punitif;
- [22] Le Comité doit également s'assurer de particulariser la sanction en prenant en compte les caractéristiques de chaque dossier, car chaque cas en est un d'espèce;
- [23] Le Comité a analysé la jurisprudence déposée par la partie plaignante. Les sanctions qui ont été suggérées s'inscrivent correctement dans la fourchette de celles qui sont généralement imposées pour le type de manquements déontologiques reprochés à l'intimée Boisvert;
- [24] Toutefois, il est utile de rappeler que les précédents jurisprudentiels ne sont pas des carcans et ils ne sont pas contraignants. Le Comité peut s'en écarter sans commettre d'erreur⁹;
- [25] Dans le présent dossier, le Comité prend en compte le fait que l'intimée Boisvert n'avait pas d'antécédents disciplinaires;
- [26] En ce qui a trait à l'imposition des amendes, le Comité applique le principe de la progression des sanctions;
- [27] Conséquemment, le Comité impose sous les chefs 2, 6, 8, 9 et 10 le montant minimal d'une amende prévu par la Loi.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

IMPOSE à l'intimée Boisvert les sanctions suivantes :

Chefs 1, 4 et 7: Des radiations temporaires concurrentes de six (6) mois;

Chefs 2, 6 et 8: Une amende de 2 000 \$ sous chaque chef;

⁷ Thibault c. Da Costa, 2014 QCCA 2347 (CanLII); voir également Duplantie c. Notaires, 2003 QCTP 105 (CanLII); Royer c. Rioux, 2004 CanLII, 76507 (QC CQ).

⁸ OACIQ c. Patry, 2013 CanLII 47258 (QC OACIQ), par. 42 et ss...

⁹ Voir notamment ChAD c. Verret, 2019 CanLII 47053 (QC CHAD), par. 42 à 44; Chbeir c. Médecins(Ordre professionnel des), 2017 QCTP 4 (CanLII).

Chefs 9 et 10: Une amende de 2 000 \$ sous chaque chef;

Chef 11: Une amende de 2 500\$;

Chef 12: Une réprimande;

Chef 13: Une radiation temporaire concurrente de 30 jours;

Chef 14: Une radiation temporaire de trois (3) mois, consécutive aux

radiations temporaires imposées sous les autres chefs;

La durée totale des périodes de radiation temporaire est de neuf (9) mois et les amendes totalisent 12 500\$.

DÉCLARE que les trois (3) périodes de radiation temporaire d'une durée de six (6) mois imposées sous les chefs 1, 4 et 7 devront être servies concurremment;

DÉCLARE que la période de radiation de 30 jours imposée sous le chef 13 doit être servie concurremment à celles qui sont imposées sous les chefs 1, 4 et 7;

DÉCLARE que la période de radiation temporaire d'une durée de trois (3) mois imposée sous le chef 14 doit être servie d'une façon consécutive aux autres périodes de radiation imposées sous les autres chefs 1, 4, 7 et 13;

DÉCLARE que lesdites radiations temporaires seront exécutoires à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimée Boisvert, le cas échéant;

ORDONNE à la secrétaire du Comité de discipline de la ChAD de faire publier, aux frais de l'intimée, un avis de la présente décision, conformément à *l'article* 156 du Code des professions, à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimée Boisvert:

CONDAMNE l'intimée au paiement de tous les frais et déboursés;

ACCORDE à l'intimée Boisvert un délai de quinze (15) mois pour acquitter en versements mensuels égaux et consécutifs le montant total des amendes, soit 12,500\$ et tous les frais et déboursés inhérents à la présente instance. Le délai est calculé à compter du 31° jour suivant la signification de la présente décision;

DÉCLARE que si l'intimée Boisvert est en défaut de payer à l'échéance de l'un ou l'autre des versements susdits, elle perdra le bénéfice du terme et toute somme alors impayée deviendra immédiatement due et exigible.

> Me Yves Clermont, avocat Président-suppléant

Mme Diane D. Martz agente en assurance de dommages Membre

Me Sylvie Poirier Procureur de la partie plaignante

Madame Valérie Boisvert Partie intimée (absente et non représentée)

Date d'audience : Le 12 décembre 2019

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2019-05-01(E)

DATE: Le 18 février 2020

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat

M. Yvan Roy, FPAA, expert en sinistre Mme Martine Carrier, FPAA, expert en sinistre Président Membre Membre

Me MARIE-JOSÉE BELHUMEUR, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

C.

PIERRE GEMME, expert en sinistre

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION DE NON-DIFFUSION ET DE NON-ACCESSIBILITÉ DU NOM DES ASSURÉS ET DE TOUTE INFORMATION PERMETTANT DE LES IDENTIFIER (Art. 142 du Code des professions)

- [1] Le 9 décembre 2019, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2019-05-01(E);
- [2] Me Claude G. Leduc agissait pour le syndic et, de son côté, l'intimé assurait seul sa défense ;

I. La plainte

- [3] L'intimé fait l'objet d'une plainte modifiée comportant plusieurs infractions, laquelle se lit comme suit :
 - Le ou vers le 23 août 2017, alors qu'il offre ses services d'expert en sinistre et fait signer aux assurés A.M. et P.L. un contrat à cet effet, n'a pas agi avec intégrité et a fait des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur, notamment en

prétendant être en mesure d'obtenir au profit des assurés un règlement de 40 000 \$ à 50 000 \$ plus élevé que ce que l'assureur offrira et/ou qu'un autre ou que tout autre expert en sinistre pourrait obtenir, en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, les articles 15, 16, 20, 25, 58(1), 58(5) et 58(13) du *Code de déontologie des experts en sinistre* et l'article 14(2) du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* :

- 2. (...)
- 3. Entre les ou vers les 23 août 2017 et 4 janvier 2018, dans le cadre de la réclamation des assurés A.M. et P.L., à la suite d'un sinistre survenu le 22 août 2017, a exercé ses activités de manière négligente, en ne donnant pas suite aux demandes des assurés, en ne les conseillant pas adéquatement, en retenant les services de l'entrepreneur Immo Excellence inc sans leur consentement et/ou s'assurer d'avoir clairement déterminé le rôle et les responsabilités de celle-ci, de même que les travaux qui seraient réalisés par elle ou par d'autres, en ne prenant pas charge de leur réclamation, en omettant de les facturer malgré la perception d'honoraires et en les tenant dans l'ignorance des discussions et échanges qu'il a eus, notamment avec les représentants d'Intact Compagnie d'assurance et de Banque TD, en contravention avec l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 10, 20, 21, 27, 33, 34 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre;
- 4. Entre les ou vers les 23 août et 1er novembre 2017, dans le cadre de la réclamation des assurés A.M. et P.L., à la suite d'un sinistre survenu le 22 août 2017, n'a pas soumis auxdits assurés les offres de règlement soumises par Intact Compagnie d'assurance, en contravention avec l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 10, 19, 33, 34 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre;
- 5. (... inclus à #4);
- 6. (... inclus à # 3);
- 7. En novembre 2017, dans le cadre de la réclamation des assurés A.M. et P.L., à la suite d'un sinistre survenu le 22 août 2017, a fait à la Banque TD et/ou à son représentant une représentation fausse, trompeuse ou susceptible d'induire en erreur, en déclarant que les travaux à la propriété desdits assurés sont « ... effectués 60 000 \$ + /- ajouté électricien 8 437,86 \$... », en contravention avec l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 10, 16, 20, 58(1) et 58(5) du Code de déontologie des experts en sinistre;
- 8. En décembre 2017, dans le cadre de la réclamation des assurés A.M. et P.L., à la suite d'un sinistre survenu le 22 août 2017, a fait à la Banque TD et/ou à son représentant une représentation fausse, trompeuse ou susceptible d'induire en erreur, en déclarant que les travaux à la propriété desdits assurés sont « ... complété à 90 %... », en contravention avec l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 10, 16, 20, 58(1) et 58(5) du Code de déontologie des experts en sinistre;
- 9. En novembre 2017, alors qu'Intact Compagnie d'assurance émet en règlement de la réclamation des assurés A.M. et P.L. pour un sinistre survenu le 22 août 2017, un chèque d'indemnité de 98 000 \$, a remis à Immo Excellence inc. une somme de 75 000 \$ sans s'assurer de protéger les intérêts des assurés, en contravention avec l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 10, 20, 21 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre;
- 10. Entre les ou vers les 23 août 2017 et 4 janvier 2018, a négligé ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités, en n'ayant pas une tenue de dossier à laquelle on est en droit de s'attendre de la part d'un expert en sinistre, en ne notant pas au

dossier notamment les rencontres, les communications téléphoniques, les renseignements donnés, les décisions prises et les instructions reçues, en contravention avec les articles 16 et 85 à 88 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, les articles 10 et 58(1) du *Code de déontologie des experts en sinistre*, et les articles 12 et 21 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome.*

[4] D'entrée de jeu, l'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'encontre de la plainte modifiée ;

II. Les faits

- [5] Le 22 août 2017, un immeuble à logement (4plex) fut lourdement endommagé suite une micro-rafale ;
- [6] Dès le lendemain du sinistre, l'intimé faisait signer aux assurés un contrat par lequel il offrait ses services d'expert en sinistre en prétendant être en mesure de leur obtenir un règlement de 40 000 \$ à 50 000 \$ plus élevé que ce que l'assureur pourrait leur offrir (chef 1);
- [7] L'intimé a commis plusieurs fautes déontologiques au cours de l'exécution de son mandat ;
- [8] C'est ainsi qu'il a retenu les services d'un entrepreneur sans le consentement des assurés et les a tenus dans l'ignorance des discussions et échanges qu'il avait avec les représentants de l'assureur (chef 3);
- [9] De plus, il n'a pas informé les assurés du montant des offres de règlement reçues de l'assureur et il a même accepté une offre de règlement sans leur consentement (chef 4);
- [10] L'intimé a également fait plusieurs fausses déclarations à l'institution financière des assurés quant à la valeur des travaux (chef 7) et quant à l'état d'avancement de ceux-ci (chef 8);
- [11] Mais il y a plus, ce dernier a remis à l'entrepreneur une somme de 75 000 \$ reçue à même un chèque d'indemnité de 98 000 \$, sans s'assurer de protéger les intérêts de ses clients (chef 9);
- [12] De plus, l'enquête a également permis d'établir que la tenue de dossier de l'intimé était déficiente et présentait plusieurs lacunes (chef 10) ;
- [13] Finalement, les assurés ont entamé des poursuites civiles en vue de récupérer les montants qu'ils avaient perdus, lesquelles poursuites ont été réglées hors cour ;

III. Recommandations communes

[14] Me Leduc, en accord avec l'intimé, suggère d'imposer à ce dernier les sanctions suivantes :

Chef 1: une réprimande

Chef 3: une amende de 5 000 \$

Chefs 4, 7, 8 et 9: une amende de 4 000 \$ sur chaque chef d'accusation

Chef 10: une amende de 2 000 \$

[15] Le total de ces amendes représente un montant de 23 000 \$ et les parties suggèrent d'appliquer le principe de la globalité et de réduire les amendes à une somme globale de 15 000 \$:

- [16] Enfin, Me Leduc suggère de recommander au Conseil d'administration de la ChAD d'imposer à l'intimé l'obligation de suivre le cours de formation continue suivant :
 - AFC-08593 : En avant-plan ma responsabilité d'expert en sinistre
- [17] De plus, l'intimé se verra condamné au paiement de tous les déboursés du dossier ;
- [18] Selon Me Leduc, les sanctions suggérées tiennent compte des précédents jurisprudentiels en semblable matière, soit :
 - ChAD c. Girard, 2018 CanLII 73078 (QC CDCHAD);
 - ChAD c. Feguet, 2019 CanLII 104542 (QC CDCHAD);
- [19] Les parties ont également considéré les facteurs aggravants suivants :
 - Le sérieux et la gravité des infractions ;
 - Le fait que celles-ci sont au cœur même de l'exercice de la profession ;
 - La mise en péril de la protection du public ;
- [20] Elles ont également pris en considération les facteurs atténuants suivants :
 - Le plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;
 - Son absence d'antécédents disciplinaires ;
 - Sa bonne collaboration à l'enquête du syndic et au processus disciplinaire ;
 - Le fait qu'il a admis sa responsabilité dès le début de l'enquête ;
- [21] De plus, l'intimé a modifié ses pratiques professionnelles et maintenant, il prend soin de confirmer, par courriel, à ses clients chacune de ses interventions ;

[22] Finalement, l'intimé, de son côté, demande au Comité de lui accorder un délai de 24 mois pour acquitter le montant des amendes et des déboursés ;

IV. Analyse et décision

- [23] Tel que le soulignait le Tribunal des professions dans l'affaire *Ungureanu*¹, « *lorsque deux parties formulent une suggestion commune, elles doivent avoir une expectative raisonnable que cette dernière sera respectée.* » ²;
- [24] Ce principe fut réitéré dernièrement par le Tribunal des professions dans l'affaire *Génier*³ :
 - [22] Le Conseil poursuit en citant des extraits de l'affaire Anthony-Cook et les décisions de notre tribunal dans Gauthier et Poirier, qui rappellent le critère à appliquer et l'importance pour les décideurs de « suivre » les recommandations communes vu leur importance à une saine administration de la justice. En particulier, le Conseil cite l'affaire Gauthier, dans laquelle notre tribunal écrivait ceci :
 - [25] La formulation des recommandations communes et d'une suggestion de sanction, sans être une panacée, constitue un rouage utile et parfois nécessaire à une saine administration de la justice. Pour reprendre les termes utilisés par la Cour d'appel dans l'affaire Dumont c. R, «il ne s'agit pas d'une règle formelle, mais plutôt d'une politique judiciaire nécessaire en vue d'encourager la négociation des plaidoyers de culpabilité». (Nos soulignements)
- [25] Cela dit, le Comité est d'avis que les sanctions suggérées ne sont pas susceptibles de déconsidérer l'administration de la justice et qu'elles ne sont pas contraires à l'intérêt public :
- [26] Plus particulièrement, les sanctions suggérées par les parties, d'une part, reflètent adéquatement la gravité objective des infractions et, d'autre part, tiennent compte des facteurs atténuants propres au dossier de l'intimé;
- [27] De l'avis du Comité, la protection du public est suffisamment assurée par celles-ci et l'intimé a fait preuve de remords et de repentir, diminuant ainsi d'autant le risque de récidive :
- [28] Pour l'ensemble de ces motifs, les recommandations communes seront entérinées par le Comité.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

¹ Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Ungureanu, 2014 QCTP 20 (CanLII);

² Ibid., par. 21;

³ Notaire c. Génier, 2019 QCTP 79 (CanLII);

ACCEPTE le dépôt d'une plainte modifiée ;

PREND acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;

DÉCLARE l'intimé coupable de toutes les infractions reprochées, plus particulièrement comme suit :

Chef 1: pour avoir contrevenu à l'article 58(5) du Code de déontologie

des experts en sinistre (RLRQ, c. D-9.2, r.4)

Chef 3: pour avoir contrevenu à l'article 58(1) du Code de déontologie

des experts en sinistre (RLRQ, c. D-9.2, r.4)

Chef 4: pour avoir contrevenu à l'article 34 du Code de déontologie

des experts en sinistre (RLRQ, c. D-9.2, r.4)

Chef 7: pour avoir contrevenu à l'article 58(5) du Code de déontologie

des experts en sinistre (RLRQ, c. D-9.2, r.4)

Chef 8: pour avoir contrevenu à l'article 58(5) du Code de déontologie

des experts en sinistre (RLRQ, c. D-9.2, r.4)

Chef 9 : pour avoir contrevenu à l'article 20 du Code de déontologie

des experts en sinistre (RLRQ, c. D-9.2, r.4)

Chef 10: pour avoir contrevenu à l'article 21 du Règlement sur le

cabinet, le représentant autonome et la société autonome

(RLRQ, c. D-9.2, r.2);

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'égard de toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien desdits chefs d'accusation ;

IMPOSE à l'intimé les sanctions suivantes :

Chef 1: une réprimande

Chef 3: une amende de 5 000 \$

Chef 4: une amende de 4 000 \$

Chef 7: une amende de 4 000 \$

Chef 8: une amende de 4 000 \$

Chef 9: une amende de 4 000 \$

Chef 10: une amende de 2 000 \$

RÉDUIT le total des amendes (23 000 \$) à une somme globale de 15 000 \$;

RECOMMANDE au Conseil d'administration de la ChAD d'imposer à l'intimé l'obligation de suivre et de réussir le cours suivant :

• AFC-08593 : En avant-plan ma responsabilité d'expert en sinistre

CONDAMNE l'intimé au paiement de tous les déboursés ;

PERMET à l'intimé d'acquitter le total des amendes et des déboursés en 24 versements mensuels, égaux et consécutifs, débutant le 31^e jour suivant la signification de la présente décision ;

DÉCLARE qu'advenant un défaut de paiement, toutes sommes dues deviendront alors exigibles, sans autre avis ni délai, et l'intimé perdra alors le bénéfice du terme et devra acquitter l'intégralité des sommes ;

PRONONCE une ordonnance de non-publication, de non-diffusion et de non-accessibilité du nom des assurés et de toute information permettant de les identifier (art. 142 du *Code des professions*).

Me Patrick de Niverville, avocat Président

M. Yvan Roy, FPAA, expert en sinistre Membre

Mme Martine Carrier, FPAA, expert en sinistre
Membre

Me Claude G. Leduc Procureur de la partie plaignante

M. Pierre Gemme (personnellement)
Partie intimée

Date d'audience : 9 décembre 2019

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2018-09-07(C)

DATE: 24 février 2020

LE COMITÉ : Me Yves Clermont, avocat

Mme Sonia Jacques, courtier en assurance de

dommages

M. Benoit St-Germain, C.d'A.Ass., PAA, CRM,

courtier en assurance de dommages

Président-suppléant

Membre

Membre

Me MARIE-JOSÉE BELHUMEUR, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

C

JOËLLE LAFRANCE (4A), courtier en assurance de dommages (inactif et sans mode d'exercice)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

- [1] Le 21 novembre 2019, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages s'est réuni pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2018-09-07(C);
- [2] Le syndic était alors représenté par Me Claude G. Leduc et, de son côté, l'intimée Lafrance était absente et non représentée ;
- [3] Le 21 juillet 2019, l'intimée Lafrance a été reconnue coupable¹ d'avoir exercé ses activités professionnelles d'une façon négligente et insouciante en contrevenant à l'article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ. c.D-9.2,r.5);
- [4] Malgré le fait que l'intimée Lafrance a été dûment convoquée pour l'audition sur sanction, elle était absente ;

¹ CHAD c. Lafrance, 2019 CanLII 104049 (QC CDCHAD);

[5] Dans ces circonstances, la partie poursuivante a été autorisée à procéder par défaut, le tout conformément au 2^e alinéa de l'<u>article 144</u> du <u>Code des professions</u>;

I. Représentations sur sanction

- [6] Me Leduc a suggéré au Comité l'imposition des sanctions suivantes à l'intimée Lafrance : une radiation de trois (3) mois sous le premier chef et une amende de 2 000 \$ sous chacun des trois autres chefs, pour un total de 6 000 \$;
- [7] De plus, Me Leduc a également demandé au Comité une ordonnance de publication d'un avis de radiation, aux frais de l'intimée, et une condamnation aux déboursés du dossier;
- [8] Ce dernier a proposé au Comité de considérer les facteurs aggravants suivants :
 - · La protection du public ;
 - · La gravité objective des infractions ;
 - · Le lien direct des infractions avec l'exercice de la profession ;
 - L'atteinte à l'image de la profession et à la réputation des membres de la ChAD.
- [9] Par ailleurs, Me Leduc a mentionné un seul facteur atténuant dans le présent dossier :
 - L'absence d'antécédents disciplinaires de l'intimée Lafrance ;
- [10] En concluant, la partie plaignante a précisé que les sanctions qui sont suggérées s'inscrivent parfaitement dans la fourchette de celles qui sont habituellement imposées pour des cas semblables;
- [11] Afin d'appuyer ses prétentions, Me Leduc a déposé les décisions suivantes :
 - CHAD c. Rigas, 2016 CanLII 53907 (QC CDCHAD);
 - CHAD c. Chapleau, 2018 CanLII 103157 (QC CDCHAD);
 - CHAD c. Marchand, 2018CanLII 52153 (QC CDCHAD);

Analyse et décision

- [12] Tel que l'a établi la Cour d'appel dans l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*², la sanction doit atteindre les objectifs suivants : la protection du public, la dissuasion du professionnel de récidiver, l'exemplarité à l'égard des membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables et finalement, le droit du professionnel visé d'exercer sa profession;
- [13] Le Comité doit également s'assurer de particulariser la sanction en prenant en compte les caractéristiques de chaque dossier, car chaque cas en est un d'espèce;
- [14] Par ailleurs, dans le présent dossier, le Comité a considéré toutes les circonstances tant aggravantes qu'atténuantes afin d'imposer une sanction proportionnelle à la gravité de l'infraction³;
- [15] Ajoutons que les infractions commises par l'intimée Lafrance sont sérieuses et elles ne doivent pas être banalisées par le Comité;
- [16] Soulignons que la sanction disciplinaire n'a pas pour objectif de punir le professionnel, mais vise plutôt à corriger un comportement fautif tout en protégeant le public⁴;
- [17] Les sanctions suggérées par la partie plaignante s'inscrivent dans la fourchette des sanctions généralement imposées pour ce type de manquements déontologiques;
- [18] Pour l'ensemble de ces motifs, après avoir délibéré, le Comité impose donc sous le premier chef, une radiation temporaire du certificat de l'intimée pour une période de 3 mois, laquelle sera exécutoire à compter de la remise en vigueur de ce certificat:
- [19] Un avis de radiation temporaire devra également être publié, aux frais de l'intimée, à compter de la remise en vigueur de son certificat;
- [20] En ce qui a trait aux chefs 2 et 3, le Comité impose sous chaque chef une amende de 2 000\$ ce qui totalise 4 000\$;
- [21] Toutefois, après une analyse du dossier, le Comité considère que sous le chef 4, une réprimande serait une sanction plus appropriée au cas de l'intimée Lafrance;
- [22] À cet égard, il est utile de rappeler qu'une réprimande est une sanction qui sera

^{2 2003} CanLII 32934 (QC CA), aux paragraphes 38 et suivants.

³ OACIQ c. Patry, 2013 CanLII 47258 (QC OACIQ).

⁴ Thibault c. Da Costa, 2014 QCCA 2347 (CanLII); voir également Duplantie c. Notaires, 2003 QCTP 105 (CanLII); Royer c. Rioux, 2004 CanLII, 76507 (QC CQ).

inscrite au dossier de l'intimée⁵;

[23] Le Comité aimerait également rappeler aux représentants en assurances de dommages les règles professionnelles suivantes énoncées par Me Patrick de Niverville dans la décision *Verret* ⁶ :

[56] À cet égard, il y a lieu de rappeler que les courtiers en assurance de dommages « sont plus que de simples vendeurs » [21] et qu'ils ne peuvent se contenter de jouer le seul rôle de « remplisseur de formulaires » [22];

[57] Ainsi, le courtier en assurance de dommages est un professionnel reconnu qui est non seulement le mandataire de son client, mais également son conseiller;

[24] Les représentants en assurance de dommages doivent se conformer à ces règles de base afin de préserver leur image professionnelle auprès du public.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

IMPOSE à l'intimée Joëlle Lafrance les sanctions suivantes:

Sous le Chef 1: une radiation de trois (3) mois;

Sous le Chef 2 : une amende de 2 000 \$;

Sous le Chef 3: une amende de 2 000 \$;

Sous le Chef 4 : une réprimande.

ORDONNE à la secrétaire du Comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimée, un avis de radiation temporaire, conformément à l'<u>article 156</u> du <u>Code des professions</u>, à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimée Lafrance;

CONDAMNE l'intimée au paiement de tous les frais et déboursés, y compris les frais de publication de l'avis de radiation, le cas échéant ;

ACCORDE à l'intimée Lafrance un délai de six (6) mois pour acquitter en versements mensuels égaux et consécutifs le montant total des amendes, soit 4 000\$ et tous les déboursés, qui est calculé à compter du 31° jour suivant la signification de la présente décision;

DÉCLARE que si l'intimée Lafrance est en défaut de payer à l'échéance de l'un

⁵ Lagacé c. Gingras, ès qualités arpenteurs-géomètres, 2000 QCTP 50 (CanLII).

⁶ CHAD c. Verret, 2019 CanLII 47053 (QC CHAD); (Les références mentionnées dans la décision ont été omises).

ou l'autre des versements susdits, elle perdra le bénéfice du terme et toute somme alors impayée deviendra immédiatement due et exigible.

> Me Yves Clermont, avocat Président-suppléant

Mme Sonia Jacques, courtier en assurance de dommages Membre

M. Benoit St-Germain, C.d'A.Ass., PAA, CRM, courtier en assurance de dommages Membre

Me Claude G. Leduc Procureur de la partie plaignante

Madame Joëlle Lafrance Partie intimée (absente et non représentée)

Date d'audience : 21 novembre 2019

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2019-07-01(C)

DATE: 17 février 2020

LE COMITÉ: Me Patrick de Niverville, avocat

Président

M. Bernard Jutras, C.d'A.A., courtier en assurance de

Membre

dommages

Mme Maryse Pelletier, C.d'A.A., courtier en assurance de

Membre

dommages

Me MARIE-JOSÉE BELHUMEUR, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

C.

ALAIN SÉVIGNY, courtier en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

- [1] Le 16 décembre 2019, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition sur sanction dans le dossier 2019-07-01(C);
- [2] Le syndic était alors représenté par Me Jean-François Noiseux et, de son côté, l'intimé se représentait seul ;
- [3] Le 17 octobre 2019, l'intimé fut reconnu coupable des infractions suivantes :
 - D'avoir été négligeant en omettant de communiquer avec l'assurée H.C. pour l'informer des démarches requises suite à l'annulation de ses polices d'assurance-habitation et d'assurance-automobile (chef 1);
 - 2. d'avoir eu une tenue de dossier négligente en omettant d'y noter les communications téléphoniques, les conseils donnés, les décisions prises et les instructions reçues (chef 8).
- [4] Cela dit, les parties ont alors procédé aux représentations sur sanction ;

¹ Chambre de l'assurance de dommages c. Sévigny, 2019 CanLII 112815 (QC CDCHAD);

I. Preuve sur sanction

- [5] L'intimé n'étant pas représenté par avocat, le Comité a alors choisi de jouer un rôle plus actif afin de se conformer à son devoir d'assistance²;
- [6] C'est ainsi que l'intimé fut invité à témoigner afin de lui permettre d'établir certaines circonstances atténuantes ;
- [7] Cette preuve testimoniale a permis d'établir les faits suivants :
 - L'intimé est âgé de 57 ans ;
 - Il est père d'un jeune enfant de 19 mois ;
 - Il est dans le domaine de l'assurance depuis environ 40 ans ;
 - Son revenu annuel est de l'ordre de 30 000\$
 - Depuis la date des évènements, il a modifié ses méthodes de travail;
 - Il utilise un nouveau logiciel (Power broker) pour la gestion de ses dossiersclients;
 - Finalement, il a amélioré sa tenue de dossier en notant toutes ses communications et ses interventions.
- [8] Suite à ce court témoignage, les parties ont présenté leurs arguments quant aux sanctions devant être imposées à l'intimé ;

II. Représentations sur sanction

A) Par le syndic

- [9] Me Noiseux demande au nom du syndic, d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes :
 - Chef 1: Une amende de 2 500\$;
 - Chef 8: Une amende de 2 000\$.
- [10] De plus, le syndic suggère d'imposer à l'intimé l'obligation de suivre un cours de formation continue portant sur la conformité et la relation-client (AFC-06573);

² Attara c. Dentistes (Ordre professionnel des), 2019 QCTP 123 (CanlII);

- [11] Évidemment, tous les déboursés du dossier devraient être à la charge de l'intimé;
- [12] Parmi les facteurs aggravants, Me Noiseux identifie les suivants :
 - La gravité objective des infractions ;
 - Le fait que ceux-ci se situent au cœur de l'exercice de la profession ;
 - L'expérience de l'intimé (40 ans);
 - Le découvert d'assurance tant pour l'automobile que pour l'habitation de la cliente;
 - La durée des infractions, la cliente ayant été à découvert durant plusieurs mois;
- [13] Quant aux circonstances atténuantes, le procureur du syndic reconnait que l'intimé doit bénéficier des facteurs suivants :
 - Dès le début du dossier, il a reconnu les faits générateurs des infractions déontologiques ;
 - Il n'a tiré aucun bénéfice personnel des infractions ;
 - La cliente n'a pas subi de préjudice, malgré la négligence de l'intimé;
 - Il a formulé des regrets et surtout, il a modifié ses méthodes de travail.
- [14] Quant à l'amende de 2 500\$ requise pour le chef no. 1 (découvert d'assurance), la partie poursuivante prend appui sur les précédents :
 - Chambre de l'assurance de dommages c. Verret, 2019 CanLII 47053 (QC CDCHAD);
 - Chambre de l'assurance de dommages c. Daoust, 2017 CanLII 3855 (QC CDCHAD);
 - Chambre de l'assurance de dommages c. Vaval, 2016 CanLII 66957 (QC CDCHAD);
 - Chambre de l'assurance de dommages c. Latreille, 2016 CanLII 4233 (QC CDCHAD).
- [15] Pour le chef no. 8 (tenue de dossier), le syndic nous réfère aux jugements suivants :
 - Chambre de l'assurance de dommages c. Larivière, 2018 CanLII 122743 (QC

CDCHAD);

Chambre de l'assurance de dommages c. Gagnon, 2017 CanLII 30960 (QC CDCHAD);

- Chambre de l'assurance de dommages c. Gouin, 2016 CanLII 53909 (QC CDCHAD).
- [16] Finalement, le syndic conclut au caractère juste et raisonnable des sanctions suggérées et demande, en conséquence, au Comité, d'entériner sa suggestion ;

B) Par l'intimé

[17] De son côté, l'intimé na pas vraiment suggéré de sanction, mais s'est plutôt limité à rappeler au Comité qu'il a pris les moyens nécessaires pour éviter la répétition des gestes reprochés ;

III. Analyse et decision

A) Motifs d'ordre général

- [18] Les sanctions suggérées par le syndic s'inscrivent dans la fourchette des peines habituellement imposées pour ce type d'infraction, tel que démontré par la jurisprudence produite à l'audition;
- [19] Elles ont également l'avantage de tenir compte de l'ensemble des circonstances aggravantes et atténuantes, propres au dossier de l'intimé ;
- [20] Par contre, de l'avis du Comité, celles-ci ne prennent pas en ligne de compte le principe de la globalité des sanctions ;

B) Le principe de la globalité

- [21] Ainsi, chaque sanction prise individuellement tient compte d'une part, de la gravité objective de l'infraction reprochée et d'autre part, des circonstances atténuantes dont l'intimé doit bénéficier ;
- [22] Cependant, lorsqu'envisagé sous l'angle de la globalité et surtout, si l'on considère la situation financière et familiale de l'intimé, alors celles-ci deviennent accablantes et même punitives³;
- [23] Cela dit, avec égard pour l'opinion contraire⁴, le principe de la globalité est encore d'actualité lorsqu'il s'agit de décider de la sanction devant être imposée à un

³ Brochu c. Médecins, 2002 QCTP 2, par. 62 et 65

⁴ S. TISSERAND, « Existe-t-il vraiment une amende minimale en droit disciplinaire » S.F.P.B.Q., Développement récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire (2019), Vol. 458, p. 357-433, Éditions Yvon Blais, 2019 ;

intimé en matière disciplinaire ;

[24] D'ailleurs, dans un arrêt récent⁵, le Tribunal des professions concluait que l'omission de tenir compte du principe de la globalité constitue une erreur de principe⁶ pour les motifs suivants :

[205] Pour le Tribunal, **cette omission constitue une erreur de principe**. En effet, la Cour d'appel a rappelé encore récemment l'importance de considérer le principe de la totalité des peines en droit criminel. Voici comment elle s'exprime dans l'affaire Desjardins[57]:

- [33] Dans le but d'éviter cette distorsion et ces effets non voulus, la peine juste et appropriée pour chaque chef d'accusation devrait être déterminée selon les objectifs et principes applicables à la détermination des peines et le caractère concurrent ou consécutif de chacune de ces peines par rapport aux autres peines infligées devrait être prononcé, le tout sans égard à la peine totale qui peut en résulter.
- [34] Ce n'est qu'une fois que ce travail est effectué que le principe de la totalité des peines devrait être considéré. Si, en application de ce principe, le tribunal estime que la peine totale devrait être réduite, il est alors préférable, dans la mesure du possible, de rendre les peines en cause concurrentes afin d'atteindre ce but. Si la méthode des peines concurrentes ne peut donner une peine totale juste et appropriée, le tribunal peut alors réduire une ou plusieurs des peines sur certains chefs afin d'atteindre la peine totale appropriée.
- [35] La détermination de la peine doit demeurer un exercice transparent et, à cette fin, le tribunal doit indiquer lesquelles des peines autrement consécutives sont devenues concurrentes à cause du principe de la totalité des peines ou, le cas échéant, lesquelles des peines identifiées ont été réduites à cette fin.
- [36] Si un certain flottement jurisprudentiel existait quant à la méthode appropriée pour déterminer la peine totale lors d'infractions multiples menant à des peines consécutives, il semble maintenant acquis que la méthode décrite ci-dessus (la méthode de la « peine totale ») est celle qui doit être privilégiée.

(Soulignements du Comité)

- [206] De même, il est aussi possible de déterminer une peine globale pour ensuite la répartir entre les différentes infractions, comme le suggère la Cour d'appel dans l'affaire Guerrero [58] :
- [55] Malgré cette souplesse apparente et relative, l'approche à privilégier en présence d'infractions multiples, surtout lorsque les parties ne s'entendent pas et que les accusations émanent d'événements distincts, est de fixer les peines pour chacune des infractions, de décider si elles doivent être concurrentes ou consécutives et enfin, dans ce dernier cas, de déterminer si le tout enfreint les

⁵ Duguay c. Dentistes (Ordre professionnel des), 2019 QCTP 31;

⁶ Ibid, par. 205;

règles de la totalité (art. 718.2c) C.cr.) et de la proportionnalité (art. 718.1 C.cr.). Des ajustements sont alors possibles pour obtenir la peine appropriée dans un cas donné. Certes, le juge peut d'abord déterminer la peine globale pour ensuite la répartir entre les différentes infractions. À la limite, l'exercice est le même, bien que la première approche, en s'attardant à chaque infraction individuellement, semble permettre une meilleure corrélation entre, d'une part, la peine et, d'autre part, le crime et le criminel.

[207] Reste maintenant à décider si cette erreur a un impact sur les sanctions imposées.

[208] Les amendes, les périodes de radiation temporaire et la suspension de l'exercice professionnel de l'appelant dans trois domaines spécifiques constituent, pour le Tribunal, un fardeau accablant pour l'appelant [59]. En effet, le cumul de ces sanctions apparaît démesuré. Au surplus, il confère aux sanctions un caractère punitif, ce qui n'est pas l'objectif du droit disciplinaire [60].

(Soulignements du Comité)

C) Conclusion

- [25] Pour ces motifs, les sanctions suggérées par le syndic seront entérinées, mais elles seront réduites à une somme globale de 2 000\$;
- [26] De plus, tel que suggéré par le syndic, le Comité recommande au Conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages d'imposer à l'intimé le cours de formation continue numéro AFC-06573 afin de donner à la sanction un volet éducatif propre à assurer, pour l'avenir, une meilleure protection du public ;
- [27] Enfin, vu la situation financière et familiale de l'intimé, un délai de paiement de douze (12) mois lui sera accordé pour acquitter le montant des amendes et des déboursés;
- [28] De plus, le montant des déboursés sera limité à 75%, vu que l'intimé a été acquitté de deux (2) chefs sur huit (8), soit 25% des infractions reprochées ;

PAR CES MOTIFS. LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

IMPOSE à l'intimé les sanctions suivantes :

Chef 1 : une amende de 2 500\$;

RECOMMANDE au Conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages d'imposer à l'intimé, l'obligation de suivre et de réussir, dans un délai de douze (12) mois, le cours suivant :

AFC-06573 « La conformité et la relation-clients : comment éviter les problèmes »

DÉCLARE que ledit cours ne donnera pas droit à des unités de formation continue (UFC), le tout conformément au deuxième alinéa de l'article 10 du *Règlement sur la formation continue de la Chambre de l'assurance de dommages* (R.L.R.Q. c. D-9.2, R. 12.1)

Chefs 8: une amende de 2 000\$;

RÉDUIT le montant total des amendes susdites à la somme globale de 2 000\$, le tout suivant le principe de la globalité des sanctions ;

CONDAMNE l'intimé au paiement de 75% des déboursés du dossier ;

PERMET à l'intimé d'acquitter le montant des amendes et des déboursés en douze (12) versement mensuels, égaux et consécutifs, débutant le premier jour du mois suivant la signification de la présente décision ;

DÉCLARE qu'à défaut de respecter l'un ou l'autre des versements ci-haut mentionnés, l'intimé perdra le bénéfice du terme et alors le solde de sa dette deviendra dû et exigible, sans autre avis, ni délai.

Me Patrick de Niverville, avocat Président

M. Bernard Jutras, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages Membre

Mme Maryse Pelletier, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages Membre

Me Jean-François Noiseux Procureur de la partie plaignante

M. Alain Sévigny (se représentant seul) Partie intimée

Date d'audience : 16 décembre 2019

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
- 4.2 Réglementation
- 4.3 Autres consultations
- 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
- 4.5 Autres décisions

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

4.2 RÉGLEMENTATION

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
- 5.2 Réglementation et lignes directrices
- 5.3 Autres consultations
- 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
- 5.5 Sanctions administratives
- 5.6 Protection des dépôts
- 5.7 Autres décisions

5.1 **AVIS ET COMMUNIQUÉS**

Avis relatif au dépôt de l'état intermédiaire et autres documents pour le semestre se terminant le 30 avril 2020 - Assureurs de dommages autorisés à exercer leurs activités au Québec

En vertu des dispositions de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1 (la «Loi»), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les «documents et renseignements exigés»).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les «SEL») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Vous trouverez sur le site Web de l'Autorité la version complète du présent avis incluant les annexes détaillant les exigences spécifiques relatives au dépôt des documents pour le semestre se terminant le 30 avril 2020. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant :

https://lautorite.gc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Sanctions administratives pécuniaires

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou le refus de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs) explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/

Veuillez noter que le Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs) concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés et la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

Renseignements additionnels:

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse : Info-Divulgations@lautorite.qc.ca

Le 30 avril 2020

Avis relatif au dépôt de l'état intermédiaire et autres documents pour le semestre se terminant le 30 avril 2020 - Assureurs de personnes autorisés à exercer leurs activités au Québec

En vertu des dispositions de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1 (la «Loi»), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les «documents et renseignements exigés»).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les «SEL») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Vous trouverez sur le site Web de l'Autorité la version complète du présent avis incluant les annexes détaillant les exigences spécifiques relatives au dépôt des documents pour le semestre se terminant le 30 avril 2020. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant :

https://lautorite.gc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Sanctions administratives pécuniaires

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou le refus de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs) explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

https://lautorite.gc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/

Veuillez noter que le Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs) concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés et la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

Renseignements additionnels:

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse :

Info-Divulgations@lautorite.gc.ca

Le 30 avril 2020

Avis relatif à l'application du Règlement d'application de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts

Le présent avis s'adresse aux institutions de dépôts autorisées. Il vise à expliquer la facon dont l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») entend appliquer certaines dispositions du Rèalement d'application de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts¹ (le « Règlement »), RLRQ, c. I-13.2.2, r.1. Le Règlement a été modifié pour tenir compte de l'évolution des activités de dépôts et de la technologie et offrir un régime québécois de protection des dépôts harmonisé avec le régime fédéral. Sauf exception, les modifications apportées au Règlement sont entrées en vigueur le 30 avril 2020.

1. Lieu d'un dépôt électronique

Le lieu du dépôt permet d'établir qu'un dépôt a été fait ou est payable au Québec soit l'une des conditions pour qu'il soit protégé par l'Autorité².

Plus particulièrement, un dépôt d'argent fait par l'entremise d'un moyen technologique (site Web, application mobile, guichet automatique, etc.) est considéré être fait au lieu d'affaires de l'institution, de sa succursale ou de son agent qui a reçu les fonds. Le lieu d'affaires peut être :

- la place d'affaires où le déposant a ouvert son compte ou celle avec laquelle il fait des affaires régulièrement en personne;
- le principal établissement de l'institution lorsque la relation avec le déposant est exclusivement électronique ou faite via un autre moyen technologique;
- le lieu où est constatée l'obligation de remboursement au déposant dans ses livres comptables.

Prenons, par exemple, une institution de dépôts autorisée qui a un seul établissement au Québec (à Gatineau) et opère un guichet automatique en Ontario (à Ottawa). Même si un dépôt est effectué par l'entremise du guichet automatique en Ontario, il est tout de même considéré être fait au Québec. Admettons que cette même institution offre aussi à ses clients la possibilité de faire un dépôt par l'entremise d'une application mobile, le lieu du dépôt sera le Québec même si le déposant réside aux États-Unis et effectue son dépôt de cet endroit.

Le fait que le site Web d'une institution soit opéré par un fournisseur basé à l'extérieur du Québec ou qu'il soit hébergé sur une infrastructure technologique hors du Québec, n'en fait pas un dépôt reçu à cet endroit.

2. Catégorie de dépôts distincts

Les dépôts sont protégés par l'Autorité jusqu'à 100 000 \$ par institution de dépôts autorisée, et ce, distinctement dans chaque catégorie de dépôts. Outre la catégorie des dépôts personnels dans des comptes non enregistrés, les catégories, en vigueur au 30 avril 2020, sont les dépôts en :

Régime enregistré d'épargne-retraite (« REER »), incluant notamment le compte de retraite immobilisé (« CRI »)

¹ Avant le 30 avril 2020, le Règlement était intitulé Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-dépôts.

² Article 33.1, Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2.

- Fonds enregistré de revenu de retraite (« FERR »), incluant notamment le fonds de revenu viager (« FRV »)
- Compte d'épargne libre d'impôt (« CELI »)
- Fiducie ou pour l'administration du bien d'autrui
- Copropriété, détenus conjointement avec les mêmes personnes
- Réserve pour le paiement d'impôts fonciers

Au 30 avril 2021, la catégorie des dépôts pour le paiement des impôts fonciers sera retirée et s'ajouteront les catégories de dépôts suivantes :

- Régime enregistré d'épargne-invalidité (« REEI »)
- Régime enregistré d'épargne-études (« REEE »).

Dépôts en REEI

Les dépôts d'une personne faits dans plusieurs comptes d'une même catégorie sont regroupés aux fins du calcul des dépôts protégés. Pour les dépôts dans un REEI, une seule personne est bénéficiaire du régime. Il faut alors regrouper l'ensemble des dépôts de cette même personne en REEI et limiter la protection à 100 000 \$ pour cette catégorie. Le fait que certains de ces dépôts soient détenus en fiducie ou administrés par autrui ne permet pas d'obtenir une autre protection distincte. Par exemple, une personne, qui a des dépôts dans son REEI dans trois dépôts à terme de 50 000 \$ chacun, bénéficiera d'une protection limitée à 100 000 \$ pour la catégorie de dépôts REEI, même si l'un de ces dépôts à terme est administré par autrui.

Dépôts en REEE

Pour les dépôts dans un REEE, il peut y avoir plusieurs bénéficiaires (par exemple, les enfants qui feront des études) à qui les sommes du régime sont destinées. Il faut alors regrouper l'ensemble des dépôts faits dans un même régime et limiter la protection à 100 000 \$ par bénéficiaire. Par exemple, une mère a ouvert un REEE familial pour ses trois enfants. Il y a 150 000 \$ dans ce REEE et chaque enfant aurait droit à 50 000 \$ pour ses études. La protection de l'Autorité est alors de 150 000 \$. Si le père a également ouvert un REEE individuel pour l'aîné des trois enfants dont le montant en dépôts est de 60 000 \$, alors le montant de 60 000 \$ sera protégé puisqu'il s'agit d'un autre régime.

Dépôts en fiducie ou administrés par autrui

Pour les dépôts en fiducie ou administrés par autrui, le Règlement explicite qu'ils sont distincts des autres dépôts que le fiduciaire ou l'administrateur du bien d'autrui pourrait avoir en son nom personnel auprès de l'institution. Il peut y avoir plusieurs personnes bénéficiaires à qui les sommes de la fiducie ou du régime d'administration sont destinées. Dans ce cas, il faut regrouper l'ensemble des dépôts faits dans une même fiducie ou un même régime d'administration et limiter la protection à 100 000 \$ par personne bénéficiaire. Par exemple, une société de fiducie gère une fiducie familiale. Il y a 300 000 \$ dans cette fiducie et chacun des trois bénéficiaires a droit à une part égale. La protection de l'Autorité est alors de 300 000 \$. Si l'un de ces trois bénéficiaires est également bénéficiaire d'une fiducie successorale administrée dans la même institution pour un montant de 25 000 \$, alors le montant de 25 000 \$ sera protégé distinctement puisqu'il s'agit de deux fiducies distinctes.

Toutefois, l'administration du bien d'autrui en dehors du cadre de l'exploitation d'une entreprise, sauf dans le cas de l'administration d'une fiducie ou d'une liquidation, ne donne pas droit à la personne dont les biens sont administrés à une protection distincte. Pensons à la gestion par procuration, à la gestion

pour mandat d'inaptitude ou encore à la gestion fortuite par un particulier de sommes appartenant à autrui. Par exemple, une personne, qui a un compte chèques personnel de 100 000 \$ et qui confie la gestion d'un autre dépôt de 50 000 \$ à un parent, ne serait protégée que pour 100 000 \$. Le seul fait de confier la gestion d'un dépôt à quelqu'un d'autre n'amène pas une protection additionnelle à la personne. Il faut que la personne à laquelle les fonds sont confiés gère une entreprise, par exemple un notaire ou un gestionnaire de fonds, ou qu'il s'agisse d'une fiducie ou d'une succession. Si dans ce même exemple, la personne est également bénéficiaire d'une succession pour un montant de 25 000 \$, alors sa protection serait de 125 000 \$.

3. Registre de l'institution

Le Règlement prévoit que la protection des dépôts ou l'établissement de la prime est fait en fonction des informations contenues aux registres de l'institution de dépôts. Pour l'application du Règlement, l'Autorité considère qu'un registre est un recueil d'informations nécessaires à son activité d'institution de dépôts (sur support traditionnel ou numérique) dans ses livres, ses bases de données ou systèmes informatiques. L'institution doit avoir extrait une information et l'avoir compilée avec d'autres informations semblables pour pouvoir considérer qu'elle a l'information dans ses registres.

Par exemple, si une institution a obtenu une copie d'un acte de fiducie à l'ouverture d'un compte de200 000 \$, mais que les bénéficiaires n'ont pas été saisis dans ses systèmes, alors elle pourra considérer qu'elle n'a pas l'information dans ses registres. L'institution pourra ainsi inscrire un montant de 100 000 \$ en dépôts protégés dans sa déclaration des dépôts garantis au 30 avril et dans l'établissement de sa prime.

4. Obligation d'information du déposant sur la protection des dépôts

L'Autorité reconnaît le rôle de premier plan des institutions de dépôts auprès des déposants en matière d'information et de publicité sur les produits de dépôts et sur la protection des dépôts offerte par l'Autorité. En effet, pour faire un choix éclairé, il est important que le déposant reçoive une information juste et qu'il soit avisé s'il est protégé ou non en cas de faillite de son institution. Cette sensibilisation à la protection des dépôts favorise la confiance et la stabilité du secteur financier. C'est notamment pour ces raisons que le Règlement met à jour certaines obligations et en introduit de nouvelles pour les institutions.

Dès le 30 avril 2020

L'obligation d'information au déposant est renforcée par l'ajout de dispositions venant préciser que tout document d'information ou publicité devra être clair, précis et non trompeur. Avant que le déposant n'ouvre un compte et ne se procure un produit de dépôt, l'institution doit dorénavant lui fournir un descriptif de la protection des dépôts offerte par l'Autorité qui lui explique notamment les principales caractéristiques de cette protection. L'institution détermine la façon appropriée de remplir cette obligation, mais elle peut à cet effet fournir le dépliant d'information sur la protection des dépôts ou référer au site Web de l'Autorité.

L'Autorité considère que les institutions devraient renseigner les déposants, notamment sur les dépôts éligibles et ceux qui ne le sont pas, les catégories de dépôts donnant droit à une protection distincte et les montants protégés dans ces cas. En cas de situation particulière influençant la protection du déposant comme lors d'une fusion d'institutions, l'Autorité s'attend aussi à ce que l'institution explique les impacts sur leur protection aux déposants concernés.

Lorsqu'un produit offert s'apparente à un dépôt ou qu'il peut prêter à confusion, les institutions doivent aussi en informer clairement les consommateurs, notamment en leur signalant que ce produit n'est pas un dépôt d'argent éligible à la protection des dépôts offerte par l'Autorité. L'institution peut alors utiliser une mention similaire à la mention suivante : « Les fonds dont la réception est constatée par le présent document ne constituent pas un dépôt d'argent au sens de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts ».

Concernant le signe officiel, les institutions de dépôts autorisées doivent l'afficher visiblement à l'entrée et à l'intérieur de leurs établissements pour indiquer au public qu'elles sont autorisées par l'Autorité et que leurs dépôts sont protégés. L'Autorité ne s'attend pas à ce que le signe officiel soit exhibé au lieu d'affaires d'un agent de l'institution lorsque cet affichage pourrait créer de la confusion, à savoir qui est l'institution de dépôts autorisée par l'Autorité. Par exemple, si une institution de dépôts autorisée offre ses produits de dépôts par l'entremise d'agents opérant dans les succursales d'une banque, alors le signe officiel de l'Autorité ne devrait pas être exhibé dans ces succursales pour éviter que le public déduise faussement que la banque est une institution de dépôts autorisée par l'Autorité.

À compter du 30 avril 2021

Afin de tenir compte des habitudes des déposants quant aux nouvelles technologies, le Règlement introduit de nouvelles obligations d'affichage numérique lorsque la sollicitation et la réception des dépôts sont faites par l'entremise d'un moyen technologique.

L'Autorité s'attend à ce que les institutions affichent le signe officiel le plus tôt possible dans l'ordre des actions menant à la prise d'un dépôt par un moyen technologique. De plus, l'endroit choisi pour cet affichage du signe officiel ne devrait pas induire en erreur le déposant sur l'institution de dépôts qui est autorisée et sur le produit qui est protégé par l'Autorité.

Par exemple, s'il y a un seul site Web pour l'ensemble des institutions d'un groupe financier et que certains membres seulement sont des institutions de dépôts autorisées par l'Autorité, le signe officiel devrait être affiché sur une page Web liée à l'institution de dépôts autorisée, et non sur la page du groupe financier. Le consommateur devant comprendre facilement laquelle des institutions est l'institution de dépôts autorisée dans le groupe financier.

Les institutions de dépôts autorisées ont jusqu'au 30 avril 2021 afin de faire les ajustements à leurs sites Web, applications et autres moyens numériques à cet effet.

5. Institutions de dépôts autorisées à charte fédérale

Toute institution de dépôts, sauf une banque, doit obtenir l'autorisation de l'Autorité pour solliciter ou recevoir des dépôts d'argent du public au Québec. Les institutions de dépôts autorisées à charte fédérale sont également membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), laquelle offre un régime de protection des dépôts similaire à celui de l'Autorité.

Afin d'éviter les duplications en matière de protection des dépôts, l'accord conclu en 1969 entre la Régie de l'assurance-dépôts du Québec³ et la SADC stipule notamment que cette dernière rembourserait les dépôts protégés en cas de faillite des institutions de dépôts autorisées à charte fédérale. En conséquence, ces dernières transmettent à l'Autorité et à la SADC leur déclaration de dépôts garantis, mais ne paient une prime qu'à la SADC (selon les règlements de la SADC pris à cet effet).

³ Le 1^{er} février 2004, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec a été intégrée au sein de l'Autorité des marchés financiers.

Étant donné que les institutions de dépôts autorisées à charte fédérale doivent respecter des obligations réglementaires de la SADC équivalentes à celles de l'Autorité, elles sont considérées se conformer au Règlement en ce qui concerne les :

- exigences d'information des déposants sur la protection des dépôts (elles n'ont notamment pas à afficher le signe officiel d'autorisation de l'Autorité);
- exigences de données aux fins de remboursement des dépôts (elles n'ont notamment pas l'obligation de se soumettre aux tests de conformité de l'Autorité).

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Hugues Trépanier Analyste expert de la résolution et de l'assurance-dépôts Direction de la résolution et de l'assurance-dépôts Autorité des marchés financiers

Téléphone: (418) 525-0337, poste 4676 Numéro sans frais: 1 877 525-0337

Courrier électronique : hugues.trepanier@lautorite.qc.ca

Le 30 avril 2020

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

5.7 AUTRES DÉCISIONS



Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
- 6.2 Réglementation et instructions générales
- 6.3 Autres consultations
- 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
- 6.5 Interdictions
- 6.6 Placements
- 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
- 6.8 Offres publiques
- 6.9 Information sur les valeurs en circulation
- 6.10 Autres décisions
- 6.11 Annexes et autres renseignements

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

6.5 **INTERDICTIONS**

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

6.6 **PLACEMENTS**

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale¹
Fédération des caisses Desjardins du Québec	24 avril 2020	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Brookfield Renewable Corporation	27 avril 2020	Ontario
Brookfield Renewable Partners L.P.	27 avril 2020	Ontario
Fonds alternatif ESG Waratah	27 avril 2020	Ontario
Rogers Communications Inc.	23 avril 2020	Ontario
Village Farms International, Inc.	22 avril 2020	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Brompton Global Real Assets Dividend ETF	22 avril 2020	Ontario
Brompton North American Low Volatility Dividend ETF		
Catégorie Actions de croissance	22 avril 2020	Ontario
canadiennes AGF		
Catégorie canadienne Dividendes de grandes		
capitalisations AGF		
Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF		
Fonds canadien de petites capitalisations AGF série OPC		
Fonds de revenu de dividendes AGFiQ		
Catégorie Croissance américaine AGF		
Fonds de croissance américaine AGF		
Catégorie Croissance asiatique AGF		
Catégorie Direction Chine AGF		
Catégorie Marchés émergents AGF		
Fonds des marchés émergents AGF		
Catégorie Actions européennes AGF		
Fonds d'actions européennes AGF		
Catégorie mondiale de dividendes AGF		
Fonds mondial de dividendes AGF		
Catégorie Actions mondiales AGF		
Fonds d'actions mondiales AGF		
Fonds Sélect mondial AGF		
Fonds ÉU. petite et moyenne capitalisation AGF		
Catégorie Secteurs américains AGFiQ		
Catégorie Actifs réels mondiaux AGF		
Fonds d'actifs réels mondiaux AGF		
Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF		
Fonds de revenu ciblé AGF série OPC		

Nom de l'émetteur Date du visa Autorité principale¹ Fonds de revenu stratégique Fonds de revenu tactique AGF Catégorie Revenu diversifié AGF Fonds de revenu diversifié AGF Fonds équilibré des marchés émergents **AGF** Fonds de revenu d'actions AGF (auparavant, Fonds d'actions à revenu ciblé AGF) Fonds équilibré stratégique mondial AGF Fonds tactique AGF Fonds de marché monétaire canadien AGF série OPC, série F et série O Catégorie Revenu fixe Plus AGF Fonds de revenu fixe Plus AGF Catégorie Revenu à court terme AGF Fonds d'obligations des marchés émergents AGF Fonds de revenu à taux variable AGF Fonds d'obligations mondiales AGF Fonds d'obligations mondiale convertibles AGF Fonds d'obligations à rendement élevé Catégorie Obligations à rendement global **AGF** Fonds d'obligations à rendement global **AGF** Portefeuille Éléments Équilibré AGF Portefeuille Éléments Conservateur AGF Portefeuille Éléments Mondial AGF Portefeuille Éléments Croissance AGF Portefeuille Éléments Rendement AGF Catégories Portefeuilles ÉlémentsMC AGF Catégorie Portefeuille Éléments Équilibré AGF Catégorie Portefeuille Éléments

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Conservateur AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments Mondial AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments		
Croissance AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments		
Rendement AGF		
Catégorie de ressources mondiales Dundee	23 avril 2020	Ontario
FINB de dividendes First Trust Value LineMD (couvert en dollars canadiens)	27 avril 2020	Ontario
FNB First Trust AlphaDEXMC dividendes de marchés émergents (couvert en dollars canadiens)		
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)		
FNB canadien de puissance du capital First Trust		
FNB international de puissance du capital First Trust		
FINB socialement responsable Amérique du Nord Wealthsimple	22 avril 2020	Ontario
FINB socialement responsable de marchés développés ex Amérique du Nord Wealthsimple		
FNB Indice des obligations gouvernementales coupons détachés échelonnées 1-5 ans CI First Asset	23 avril 2020	Ontario
FNB actif Dividendes canadiens CI First Asset		
FNB actif Crédit CI First Asset		
FNB actif Services publics et infrastructures CI First Asset		
FNB Indice de rachat d'actions canadiennes CI First Asset		
FNB d'obligations convertibles canadiennes CI First Asset		

Nom de l'émetteur Date du visa Autorité principale1 FNB de FPI canadiennes CI First Asset Catégorie FNB Revenu de banques canadiennes CI First Asset Catégorie FNB Revenu d'actions canadiennes de base CI First Asset FNB Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI First Asset FNB amélioré d'obligations gouvernementales CI First Asset FNB amélioré d'obligations à courte durée CI First Asset FNB Banques européennes CI First Asset FNB Secteur financier mondial CI First Asset FNB Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI First Asset FNB Options d'achat couvertes sur géants de la santé CI First Asset FNB d'obligations de qualité supérieure CI First Asset FNB Revenu fixe de longue durée CI First Asset FNB Indice Morningstar Canada Dividende cible 30 CI First Asset **FNB Indice Morningstar Canada** Momentum CI First Asset FNB Indice Morningstar Canada Valeur CI First Asset **FNB Indice Morningstar International** Momentum CI First Asset **FNB Indice Morningstar International** Valeur CI First Asset FNB Indice Morningstar Banque Nationale Québec CI First Asset FNB Indice Morningstar États-Unis Dividende cible 50 CI First Asset FNB Indice Morningstar États-Unis Momentum CI First Asset FNB Indice Morningstar États-Unis Valeur CI First Asset

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Indice MSCI Canada Pondération faible risque CI First Asset		
Catégorie FNB Indice MSCI Canada Qualité CI First Asset		
FNB Indice MSCI Europe Pondération faible risque CI First Asset		
FNB Indice MSCI International Pondération faible risque CI First Asset		
FNB Indice MSCI États-Unis Pondération faible risque CI First Asset		
FNB Indice MSCI Monde Pondération faible risque CI First Asset		
FNB d'actions privilégiées CI First Asset		
Catégorie FNB Indice des obligations gouvernementales à court terme CI First Asset		
FNB Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI First Asset		
FNB Revenu de compagnies d'assurances américaines et canadiennes CI First Asset		
FNB Indice de rachat d'actions américaines CI First Asset		
FNB Indice Chefs de file américains CI First Asset		
Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh	22 avril 2020	Ontario
Fonds d'obligations diversifiées Ninepoint	27 avril 2020	Ontario
Fonds énergie Ninepoint		
Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint		
Fonds immobilier mondial Ninepoint		
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint		
Fonds d'épargne à intérêt élevé Ninepoint		
Fonds de santé alternative Ninepoint		
Fonds petite capitalisation internationale Ninepoint		
Fonds actions canadiennes – concentré Ninepoint		
Catégorie d'obligations diversifiées		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Ninepoint		
Catégorie ressources Ninepoint		
Catégorie d'actions argentifères Ninepoint		
Fonds équilibré amélioré Ninepoint		
Catégorie d'actions améliorées Ninepoint		
Catégorie d'actions américaines améliorées Ninepoint		
Catégorie ciblée de dividendes mondiaux Ninepoint		
Fonds de lingots d'or Ninepoint		
Fonds de lingots d'argent Ninepoint		
Fonds de revenu alternatif Vision	27 avril 2020	Ontario
Fonds alternatif neutre au marché Vision		
Fonds de titres à revenu fixe de base améliorés en \$ US CI DoubleLine	22 avril 2020	Ontario
Fonds de revenu en \$ US CI DoubleLine		
Fonds d'obligations à rendement total en \$ US CI DoubleLine		
Fonds mondial d'obligations totales Franklin	28 avril 2020	Ontario
Franco-Nevada Corporation	28 avril 2020	Ontario
MAG Silver Corp.	24 avril 2020	Colombie-Britannique
The Supreme Cannabis Company, Inc.	22 avril 2020	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport:

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale¹
Catégorie Actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie Catégorie Actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life	28 avril 2020	Manitoba
Catégorie de société aurifère Signature	22 avril 2020	Ontario
FNB BetaPro Pétrole brut Haussier quotidien 2x1 FNB BetaPro Pétrole brut Baissier	27 avril 2020	Ontario
quotidien -2x2		
Fonds de croissance ÉU. IG AGF	28 avril 2020	Manitoba
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life		
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty (couvert en \$ CA)	28 avril 2020	Ontario
Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie	28 avril 2020	Ontario
Fonds global macro Mackenzie		
Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie		
Fonds d'actions internationales de base (Putnam)	24 avril 2020	Ontario
Fonds de dividendes (GIGWL)		
Catégorie Focus Actions canadiennes (CGOV)		
Catégorie Actions internationales de base (Putnam)		
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North	22 avril 2020	Ontario
Fonds Fiera obligations canadiennes	23 avril 2020	Ontario
Fonds Loomis Sayles diversifié mondial obligations de sociétés		
Fonds Loomis Sayles revenu mensuel stratégique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fiera équilibré stratégique enregistré		
Fonds Fiera équilibré intrinsèque enregistré		
Fonds Fiera dividendes canadiens enregistré		
Fonds Fiera dividendes américains enregistré		
Fonds Fiera actions mondiales de base enregistré		
Fonds Fiera actions privilégiées canadiennes enregistré		
Fonds Oakmark actions américaines enregistré		
Fonds Oakmark actions internationales enregistré		
Catégorie Fiera obligations canadiennes		
Catégorie Loomis Sayles diversifiée mondiale obligations de sociétés		
Catégorie Fiera équilibrée stratégique		
Catégorie Fiera équilibrée intrinsèque		
Catégorie Fiera dividendes canadiens		
Catégorie Fiera dividendes américains		
Catégorie Fiera actions mondiales de base		
Catégorie Fiera actions privilégiées canadiennes		
Catégorie Oakmark actions américaines		
Catégorie Oakmark actions internationales		
Harvest global resource leaders ETF	28 avril 2020	Ontario
iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF	23 avril 2020	Ontario
(auparavant, iShares ESG MSCI Canada Index ETF)		
iShares ESG Aware MSCI USA Index ETF		
(auparavant, iShares ESG MSCI USA Index ETF)		
iShares ESG Aware MSCI EAFE Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale¹
Index ETF)		
iShares ESG Aware MSCI Emerging Markets Index ETF		
(auparavant, iShares ESG MSCI Emerging Markets Index ETF)		
iShares ESG Canadian Aggregate Bond Index ETF		
iShares ESG Canadian Short Term Bond Index ETF		
mCloud Technologies Corp. (auparavant, Universal mCloud Corp.)	28 avril 2020	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

27 avril 2020

Ontario

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Yamana Gold Inc.

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-27	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-04-28	2019-11-05
Banque de Montréal	2020-04-23	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-24	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-27	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-04-28	2018-06-01
Banque Nationale du Canada	2020-04-22	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-22	2018-07-03

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	2020-04-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-24	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-24	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-24	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-27	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-27	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-27	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-28	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-28	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-28	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-28	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-04-28	2018-07-03
Banque Royale du Canada	2020-04-03	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-06	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-07	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-08	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-08	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-09	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-09	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-14	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-14	2020-02-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	2020-04-17	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-17	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-17	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-17	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-23	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-04-23	2020-02-27
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2020-04-29	2020-03-11
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-22	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-23	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-23	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-24	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-27	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-27	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-27	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-28	2018-06-28

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-28	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-28	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-04-28	2018-06-28
The Supreme Cannabis Company, Inc.	2020-04-24	2020-04-22

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (« Règlement 45-106 ») et au Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1er octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Albert Mining Inc.	2019-03-11	500 000 \$
Albert Mining Inc.	2019-04-11	165 000 \$
Antera Ventures I Corp.	2019-03-07	494 038 \$
Antler Retail Inc.	2019-03-08	1 471 500 \$
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2019-03-14 au 2019- 03-21	1 724 111 \$
AP IX Tiger Co-Invest, L.P.	2020-03-05	271 653 750 \$
Aprea Therapeutics Inc.	2019-10-07	5 089 545 \$
Azincourt Energy Corp.	2019-03-20 au 2019- 03-28	552 650 \$
Azincourt Energy Corp.	2019-04-08 au 2019- 04-17	293 900 \$
Azincourt Energy Corp.	2019-05-24	540 000 \$
Backstone Real Estate Partners Europe VI SCSP	2019-05-24	218 551 500 \$
Bank of America Corporation	2020-03-24	539 000 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-05-17	8 071 200 \$
Banque Nationale du Canada	2019-03-21	10 000 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-04-06	5 325 600 \$
Banque Nationale du Canada	2019-04-16	6 000 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-04-30	2 185 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-05-28	4 278 600 \$
Banque Nationale du Canada	2019-07-23	1 330 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-07-31	5 450 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-08-27	1 828 000 \$
Banque Nationale du Canada	2019-09-12	10 148 805 \$
Banque Nationale du Canada	2019-11-20	2 533 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Nationale du Canada	2019-12-16	3 960 875 \$
Banque Nationale du Canada	2019-12-27	9 895 141 \$
Banque Nationale du Canada	2020-02-11	5 725 381 \$
Banque Nationale du Canada	2020-03-12	14 825 000 \$
Banque Nationale du Canada	2020-04-14	10 000 000 \$
Blackstone / GSO Secured Lending Fund	2019-12-16	6 583 575 \$
Blackstone / GSO Secured Lending Fund	2020-01-30	1 850 380 \$
Blackstone / GSO Secured Lending Fund	2020-04-08	1 403 400 \$
Bombardier inc.	2019-03-07	69 350 723 \$
Canada House Wellness Group Inc.	2019-03-20	3 270 000 \$
Canada House Wellness Group Inc.	2020-03-04	2 754 767 \$
Cantex Mine Development Corp.	2019-03-15	4 066 000 \$
Cantex Mine Development Corp.	2019-03-22	8 420 000 \$
Cantex Mine Development Corp.	2019-08-22	12 005 160 \$
CCO Holdings, LLC	2020-02-18	167 050 800 \$
Centurion Real Estate Opportunities Trust	2019-06-03	6 567 296 \$
Cevine Capital Management VII (No.1) Feeder Limited Partnership	2019-04-09 au 2019- 04-16	248 606 000 \$
CITIGROUP GLOBAL MARKETS HOLDINGS INC.	2020-03-16	2 094 600 \$
Copper Reef Mining Corporation	2019-03-22	143 000 \$
Corporation Aurifère Origin	2019-03-15	353 000 \$
Corporation Aurifère Origin	2019-03-29	256 000 \$
Corporation Aurifère Origin	2019-05-16	356 600 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Corporation Aurifère Origin	2019-05-29	0\$
Corporation Aurifère Origin	2019-10-10	80 000 \$
CVS Health Corporation	2020-03-31	125 085 949 \$
Daiwa House REIT Investment Corporation	2020-03-03	6 034 342 \$
Defiance Silver Corp.	2019-03-11	1 229 500 \$
Defiance Silver Corp.	2019-04-05	1 057 890 \$
Defiance Silver Corp.	2019-05-03	280 230 \$
Defiance Silver Corp.	2019-08-12	3 323 106 \$
Fiera Properties CORE Pension Trust	2019-03-11	6 000 000 \$
Fiera Properties CORE Pension Trust	2019-06-20	21 500 000 \$
Fiera Properties CORE Pension Trust	2019-11-22	17 500 000 \$
Fonds de placement immobilier Riocan	2020-03-10	350 000 000 \$
Fonds de placements privés à revenu fixe plus Gestion SLC	2020-03-31	82 045 000 \$
Genesis Metals Corp.	2019-03-22	0\$
Genesis Metals Corp.	2019-05-29	520 000 \$
Greycroft Growth III, L.P.	2020-03-12	1 382 000 \$
Harfang Exploration inc.	2019-03-20	1 452 880 \$
Harfang Exploration inc.	2019-09-17	199 999 \$
Harfang Exploration inc.	2019-12-16	624 468 \$
iCON Infrastructure Partners V-B, L.P.	2020-03-26	105 577 500 \$
Insolve Global Credit Feeder Fund IV, L.P.	2019-07-31	14 068 360 \$
Insolve Global Credit Fund IV, L.P.	2019-07-31	1 512 020 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-03-01	250 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-03-25 au 2019- 03-27	85 000 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-07-05	100 000 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-08-14	500 000 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-11-14 au 2019- 11-18	125 000 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-12-17	300 000 \$
InvestEco Sustainable Food Fund III, L.P.	2019-06-21	20 100 000 \$
InvestEco Sustainable Food Fund III, L.P.	2020-04-09	700 006 000 \$
Liberty Defense Holdings, Inc.	2019-03-07	6 846 400 \$
Lobo Genetics Inc.	2019-01-16	581 007 \$
Logistec Corporation	2019-03-25	2 815 335 \$
Logistec Corporation	2020-03-24	2 815 371 \$
Manna Tree Partners Fund I, L.P.	2020-01-28	2 504 580 \$
Manna Tree Partners Fund I, L.P.	2020-03-13	13 935 753 \$
McDonald's Corporation	2020-03-05	49 608 697 \$
Metropolitan Life Global Funding I	2020-04-09	459 800 000 \$
MJIC, Inc.	2019-03-18	7 372 113 \$
Nextleaf Innovations Ltd.	2019-03-14	4 071 095 \$
Nexus Gold Corp.	2019-03-19 au 2019- 03-25	763 257 \$
Nexus Gold Corp.	2019-05-30 au 2019- 06-05	627 703 \$
Pembrook Copper Corp.	2019-03-05	400 000 \$
Pembrook Copper Corp.	2019-05-24	700 000 \$
Pembrook Copper Corp.	2019-09-05	400 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Pembrook Copper Corp.	2019-10-08	400 000 \$
Protech Home Medical Corp.	2019-03-07	15 000 000 \$
Redevances Aurifères Osisko Itée	2020-04-01	85 000 003 \$
Ressources Falco Ltée	2019-03-13	1 820 289 \$
Resverlogix Corp.	2019-03-15	462 000 \$
Resverlogix Corp.	2020-03-10	174 330 \$
Rise Properties Trust	2019-02-19 au 2019- 03-01	3 310 816 \$
Rise Properties Trust	2019-03-25 au 2019- 03-29	2 908 900 \$
Rise Properties Trust	2019-04-17 au 2019- 04-23	1 227 747 \$
Rise Properties Trust	2019-05-08 au 2019- 05-14	635 593 \$
Rise Properties Trust	2019-05-29 au 2019- 06-04	5 671 182 \$
Rise Properties Trust	2019-06-12 au 2019- 06-18	507 588 \$
Rise Properties Trust	2019-07-17 au 2019- 07-23	1 986 132 \$
Rise Properties Trust	2020-02-10 au 2020- 02-14	4 522 870 \$
Riverstone Investments Europe SLP	2020-03-30	2 930 516 \$
Roscan Gold Corporation	2019-03-21	3 800 000 \$
Round Hill Music Royalty Fund III LP	2020-03-31	3 546 750 \$
Rubicon Technology Partners III L.P.	2020-03-13	37 532 700 \$
SmartCentres Real Estate Investment Trust	2019-12-20	437 500 000 \$
Société en commandite Axium Infrastructure Canada II	2020-03-26	158 500 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Société en commandite Axium Infrastructure NA	2020-03-26	215 513 000 \$
The Kingdom of Belgium	2020-04-07	198 379 221 \$
The Walt Disney Company	2019-03-20	36 844 144 \$
The Walt Disney Company	2019-09-06	165 736 034 \$
T-Mobile USA, Inc.	2020-04-09	562 946 449 \$
UBS AG, Jersey Branch	2020-03-03	810 135 \$
Vinergy Resources Ltd.	2019-03-21	1 536 680 \$
Vireo Finco (Canada) Inc.	2019-03-18	68 555 613 \$
Wolverine Partners Corp.	2019-03-19	23 592 750 \$
Youtrients Inc.	2019-03-22	422 010 \$
YUM! Brands, Inc.	2020-04-01	12 383 007 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Village Farms International, Inc.

Vu la demande présentée par Village Farms International, Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 15 avril 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le Règlement 14-101 sur les définitions, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

- « dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;
- « prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 22 avril 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci:
- « supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

- 1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada;
- 2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
- 3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
- 4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
- 5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
- 6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 20 avril 2020.

Hugo Lacroix Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0020

Wheaton Precious Metals Corp.

Vu la demande présentée par Wheaton Precious Metals Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 février 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le Règlement 14-101 sur les définitions, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants:

- « dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du supplément établissant le placement au cours du marché;
- « prospectus » : le prospectus préalable de base de l'émetteur daté du 3 mai 2019 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;
- « supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché que l'émetteur prévoit déposer le ou vers le 16 avril 2020, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

- 1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada;
- 2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
- 3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois:
- 4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
- 5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
- 6. Le prospectus a été déposé en version française et anglaise;
- 7. La version anglaise du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 14 avril 2020.

Hugo Lacroix Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0018

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7	AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ
	Aucune information.

OFFRES PUBLIQUES 6.8

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 **Divers**

Aucune information.

INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION 6.9

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 **Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 **Divers**

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

DARRORTO TRUACOTRICA	
RAPPORTS TRIMESTRIELS	Data du da aumant
ACACTA ENTEDDDICEC INC	Date du document
ACASTA ENTERPRISES INC. ALAMOS GOLD INC.	2020-03-31 2020-03-31
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2020-03-31
ALPHINAT INC.	2020-02-29
CAPSTONE MINING CORP.	2020-03-31
CARDS II TRUST	2020-02-29
CARUBE COPPER CORP.	2020-02-29
CELESTICA INC.	2020-03-31
CENOVUS ENERGY INC.	2020-03-31
CGI INC.	2020-03-31
COMPAGNIE CREDIT FORD DU CANADA	2020-03-31
COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE CO-OPERATORS	2020-03-31
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2020-03-31
EPCOR UTILITIES INC.	2020-03-31
EXCO TECHNOLOGIES LIMITED	2020-03-31
EXPLORATION AZIMUT INC.	2020-02-29
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2020-03-31
FONDS A RENDEMENT FLEXIBLE RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS ACCENT MONDIAL NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS ACCENT MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS CHINE PLUS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS COMMUN DE BASE DE TITRES A REVENU FIXE CIBC (#43150)	2020-02-29
FONDS COMMUN DE BASE PLUS DE TITRES A REVENU FIXE CIBC (#43150)	2020-02-29
FONDS COMMUN PRUDENT DE TITRES A REVENU FIXE CIBC (#43150)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS AME. DE CROISSANCE NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE CROISSANCE RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE VALEUR RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'INFRASTRUCTURE MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'INFRASTRUCTURE MONDIAL NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
RAPPORTS TRIMESTRIELS	2020 02 20
TO THE OTHER PROPERTY.	Date du document
	Date de document

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETÉS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES EN DOLLARS AMERICAINS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE BONS DU TRESOR CANADIENS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE CROISSANCE MONDIAL NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE CROISSANCE MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE DIVIDENDES INTERNATIONAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE MARCHES EMERGENTS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIEN RENAISSANCE	0000 00 00
(#13184)	2020-02-29
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER ALLIED	2020-03-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE REVENU D'ACTIONS AMERICAINES RENAISSANCE (#13184)	
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE EN DOLLARS AMERICAINS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE REVENU ELEVE RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE REVENU MENSUEL CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE SCIENCES DE LA SANTE MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE SCIENCES ET DE TECHNOLOGIES MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	
FONDS DE VALEUR DE BASE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DE VALEUR MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DES MARCHES MONDIAUX RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DU MARCHE MONETAIRE AMERICAIN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS DU MARCHE MONETAIRE RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS EQUILIBRE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS IMMOBILIER MONDIAL NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
FONDS IMMOBILIER MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
GROUPE AECON INC.	2020-02-29
HUSKY ENERGY INC.	2020-03-31
ICONIC MINERALS LTD.	2020-03-31
INVESCO LTD.	2020-02-29
KLONDIKE SILVER CORP.	2020-03-31
KURE TECHNOLOGIES, INC.	2020-02-29
LUNDIN MINING CORPORATION	2020-02-29
MANDAT PRIVE D'ACTIFS REELS RENAISSANCE (#13184)	2020-03-31
INIVIDAT FRIVE D'AUTIFS REELS RENAISSAINCE (#13104)	2020-02-29

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
MANDAT PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE D'ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS	
RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE D'ACTIONS INTERNATIONALES RENAISSANCE (#13184	,
MANDAT PRIVE D'ACTIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE D'OBLIGATIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE DE REVENU D'ACTIONS RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE DE REVENU FIXE MULTISECTORIEL RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE DE REVENU FIXE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE DE REVENU MONDIAL EQUILIBRE D'ACTIFS	2020-02-29
MULTIPLES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE DE REVENU ULTRA COURT TERME RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MANDAT PRIVE MONDIAL EQUILIBRE D'ACTIFS MULTIPLES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
MINERAUX MAGNA TERRA INC.	2020-02-29
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REAL ESTATE	
INVESTMENT TRUST	2020-03-31
NEW GOLD INC.	2020-03-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2020-03-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE A LONG TERME AXIOM (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE DE TITRES ETRANGERS DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL AXIOM (#13184)	2020-02-29
RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU AXIOM (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE MONDIAL DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE OPTIMAL D'ACTIONS MONDIALES NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE OPTIMAL D'ACTIONS MONDIALES RENAISSANCE	
(#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE OPTIMAL D'AVANTAGES SUR L'INFLATION	
RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE OPTIMAL DE CROISSANCE ET DE REVENU	0000 00 00
RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE OPTIMAL DE REVENU RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE OPTIMAL DE REVENU PRUDENT RENAISSANCE (#13184)	2020-02-29
PORTEFEUILLE 100% ACTIONS AXIOM (#13184)	2020-02-29
PRIME BLOCKCHAIN INC.	2020-02-29
PRODUITS NATURELS MONDIAS INC.	2020-02-29
QUEENS'S ROAD CAPITAL LTD.	2020-02-29
QUELINO O NOAD GAFTIAL LID.	2020-02-29

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
RESSOURCES MELKIOR INC.	2020-02-29
ROCKY MOUNTAIN DEALERSHIPS INC.	2020-03-31
SECURE ENERGY SERVICES INC.	2020-03-31
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	2020-03-31
SOCIETE INVESTORS LIMITEE	2020-03-31
STRATEGIE DE RENDEMENT ABSOLU D'ACTIFS MULTIPLES CIBC	2020-02-28
TASEKO MINES LIMITED	2020-03-31
TETRA BIO-PHARMA INC.	2020-02-29
VERMILION ENERGY INC.	2020-03-31
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2020-03-31
ZOOMERMEDIA LIMITED	2020-02-29
407 INTERNATIONAL INC.	2020-03-31

ABITIBI ROYALTIES INC. 2019-12-31 ALLBANC SPLIT CORP. II 2020-02-28 AUTOMOTIVE FINCO CORP. 2019-12-31 BAYMOUNT INCORPORATED 2019-12-31 BELLATRIX EXPLORATION LTD. 2019-12-31 BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31 CENTURION FINANCIAL TRUST 2019-12-31
ABITIBI ROYALTIES INC. 2019-12-31 ALLBANC SPLIT CORP. II 2020-02-28 AUTOMOTIVE FINCO CORP. 2019-12-31 BAYMOUNT INCORPORATED 2019-12-31 BELLATRIX EXPLORATION LTD. 2019-12-31 BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
ALLBANC SPLIT CORP. II 2020-02-28 AUTOMOTIVE FINCO CORP. 2019-12-31 BAYMOUNT INCORPORATED 2019-12-31 BELLATRIX EXPLORATION LTD. 2019-12-31 BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
AUTOMOTIVE FINCO CORP. 2019-12-31 BAYMOUNT INCORPORATED 2019-12-31 BELLATRIX EXPLORATION LTD. 2019-12-31 BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
BAYMOUNT INCORPORATED 2019-12-31 BELLATRIX EXPLORATION LTD. 2019-12-31 BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
BELLATRIX EXPLORATION LTD. 2019-12-31 BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31 CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. 2019-12-31 CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
CAPHA PHARMACEUTICALS INC. 2019-12-31 CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST 2019-12-31 CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
CENTUDIONI FINANCIAL TRUST
CLIVI DIVIDIN I INANGIAL TRUST
CHATEAU BEAUVALLON (PROJET IMMOBILIER) 2019-12-31
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP. 2019-12-31
CORPORATION RESSOURCES NEVADO 2019-12-31
CRESCO LABS INC. 2019-12-31
DRONE DELIVERY CANADA CORP. 2019-12-31
DURUM INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST 2019-12-31
DXI ENERGY INC. 2019-12-31
EARTH ALIVE CLEAN TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31
ECOLOMONDO CORPORATION 2019-12-31
ENTREPRISES INTERNATIONALES DE PROSPECTION 2019-12-31
EQ INC. 2019-12-31
EQUITON BALANCED REAL ESTATE FUND TRUST 2019-12-31
EROS RESOURCES CORP. 2019-12-31
EXPLORATION FIELDEX INC. 2019-12-31
EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE 2019-12-31
EXRO TECHNOLOGIES INC. 2019-12-31
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON 2019-12-31
FINANCE COPOWER, INC. 2019-12-31
FNB INDICE DU PETROLE BRUT CANADIEN (#37471) 2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDO DIODDODTI INITEO DE ODEDIT AL TEDMATIE MINIEDOINIT (1140000)	
FONDS D'OPPORTUNITES DE CREDIT ALTERNATIF NINEPOINT (#43093)	2019-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE INVICO	2019-12-31
FONDS DE STRATEGIES SUR DEVISES NINEPOINT (#43093)	2019-12-31
FORTIFIED TRUST	2019-12-31
FORTUNE BAY CORP.	2019-12-31
FUSE COBALT INC.	2019-12-31
GESTION ACE AVIATION INC.	2019-12-31
GITENNES EXPLORATION INC.	2019-12-31
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	2019-12-31
GUNGNIR RESOURCES INC.	2019-12-31
HUNTINGTON EXPLORATION INC.	2019-12-31
ICM PROPERTY PARTNERS TRUST	2019-12-31
IOU FINANCIAL INC.	2019-12-31
JAYDEN RESOURCES INC.	2019-12-31
KLINIK HEALTH VENTURES CORP.	2019-12-31
LEUCROTTA EXPLORATION INC.	2019-12-31
LONSDALE APARTMENT PROJECT	2019-12-31
MAPLE GOLD MINES LTD.	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
MAPLE LEAF 2013 OIL & GAS INCOME LIMITED PARTNERSHIP	2019-12-31
MEADOWBROOK APARTMENTS	2019-12-31
METAUX HINTERLAND INC. (LES)	2019-12-31
METAUX NIOBAY INC. (LES)	2019-12-31
MILLROCK RESOURCES INC.	2019-12-31
MINES DE LA VALLEE DE L'OR LTEE	2019-12-31
MINES INDEPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.	2019-12-31
MISTANGO RIVER RESOURCES INC.	2019-12-31
NADG NNN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
NEWLOOK CAPITAL DENTAL SERVICES TRUST	2019-12-31
NIOCAN INC.	2019-12-31
NORTH WEST COMPANY INC. (THE)	2020-01-31
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2019-12-31
NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	2019-12-31
OCEANIC IRON ORE CORP.	2019-12-31
ORBUS PHARMA INC.	2019-12-31
ORCA GOLD INC.	2019-12-31
ORSU METALS CORPORATION	2019-12-31
PLACE MONTFORT APARTMENT PROJECT	2019-12-31
POET TECHNOLOGIES INC.	2019-12-31
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2019-12-31
RESSOURCES GOLDEN TAG LTEE	2019-12-31
RESSOURCES JOURDAN INC.	2019-12-31
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
RESSOURCES ROBEX INC.	2019-12-31
ROSEHEARTY ENERGY INC.	2019-12-31
RUSORO MINING LTD.	2019-12-31
SECURE CAPITAL MIC INC.	2019-12-31
SEVEN ACES LIMITED	2019-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE CENTRE DES RECOLLETS-FOUCHER	2019-12-31
SOLUTIONS GLOBALES MOBI724 INC.	2019-12-31
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC.	2019-12-31
SRAI CAPITAL CORP. (*23229)	2019-12-31
SRG MINING INC.	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND (*26113) (*26114)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) REALTY TRUST (*26112) (*26114)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) MORTGAGE FUND (*28233)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) REALTY TRUST (*28232)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY FUND (2005) LIMITED PARTNERSHIP (*23228)	2019-12-31
TITANIUM CORPORATION INC.	2019-12-31
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2019-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2019-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2019-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US (CANADIAN \$)	2019-12-31
VAL-D'OR MINING CORPORATION	2019-12-31
VICTORY NICKEL INC.	2019-12-31
VIVERE COMMUNITIES INC.	2019-12-31
2.2 2 3.4 2 3	

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2019-12-31
WHITEMUD RESOURCES INC.	2019-12-31
WOW UNLIMITED MEDIA INC.	2019-12-31
ZTR ACQUISITION CORP.	2019-12-31
9346-9260 QUEBEC INC.	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
ABITIBI ROYALTIES INC.	2019-12-31
ALLBANC SPLIT CORP. II	2020-02-28
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	2019-12-31
BAYMOUNT INCORPORATED	2019-12-31
BELLATRIX EXPLORATION LTD.	2019-12-31
BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC.	2019-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2019-12-31
CAPHA PHARMACEUTICALS INC.	2019-12-31
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
CORPORATION RESSOURCES NEVADO	2019-12-31
CRESCO LABS INC.	2019-12-31
DRONE DELIVERY CANADA CORP.	2019-12-31
DXI ENERGY INC.	2019-12-31
EARTH ALIVE CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2019-12-31
ECOLOMONDO CORPORATION	2019-12-31
ENTREPRISES INTERNATIONALES DE PROSPECTION	2019-12-31
EQ INC.	2019-12-31
EROS RESOURCES CORP.	2019-12-31
EXPLORATION FIELDEX INC.	2019-12-31
EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE	2019-12-31
EXRO TECHNOLOGIES INC.	2019-12-31
FNB INDICE DU PETROLE BRUT CANADIEN (#37471)	2019-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE CREDIT ALTERNATIF NINEPOINT (#43093)	2019-12-31
FONDS DE STRATEGIES SUR DEVISES NINEPOINT (#43093)	2019-12-31
FORTIFIED TRUST	2019-12-31
FORTUNE BAY CORP.	2019-12-31
FUSE COBALT INC.	2019-12-31
GESTION ACE AVIATION INC.	2019-12-31
GITENNES EXPLORATION INC.	2019-12-31
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	2019-12-31
GUNGNIR RESOURCES INC.	2019-12-31
HUNTINGTON EXPLORATION INC.	2019-12-31
IOU FINANCIAL INC.	2019-12-31
JAYDEN RESOURCES INC.	2019-12-31
KLINIK HEALTH VENTURES CORP.	2019-12-31
LEUCROTTA EXPLORATION INC.	2019-12-31
LONSDALE APARTMENT PROJECT	2019-12-31
MAPLE GOLD MINES LTD.	2019-12-31
MAPLE LEAF 2013 OIL & GAS INCOME LIMITED PARTNERSHIP	2019-12-31
MEADOWBROOK APARTMENTS	2019-12-31
METAUX HINTERLAND INC. (LES)	2019-12-31
METAUX NIOBAY INC. (LES)	2019-12-31
MILLROCK RESOURCES INC.	2019-12-31
MINES DE LA VALLEE DE L'OR LTEE	2019-12-31
MINES INDEPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.	2019-12-31
MISTANGO RIVER RESOURCES INC.	2019-12-31
NADG NNN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
NIOCAN INC.	2019-12-31
NORTH WEST COMPANY INC. (THE)	2020-01-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2019-12-31
NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
OCEANIC IRON ORE CORP.	2019-12-31
ORBUS PHARMA INC.	2019-12-31
ORCA GOLD INC.	2019-12-31
ORSU METALS CORPORATION	2019-12-31
PLACE MONTFORT APARTMENT PROJECT	2019-12-31
POET TECHNOLOGIES INC.	2019-12-31
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2019-12-31
RESSOURCES JOURDAN INC.	2019-12-31
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2019-12-31
RESSOURCES ROBEX INC.	2019-12-31
ROSEHEARTY ENERGY INC.	2019-12-31
RUSORO MINING LTD.	2019-12-31
SEVEN ACES LIMITED	2019-12-31
SOLUTIONS GLOBALES MOBI724 INC.	2019-12-31
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC.	2019-12-31
SRAI CAPITAL CORP. (*23229)	2019-12-31
SRG MINING INC.	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND (*26113) (*26114)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) REALTY TRUST (*26112) (*26114)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) MORTGAGE FUND (*28233)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) REALTY TRUST (*28232)	2019-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY FUND (2005) LIMITED PARTNERSHIP (*23228)	2019-12-31
TITANIUM CORPORATION INC.	2019-12-31
VAL-D'OR MINING CORPORATION	2019-12-31
VICTORY NICKEL INC.	2019-12-31
VIVERE COMMUNITIES INC.	2019-12-31
WHITEMUD RESOURCES INC.	2019-12-31
WOW UNLIMITED MEDIA INC.	2019-12-31
ZTR ACQUISITION CORP.	2019-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	
	Date du
	document
APTOSE BIOSCIENCES INC.	
ARBUTUS BIOPHARMA CORPORATION	
ARTEMIS GOLD INC.	
ATLANTIC POWER CORPORATION	
ATLANTIC POWER LIMITED PARTNERSHIP	
ATLANTIC POWER PREFERRED EQUITY LTD.	
AURINIA PHARMACEUTICALS INC.	
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	
BRP INC.	
CANSO SELECT OPPORTUNITIES CORPORATION	
CANWEL BUILDING MATERIALS GROUP LTD.	
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	
CORPORATION FIERA CAPITAL	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	
	Date du
	document
DIRTT ENVIRONMENTAL SOLUTIONS LTD.	
EARTHRENEW INC.	
ENDO INTERNATIONAL PLC	
EQ INC.	
EXTENDICARE INC.	
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER GRANITE	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER ALLIED	
FPI GRANITE INC.	
IMAX CORPORATION	
INVENTRONICS LIMITED	
MINIERE OSISKO INC.	
MINTO APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
NORTHVIEW APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
NORZINC LTD.	
PAREX RESOURCES INC.	
PERPETUAL ENERGY INC.	
PIERIDAE ENERGY LIMITED	
POINTS INTERNATIONAL LTD.	
PROFOUND MEDICAL CORP.	
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	
RETURN ENERGY INC.	
SIERRA WIRELESS, INC.	
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	
TOUCHSTONE EXPLORATION INC.	
TRILOGY INTERNATIONAL PARTNERS INC.	
WESDOME GOLD MINES LTD.	

NOTICE ANNUELLE	
	Date du
	document
ALLBANC SPLIT CORP. II	2020-02-28
ALLIANCE PIPELINE LIMITED PARTNERSHIP	2019-12-31
CONVERGE TECHNOLOGY SOLUTIONS CORP.	2019-12-31
CRESCO LABS INC.	2019-12-31
DXI ENERGY INC.	2019-12-31
FORTIFIED TRUST	2019-12-31
LEUCROTTA EXPLORATION INC.	2019-12-31
NORTH WEST COMPANY INC. (THE)	2020-01-31
NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	2019-12-31
ORCA GOLD INC.	2019-12-31
POET TECHNOLOGIES INC.	2019-12-31
AVIS SUR L'EMPLOI DU PRODUIT	
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2019-12-31
CENTURION FINANCIAL TRUST	2019-12-31
CENTURION REAL ESTATE OPPORTUNITIES TRUST	2019-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du
	document
DURUM INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
EQUITON BALANCED REAL ESTATE FUND TRUST	2019-12-31
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2019-12-31
FINANCE COPOWER, INC.	2019-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE INVICO	2019-12-31
ICM PROPERTY PARTNERS TRUST	2019-12-31
NEWLOOK CAPITAL DENTAL SERVICES TRUST	2019-12-31
SECURE CAPITAL MIC INC.	2019-12-31
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2019-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2019-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2019-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US (CANADIAN \$)	2019-12-31
9346-9260 QUEBEC INC.	2019-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI

- Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres 46: Contrepartie de services
- Filiale de l'émetteur assujetti
- ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur Dérivés émis par l'émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation
- 4: Administrateur d'un émetteur assujetti
- 5: Dirigeant d'un émetteur assujetti
- 6: Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3
- 7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de 59 : Exercice au comptant l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
- 8 : Initié présumé six mois avant de devenir initié

NATURE DE L'OPÉRATION Généralités

- 00 : Solde d'ouverture Déclaration initiale format SFDI
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
- 11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
- 15: Acquisition ou aliénation au moven d'un prospectus
- 16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
- 22: Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat
- 35 : Dividende en actions
- 36: Conversion ou échange
- 37: Division ou regroupement d'actions
- 38: Rachat annulation
- 40 : Vente à découvert

- 45 : Contrepartie d'un bien
- 47: Acquisition ou aliénation par don
- Porteur de titres qui détient en propriété véritable 48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

- 50: Attribution d'options
- 51: Levée d'options
- 52: Expiration d'options
- 53: Attribution de bons de souscription
- 54: Exercice de bons de souscription
- 55: Expiration de bons de souscription
- 56: Attribution de droits de souscription
- 57: Exercice de droits de souscription
- 58: Expiration de droits de souscription

Dérivés émis par un tiers

- 70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
- 71: Exercice d'un dérivé émis par un tiers
- 72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
- 73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

- 90 : Changements relatifs à la propriété
- 97: Autres
- 99: Correction d'information

NATURE DE L'EMPRISE

- Propriété directe
- Propriété indirecte
- Contrôle C :

AUTRES MENTIONS

- Opération originale
- Première modification
- M': Deuxième modification
- M": Troisième modification, etc.
- Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de cinq jours, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
37 Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Kalpakian, Jacob H	4							
30 Rock Management Inc.	PI	0	2020-04-23	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0500	BC
Bons de souscription						(,		-
Kalpakian, Bedo H	3							
Kalpakian Bros of BC	PI	0	2019-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(75 000)		BC
5N Plus Inc.					•	` '		
Actions ordinaires								
5N Plus Inc.	1	0	2020-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	1.2973	QC
		0	2020-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	1.2848	QC
		0	2020-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	1.3997	QC
		0	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	(54 780)		QC
		0	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	(6 917)		QC
		0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	(5 200)		QC
		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	6 000	1.4627	QC
		0	2020-04-27		38 - Rachat ou annulation	6 100	1.5013	QC
		0	2020-04-27		38 - Rachat ou annulation	(6 200)		QC
		0	2020-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.4853	QC
Abitibi Royalties Inc.								
Actions ordinaires								
Ball, lan	4, 5							
RRSP	PI	0	2020-04-28	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.1400	QC
Ag Growth International Inc.								
Droits Share Award Incentive Plan								
Vis, George William	5	0	2019-01-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			MB
		M	2019-01-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			MB
Vis, James Henry	5	0	2019-01-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			MB
		M	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED)l		MB
Aphria Inc. (formerly, Black Sparrow Capital Corp.)								
Actions ordinaires								
MERTON, Carl	5	0	2020-04-21		51 - Exercice d'options	151 255	0.8500	ON
		0	2020-04-21	D	51 - Exercice d'options	34 978	1.4000	ON
Options	_	_		_		/		
MERTON, Carl	5	0	2020-04-21		51 - Exercice d'options	(185 000)		ON
		0	2020-04-21	ט	51 - Exercice d'options	(50 000)		ON
Artis Real Estate Investment Trust								
Actions privilégiées Series A		_		_		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
Artis Real Estate Investment Trust	1	0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	(10 100)		MB
A # 177 17 17 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18		0	2020-04-24	ט	38 - Rachat ou annulation	2 900	15.0607	MB
Actions privilégiées Series E	4	^	0000 04 00	_	OO Dealest an annulation	(00.004)		MD
Artis Real Estate Investment Trust	1	0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	(20 631)	4.4.000.4	MB
Antinon multiferitan Onden I		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 477	14.2324	MB
Actions privilégiées Series I	4	_	0000 04 00		OO Back of an annulation	(45.440)		MD
Artis Real Estate Investment Trust	1	0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	(15 140)	40 7050	MB
Parts		U	2020-04-24	ט	38 - Rachat ou annulation	4 720	19.7358	MB
Artis Real Estate Investment Trust	1	0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	279 835	8.4427	MB
ATIS Real Estate investment Trust ATCO LTD.		0	2020-04-24	U	50 - Nachat du annulation	219 000	0.4427	IVID
Actions sans droit de vote Class I	E	0	2020 02 45	D	00. Changements relatifs à la propriété	1 105		AP
Cook, P. Derek	5	0	2020-03-15		90 - Changements relatifs à la propriété	1 405		AB
	7	M O	2020-03-15 2020-03-15		90 - Changements relatifs à la propriété 90 - Changements relatifs à la propriété	1 404 703		AB
		U	ZUZU-U.3-15	U	50 - Changements relatifs a la propriete	103		AB
DeChamplain, Dennis A								۸D
DeChamplain, Dennis A Gareau, Chad L	7	M O	2020-03-15 2020-03-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété 97 - Autre	702 (1 795)		AB AB

Emetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	632		AB
		M	2020-03-15		90 - Changements relatifs à la propriété	631		AB
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	0	2020-03-10		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	52.4100	AB
		0	2020-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	503	49.0400	AB
AutoCanada Inc.					a actionnanat			
Options								
Rawluk, Michael	5	0	2019-03-19	D	50 - Attribution d'options	370 000	10.0500	AB
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
Performance Restricted Share Units								
Capelli, Steven	5	0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(56 350)		ON
		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(207 756)		ON
Cook, Randall	5	0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(83 101)		ON
Ho, Sai Yuen (Billy)	5	0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(30 053)		ON
		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(55 401)		ON
Rai, Steve	5	0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 756)		ON
		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 310)		ON
White-Ivy, Nita	5	0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(15 026)		ON
,,		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(45 013)		ON
Wilson, Mark George	5	0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 756)		ON
	•	Ö	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(17 796)		ON
		Õ	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(31 162)		ON
Stytsenko, Andri Brookfield Asset Management Inc. Actions ordinaires Class A Limited Voting	4	0	2020-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1450	AB
Allan, Elyse	4	0	2020-04-01	D	35 - Dividende en actions	900		ON
Brookfield Asset Management Inc.	1	Ö	2020-04-06		38 - Rachat ou annulation		30.9403USD	ON
Brookheid Asset Wariagement Inc.	•	ŏ	2020-04-06		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	30.3 4 0300D	ON
		Ö	2020-04-07		38 - Rachat ou annulation		32.9327USD	ON
		ŏ	2020-04-07		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	32.3327 OOD	ON
		Ö	2020-04-08		38 - Rachat ou annulation		33.2442USD	ON
		Ö	2020-04-08		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	33.244203D	ON
		0	2020-04-09		38 - Rachat ou annulation		34.8556USD	ON
		0	2020-04-09		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	34.033003D	ON
		0	2020-04-09		38 - Rachat ou annulation		33.7060USD	ON
		Ö	2020-04-13		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	33.700003D	ON
		0	2020-04-13		38 - Rachat ou annulation		34.0759USD	
		0	2020-04-14		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	34.0759030	ON
		0	2020-04-14		38 - Rachat ou annulation		34.0759USD	ON
		0	2020-04-15		38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation		34.0759050	ON
		0				(37 500)	22 07001100	ON
			2020-04-16		38 - Rachat ou annulation		32.8702USD	
		0	2020-04-16		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	32.9182USD	ON ON
			2020-04-17		38 - Rachat ou annulation		32.9182050	
		0	2020-04-17		38 - Rachat ou annulation	(37 500)	22 04001100	ON
		0	2020-04-20		38 - Rachat ou annulation		32.9182USD	ON
		_		1)	38 - Rachat ou annulation	(37 500)		ON
		0	2020-04-20					
		0	2020-04-21	D	38 - Rachat ou annulation		32.9182USD	ON
		0	2020-04-21 2020-04-21	D D	38 - Rachat ou annulation	(37 500)		ON
		0 0	2020-04-21 2020-04-21 2020-04-22	D D D	38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	(37 500) 37 500	32.9182USD 32.1137USD	ON ON
		0 0 0	2020-04-21 2020-04-21 2020-04-22 2020-04-22	D D D	38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	(37 500) 37 500 (37 500)	32.1137USD	ON ON ON
		0 0 0 0 0	2020-04-21 2020-04-21 2020-04-22 2020-04-22 2020-04-23	D D D D	38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	(37 500) 37 500 (37 500) 37 500		ON ON ON
		0 0 0	2020-04-21 2020-04-21 2020-04-22 2020-04-22	D D D D D	38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	(37 500) 37 500 (37 500) 37 500 (37 500)	32.1137USD	ON ON ON

Emetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres ou valeur	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	•	nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(37 500)		ON
Coutu, Marcel R.	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions	30 269		ON
Anne Maxwell	PI	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions	9 596		ON
O'Donnell, Augustine Thomas	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions	237		ON
Spouse	PI	0	2020-04-01	ı	35 - Dividende en actions	23 597		ON
Seek, Ngee Huat	4							
Junestar Capital Limited	PI	0	2020-04-01	1	35 - Dividende en actions	10 000		ON
Deferred Share Units		_	0000 04 04		OF Dividends on actions	10.454		ON
Allan, Elyse	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions	10 154 12 694		ON ON
Braly, Angela F.	4		2020-04-01		35 - Dividende en actions			
Coutu, Marcel R.	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	29 427 6 615		ON ON
Ferreira, Murilo	•	0	2020-04-01			93 299		ON
McKenna, Frank Miranda Robredo, Rafael	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	93 299 6 615		ON
O'Donnell, Augustine Thomas	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	18 039		ON
Seek, Ngee Huat	4	0	2020-04-01		35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	19 851		ON
BRP Inc.	4	0	2020-04-01	ט	33 - Dividende en actions	19 00 1		ON
Options								
Biron, Annie	5	0	2020-04-17	П	50 - Attribution d'options	12 900		QC
Boisjoli, José	4, 5	0	2020-04-17		50 - Attribution d'options	443 900		QC
Desrochers, Yannick	4, 5 5	ŏ	2020-04-17		50 - Attribution d'options	11 800		QC
Donnez, Karim	5	0	2020-04-17		50 - Attribution d'options	32 300		QC
Gauthier, Pascal	5 5	0	2020-04-17		50 - Attribution d'options	7 300		QC
Guy, Bernard	5	0	2020-04-17		50 - Attribution d'options	33 600		QC
LaBerge, Anne-Marie	5	ŏ	2020-04-17		50 - Attribution d'options	36 400		QC
Langelier, Martin	5	0	2020-04-17		50 - Attribution d'options	38 800		QC
Lapointe, Denys	5	Ö	2020-04-17		50 - Attribution d'options	38 600		QC
Le Breton, Anne	5	0	2020-04-17		50 - Attribution d'options	34 800		QC
Martel, Sébastien	5	Ö	2020-04-17		50 - Attribution d'options	89 500		QC
Perreault, Josée	5	Ö	2020-04-17		50 - Attribution d'options	33 500		QC
Scullion, Sandy	5	ŏ	2020-04-17		50 - Attribution d'options	50 800		QC
Uhr, Thomas	5	Ö	2020-04-17		50 - Attribution d'options	47 600		QC
Canadian Utilities Limited	0		2020 01 17		7 Kill Ballott a options	17 000		
Actions sans droit de vote Class A								
DeChamplain, Dennis A	7	0	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	995		AB
200 manipiani, 2011ilio 71		M	2020-03-15		90 - Changements relatifs à la propriété	994		AB
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime			
Jackson, Colin	7	0	2020-04-15	D	d'actionnariat	22	40.8400	AB
		0	2020-04-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	176		AB
OMITO	P.	_			30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	-	0.4.7500	
CWTC	PI	0	2020-04-15	I	d'actionnariat	(173)	34.7500	AB
		0	2020-04-15	1	90 - Changements relatifs à la propriété	(177)		AB
16. (. 0: . (: . 1)))		_			30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime		44.0000	4.5
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	0	2020-03-10	D	d'actionnariat	266	41.3000	AB
		_	0000 00 40	_	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	0.14	40 7000	4.5
		0	2020-03-10	D	d'actionnariat	641	40.7600	AB
Detriels Kethania - Isaa	7	_	0000 04 45	_	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	77	40.0400	4.0
Patrick, Katherine-Jane	7	0	2020-04-15	D	d'actionnariat	77	40.8100	AB
		0	2020-04-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	252		AB
CM/TC	DI	^	2020 04 45		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(248)	24.7500	A.D.
CWTC	PI	0	2020-04-15	1	d'actionnariat	(248)	34.7500	AB
		0	2020-04-15	1	90 - Changements relatifs à la propriété	(252)		AB
Pauta Pahart John	4	0	2020-03-10	n	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	14	44 2600	AB
Routs, Robert John	4	U	2020-03-10	U	d'actionnariat	14	41.2600	AB
		М	2020 02 40	n	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	14	41.2693	AB
		IVI	2020-03-10	U	d'actionnariat	14	41.2093	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titre	s Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Sharpe, D Jason	7	0	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 990		AB
		M	2020-03-15		90 - Changements relatifs à la propriété	1 989		AB
Shkrobot, Brian P.	7	0	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 990		AB
		M	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 989		AB
SIMPSON, JAMES W.	4	0	2020-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	265	41.2600	AB
ONVI CON, DAMEC VV.			2020 03 10		d'actionnariat	200	41.2000	7.0
		М	2020-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	41.2683	AB
Canamex Gold Corp.					- Catalon Mariat			
Digital Coins or Tokens								
Hahn, Gregory Arthur	4, 5	0	2020-04-20		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 500	5.0000	BC
Hogel, Frank	4	0	2020-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	800	5.0000	BC
Stark, Michael	4	^	2020 24 22		44 Association on allifornia official formation	0.000	F 0000	P.O.
Stark Kollections	PI 4 F	0	2020-04-20		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	5.0000	BC
Vincent, David John	4, 5	0	2020-04-20	U	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 400	5.0000	BC
Canfor Corporation								
Actions ordinaires	1	0	2020-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
Jentsch, Dieter Werner Ohlner, Anders	4	0	2020-04-23		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Pinette, Conrad Alfred	4	0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.3558	BC
Canfor Pulp Products Inc.	4	0	2020-04-21	U	10 - Acquisition ou allenation effectuee sur le marche	10 000	0.3330	ВС
Actions ordinaires								
Jentsch, Dieter Werner	4	0	2020-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ВС
Pinette, Conrad Alfred	4	0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	6.0425	BC
Canuc Resources Corporation			2020 04 21		76 Acquisition ou allemation effectace sur le marche	0 000	0.0420	DO
Actions ordinaires								
Berlet, Christopher James	4	0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0650	ON
Bonot, officional carrier		Ö	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0700	ON
		0	2020-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0650	ON
		0	2020-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0600	ON
Ceres Global Ag Corp.					•			
Options								
Bierley, Jacob Jess	5	0	2020-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
		0	2020-04-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.9800	ON
CGI inc.								
Deferred Stock Unit (DSUs) / Unités d'actions différées UAD								
Bouchard, Alain	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	666	83.9000	QC
Cope, George	4	0	2020-01-29		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			QC
		0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	457	83.9000	QC
Doré, Paule	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	333	83.9000	QC
Evans, Richard B.	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	939	83.9000	QC
Hearn, Timothy James	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	370	83.9000	QC
Labbé, Gilles	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	740	83.9000	QC
Pedersen, Mike	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	666	83.9000	QC
Roach, Michael	4 4	0	2020-04-23 2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	333 469	83.9000 83.9000	QC QC
Waller, Kathy Nadine Champion Iron Limited	4	U	2020-04-23	ט	50 - Authbullott de droits de souscription	409	03.9000	QC
Actions ordinaires Ordinary Shares (as per Australian securities law)								
Love. Andrew John	4	0	2020-04-21	D	51 - Exercice d'options	300 000	1.0800	ON
Options	*	J	2020-0 4- 21	J	o i - Evereine a abiliona	300 000	1.0000	ON
Love, Andrew John	4	0	2020-04-21	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	1.0800	ON
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée		–	2020-04-21		o i Exercice a options	(000 000)	1.0000	JIV
Actions ordinaires 401K					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime			
	5	0	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	218.8800USD	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
					d'actionnariat			
		0	2017-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	155.6200USD	AB
		0	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	187.9800USD	AB
Droits PSU								
Squires, Gregory Richard	5	0	2020-04-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	366	319.2700	AB
Options Squires Gregory Biobard	5	0	2020-04-23	n	50 - Attribution d'options	1 237	319.2700	AB
Squires, Gregory Richard Choice Properties Real Estate Investment Trust	5	0	2020-04-23	U	50 - Attribution d options	1 237	319.2700	AB
Parts de fiducie								
Wasti, Rashid	7	0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	12.2300	ON
Condor Petroleum Inc.								
Actions ordinaires								
Disbrow, Robert	3							
Disc. Accounts	PI	0	2020-04-23		97 - Autre	(35 000)	0.4000	AB
		0	2020-04-24		97 - Autre	(35 000)		AB
Streu, Donald James	4, 5	0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4800	AB
Campana Taska alami Salutiana Cam		0	2020-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.5000	AB
Converge Technology Solutions Corp.								
Actions ordinaires Berard, Greg	5	0	2020-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 884	1.1200	ON
Cuthbertson, Donald Lawrence	5	ŏ	2020-04-27		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	6 579	1.1200	ON
Corby Spiritueux et Vins Limitée	<u>J</u>		2020 04 21		70 Acquisition ou allemation encouree sur le marche	0 0 1 0	1.1200	OIV
Actions ordinaires Class A								
McCarthy, George	4	0	2020-03-09	D	35 - Dividende en actions	326	15.8800	ON
Corporation TC Énergie								
Actions ordinaires								
Tally, Troy	7	0	2019-05-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		0	2020-03-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	35.2708USD	AB
		0	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	35.4000USD	AB
Crescent Point Energy Corp.								
Actions ordinaires	4	0	2020-04-20	D	00 Changements relatifs à la propriété	(4 404)		AB
Cillis, Laura Ann Leonard Arcovio TFSA	PI	0	2020-04-20		90 - Changements relatifs à la propriété00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(4 481)		AB
Leonard Arcovid 11 9A	- ''	0	2020-04-20		90 - Changements relatifs à la propriété	4 481		AB
Crescent Point Energy Corp.	1	ŏ	2019-09-27		38 - Rachat ou annulation	(1 887 600)		AB
Crosson Com Energy Corp.	·	M	2019-09-27		38 - Rachat ou annulation	(494 700)		AB
		M'	2019-09-27		38 - Rachat ou annulation	(2 382 300)		AB
Crown Capital Partners Inc.								
Droits Medium-Term Performance Units								
Budovitch, Paul	5	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	25 197		AB
Hughes, Brent Gerald	5	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	25 197		AB
Johnson, Christopher Allen	4, 5 5	0	2020-04-23 2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	48 527		AB AB
Oldfield, Timothy James Overvelde, Michael John	5 5	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription56 - Attribution de droits de souscription	25 197 27 997		AB AB
Delphi Energy Corp.	3	0	2020-04-23	ט	56 - Allinbulion de diolis de souscription	21 991		Ab
Droits de souscription Equity Subscription Receipts								
Luminus Delphi Holdings II Ltd.	3	0	2020-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 592 770)		AB
Luminus Energy IE Designated Activity Company	3					(0 00=110)		1.7
Luminus Delphi Holdings II Ltd.	PI	0	2020-04-14	1	38 - Rachat ou annulation	(5 592 770)		AB
Droits de souscription Note Subscription Receipts								
Luminus Energy IE Designated Activity Company	3	0	2020-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 645)		AB
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
Deferred Trust Units		_						
Schiff, Vicky Lee	4	0	2020-04-20	ט	57 - Exercice de droits de souscription	(1 378)		ON

Emetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres ou valeur		Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	nominale	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Parts								
Schiff, Vicky Lee	4	0	2020-04-20		57 - Exercice de droits de souscription	1 378	0.4500	ON
Dream Office Real Estate Investment Trust		0	2020-04-20	U	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(163)	9.4500	ON
Droits deferred trust units								
Leitch, Kellie	4	0	2020-04-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(622)		ON
Parts de fiducie Series A						,		
Leitch, Kellie	4	0	2020-04-20		57 - Exercice de droits de souscription	622		ON
Dundee Precious Metals Inc.		0	2020-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(622)	21.6600	ON
Actions ordinaires								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	0	2020-04-22	T	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 400)	4.2200USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 600)	4.2200USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	4.2200USD	ON
Thomas Claugus	PI	0	2020-04-22	ı	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	4.2200USD	ON
E Split Corp.								
Actions privilégiées Lauzon, Robert	7	0	2018-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	DI		AB
Lauzon, Robert		0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 600	9.0000	AB
EcoSynthetix Inc.			2020 0122		76 76 QUIDILION OU CHICHAIGH GHOOLOGG GUI TO MAIGHE	0 000	0.0000	7.0
Actions ordinaires								
EcoSynthetix Inc	1	0	2020-04-13		38 - Rachat ou annulation	20 200	1.9000	ON
		0	2020-04-14		38 - Rachat ou annulation	23 500	1.9000	ON
		0	2020-04-15		38 - Rachat ou annulation	14 700	1.8860	ON
		0	2020-04-16 2020-04-17		38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	23 500 10 600	1.8687 1.9096	ON ON
		0	2020-04-17		38 - Rachat ou annulation	23 500	1.9096	ON
		Ö	2020-04-20		38 - Rachat ou annulation	3 500	1.8600	ON
		Ŏ	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	19 700	1.8964	ON
		0	2020-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	1.8777	ON
		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	1.8187	ON
Enerplus Corporation								
Actions ordinaires	_	_	0000 04 04		40 Association and it as the attention and association	40.000	0.4500	4.0
Hutchings, Wade Don	5	O M	2020-04-24 2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000 10 000	2.1500 2.1500USD	AB AB
		O	2020-04-24		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	10 000	2.1861USD	AB
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.1691USD	AB
		Ō	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.1598USD	AB
Enghouse Systems Limited								
Actions ordinaires								
Sadler, Stephen	4, 5, 3 PI	_	2020 04 24		40 Application of all fraction officers of a sure to account to	(200)	50,0000	ON
2717065 Ontario Inc	PI	0	2020-04-21 2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200) (20 500)	52.8000 52.6000	ON ON
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(800)	52.0400	ON
European Focused Dividend Fund			_020 07 20			(300)	52.5400	514
Parts de fiducie								
European Focused Dividend Fund	1	0	2020-04-21		38 - Rachat ou annulation	3 000	7.0067	AB
		0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	1 900	6.9963	AB
over of Foods 14 d		0	2020-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	6.9438	AB
exactEarth Ltd.								
Actions ordinaires Matheson, Joseph Lee Grant	4	0	2020-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3500	ON
manicoon, Joseph Lee Orani	4	0	2020-04-27		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.3500	ON
							0.000	5.1

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Dubreuil, Patrice Simon	4	0	2019-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
2 do lodii, 1 di loo o lillori		Ö	2020-04-20		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.0650	ON
Fitzmaurice, Fiona	5	Ö	2020-04-20		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.0650	ON
Yarie, Quentin	4, 5	0	2020-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.0650	ON
Bons de souscription	, -							
Dubreuil, Patrice Simon	4	0	2019-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	l		ON
		0	2020-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		ON
Fitzmaurice, Fiona	5	0	2019-12-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	I		ON
		0	2020-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		ON
Yarie, Quentin	4, 5	0	2020-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		ON
Filo Mining Corp.								
Débentures Apr. 26, 2019 US\$4 Million								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	0	2020-04-26	D	97 - Autre	(\$ 4 000 000.00)		BC
Débentures Feb. 28 2019 US\$5 Million								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	0	2020-02-28		97 - Autre	(\$ 5 000 000.00)		BC
		М	2020-02-28	D	97 - Autre	(\$ 5 000 000.00)		BC
Finning International Inc.								
Actions ordinaires								
Damjanic Yutronic, Pedro Antonio	5	0	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 130	9.0073USD	BC
Firan Technology Group Corporation					·			
Actions ordinaires								
Bourne, Bradley Collier	5	0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 900	2.2050	ON
Dimopoulos, Peter	5	0	2020-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 275	2.2050	ON
		M	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 275	2.2050	ON
Drake, Randy William	5	0	2020-04-24		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	l		ON
Talati, Hiteshkumar	5	0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 275	2.2050	ON
Droits PSU's								
Bourne, Bradley Collier	5	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	20 000		ON
		0	2020-04-23		57 - Exercice de droits de souscription	(60 000)		ON
CLARK, BRYAN	5	0	2011-11-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
		0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	2 500		ON
		М	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	2 500		ON
Crichton, James	5	0	2019-09-09		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
		0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	10 000		ON
		М	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	10 000		ON
Dimopoulos, Peter	5	0	2020-04-22		57 - Exercice de droits de souscription	(35 000)	2.2050	ON
		M	2020-04-23		57 - Exercice de droits de souscription	(35 000)	2.2050	ON
D. I. D. I. MATHE	_	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	10 000	2.2050	ON
Drake, Randy William	5	0	2020-04-24		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
	_	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	7 500		ON
Kuecker, Brandon	7	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	7 500		ON
Talati, Hiteshkumar	5	0	2020-04-23		57 - Exercice de droits de souscription	(35 000)		ON
FI (14) 1 0 110		0	2020-04-23	U	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		ON
First Mining Gold Corp.								
Actions ordinaires	1.5	^	0000 04 07	_	40. A	40.000	0.0000	D0
Wilton, Daniel William	4, 5	0	2020-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2300	BC
Options		^	0000 00 00	_	FO. Francisco de disercione	(450,000)	0.4000	D0
Polman, Raymond L.	4	0	2020-03-30	ט	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.4000	BC
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
Parts de fiducie	_	_	0000 04 55		40. Association an altitudes W. C. C.	0.000	0.0000	
Lauzon, Robert	7	0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	8.9683	AB
MCAUCALI OLA AL DANI ANN 15		0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	8.9871	AB
Middlefield Global Real Asset Fund	1	0	2020-04-21		38 - Rachat ou annulation	5 700	8.7789	AB
		0	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	3 500	8.8700	AB
		0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	4 400	8.8700	AB
		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.8733	AB

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	12 100	8.8758	AB
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
Parts Ridgewood Capital Asset Management	3							
Managed Accounts	PI	0	2020-04-23	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	535	16.3500	ON
		0	2020-04-23	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(538)	16.3500	ON
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30	16.2600	ON
Fanda mandial de dividendes des sestame de llimmabilier et du semmero		0	2020-04-24	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30)	16.2600	ON
Fonds mondial de dividendes des secteurs de l'immobilier et du commerce électronique Parts de fiducie								
Global Real Estate & E-Commerce Dividend Fund	1	0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.6500	AB
Fortuna Silver Mines Inc.								
Deferred Share Unit Plan (cash settled)		_		_				
Dickson, Kylie Joanne	4	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	27 108		BC
Farrell, David Paul Laing, David Charles	4	0	2020-04-20 2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	27 108 27 108		BC BC
Ridgway, Simon T.P.	4	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription56 - Attribution de droits de souscription	27 108		BC
Sillau, Alfredo Arturo	4	Ö	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	27 108		BC
Szotlender, Mario	4	ŏ	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	27 108		BC
Freehold Royalties Ltd.								
PSU								
Farstad, Lisa	5	0	2020-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI	OI .		AB
		0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 603	3.1700	AB
Hendry, David Warren	5	0	2020-04-21	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36 227	3.1700	AB
King, Robert Alexander	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 211	3.1700	АВ
Lamond, Robert Edward	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 211	3.1700	AB
Mullane, Tom	4, 5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57 066	3.1700	AB
Spyker, David Michael	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36 227	3.1700	AB
Stone, Michael John	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 211	3.1700	AB
TAYLOR, KAREN C	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 312	3.1700	AB
RSU	-	^	0000 00 04	_	OO Oolde discount on Distance in State on Comment Office	N .		AD
Farstad, Lisa	5	0	2020-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	וכ		AB
		0	2020-04-21	D	d'actionnariat	5 868	3.1700	AB
Hendry, David Warren	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 076	3.1700	AB
King, Robert Alexander	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 404	3.1700	AB
Lamond, Robert Edward	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 404	3.1700	AB
Mullane, Tom	4, 5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 022	3.1700	AB
Spyker, David Michael	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 076	3.1700	AB
Stone, Michael John	5	0	2020-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 404	3.1700	AB

Protect Prot	Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Particul Procession Particul Procession	Titre	tion	opé-	de	prise	Description		unitaire	principale
TayLOR, KAREN C 5	Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Calcar Digital Hookings Ltd. Applications of Calcard Application Application	Porteur inscrit						ou aliénés		
College Coll	TAYLOR, KAREN C	5	0	2020-04-21	D		9 312	3.1700	AB
Novogratz, Michael Edward	Galaxy Digital Holdings Ltd.					duotomana			
Novidam Marco LLC PI O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou alémanton reflectuée sur le marché 29 800 0,9813 ON 0 2020-04-22 I 10 - Acquisition ou alémanton reflectuée sur le marché 11 000 0,950 ON 2020-04-22 I 10 - Acquisition ou alémanton reflectuée sur le marché 11 000 0,950 ON 2020-04-22 I 10 - Acquisition ou alémanton reflectuée sur le marché 11 000 0,950 ON 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou alémanton reflectuée sur le marché 10 000 0,0100 BC Glen Eagle Resources Inc. Cycloris Control Septimina (1,000)									
College Coll									
Coltenes Exploration Inc. Coltenes C	Novofam Macro LLC	PI							
Content Cont									
Actions ordinairies			0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	121 500	0.9723	ON
Dools, kenneth david									
Colten Share Resources Corporation Colten Stare Colten Stare Units Resources Limited Colten Stare Units Resources Limited Colten Stare Units Resources Corporation Colten Stare Units Resources Corporation Colten Stare Devotation Colten Stare Units Resources Corporation Colten Stare Devotation Colten Stare Devotat									
Copions		4, 5	0	2020-04-24	D	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	100 000	0.0100	BC
Lavercliner, Gilles									
Colonal Dividend Growers Income Fund 1									
Sichal Dividend Growers Income Fund 1									
Parts de liducie Global Provers Income Fund 1		4	0	2020-04-23	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.0950	QC
Silobal Involvedend Growers Income Fund 1									
Coloral Innovation Dividend Fund									
Section Continue	Global Dividend Growers Income Fund	1							
Parts de Inducie Global Innovation Dividend Fund			0	2020-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.2429	AB
Global Innovation Dividend Fund 1									
O									
Colden Share Resources Corporation Actions ordinaires Actions ordi	Global Innovation Dividend Fund	1							
Actions ordinaires Actions			_						
Actions ordinairies 2eng, Nick Nianging 4,5			0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.1214	AB
Zeng, Nick Niangring									
Goliath Resources Limited Actions ordinaires Warren, Graham 5 0 2020-04-22 D 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément 100 000 0.1000 ON Bons de souscription Warren, Graham 5 0 2020-04-22 D 53 - Attribution de bons de souscription 100 000 0.1500 ON Groupe ADF Inc. Unites d'actions de performance-Performance Share Units Rooney, Daniel P. 7 0 2019-05-01 D 56 - Attribution de droits de souscription 100 900 OC Groupe Santé Devonian Inc. Options Sayed, Tarique 4 0 2020-04-22 D 50 - Attribution de droits de souscription 100 900 OC Groupe SNC-Lavallin Inc. Restricted Share Units Units Units d'actions incessibles Edwards, Ian L. 4,5 0 2015-11-14 D 59 - Exercice au comptant (3 334) 40,9300 OC Guerrero Ventures Inc. Actions ordinaires 4,5 0 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou									
Actions ordinaires Warren, Graham S O 2020-04-22 D 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément 100 000 0.1000 ON Bons de souscription Warren, Graham S O 2020-04-22 D 53 - Attribution de bons de souscription 100 000 0.1500 ON Groupe ADF Inc. Unites d'actions de performance Share Units Rooney, Daniel P. 7 O 2019-05-01 D 56 - Attribution de droits de souscription 100 900 QC		4, 5	0	2020-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0500	ON
Warren, Graham S									
Bons de souscription Varren, Graham S O 2020-04-22 D 53 - Attribution de bons de souscription 100 000 0.1500 ON									
Warren, Graham 5		5	0	2020-04-22	D	 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément 	100 000	0.1000	ON
Groupe ADF Inc. Unites d'actions de performance-Performance Share Units Rooney, Daniel P. 7									
Unites d'actions de performance-Performance Share Units Rooney, Daniel P. 7		5	0	2020-04-22	D	53 - Attribution de bons de souscription	100 000	0.1500	ON
Rooney, Daniel P. 7	Groupe ADF Inc.								
M 2019-05-01 D 56 - Attribution de droits de souscription 129 449 QC									
Groupe Santé Devonian Inc. Options Sayed, Tarique 4 0 2020-04-22 D 50 - Attribution d'options 625 000 QC	Rooney, Daniel P.	7							
Options Sayed, Tarique 4 O 2020-04-22 D 50 - Attribution d'options 625 000 QC Groupe SNC-Lavalin Inc. Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles 4,5 O 2015-11-14 D 59 - Exercice au comptant (3 334) 40,9300 QC Edwards, lan L. 4,5 O 2016-11-14 D 59 - Exercice au comptant (3 334) 40,9300 QC Guerrero Ventures Inc. Actions ordinaires Actions ordinaires 4,5,3 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 120 000 0,9000 QC Lévesque, Elif 4,5 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 335 000 0,9000 QC Metcalfe, Vincent 4,5,3 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 55 000 0,9000 QC HEXO Corp. Options Outrhey, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0,6900 ON			М	2019-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	129 449		QC
Sayed, Tarique 4 0 2020-04-22 D 50 - Attribution d'options 625 000 QC Groupe SNC-Lavalin Inc. Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles Edwards, lan L. 4, 5 0 2015-11-14 D 59 - Exercice au comptant (3 334) 40.9300 QC Guerrero Ventures Inc. Actions ordinaires Courtinaires 4, 5, 3 0 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 120 000 0.9000 QC Lévesque, Elif 4, 5, 3 0 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 335 000 0.9000 QC Metcalfe, Vincent 4, 5, 3 0 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 55 000 0.9000 QC HEXO Corp. Options 5 0 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 50 000 0.6900 ON									
Groupe SNC-Lavalin Inc. Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles Edwards, lan L. 4, 5									
Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles Edwards, lan L. 4, 5		4	0	2020-04-22	D	50 - Attribution d'options	625 000		QC
Edwards, lan L.	Groupe SNC-Lavalin Inc.								
Guerrero Ventures Inc. Actions ordinaires	Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles								
Guerrero Ventures Inc. Actions ordinaires	Edwards, Ian L.	4, 5	0	2015-11-14	D	59 - Exercice au comptant	(3 334)	40.9300	QC
Actions ordinaires de la Plante, Joseph 4, 5, 3 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 120 000 0.9000 QC Lévesque, Elif 4, 5 O 2020-04-24 D D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 335 000 0.9000 QC Metcalfe, Vincent 4, 5, 3 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 55 000 0.9000 QC HEXO Corp. Options Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON			0	2016-11-14	D	59 - Exercice au comptant	(3 333)	55.3200	QC
de la Plante, Joseph 4, 5, 3 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 120 000 0.9000 QC Lévesque, Elif 4, 5 O 2020-04-24 D 0 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 335 000 0.9000 QC Metcalfe, Vincent 4, 5, 3 O 2020-04-24 D 0 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 55 000 0.9000 QC HEXO Corp. Options Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON									
Lévesque, Elif						16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense d	Δ		
Lévesque, Elif 4, 5 0 2020-04-24 D 0 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 335 000 0.9000 QC Metcalfe, Vincent 4, 5, 3 O 2020-04-24 D 0 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 55 000 0.9000 QC HEXO Corp. Options Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON	de la Plante, Joseph	4, 5, 3	0	2020-04-24	D		120 000	0.9000	QC
Metcalfe, Vincent 4, 5, 3 O 2020-04-24 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 55 00 0.9000 QC HEXO Corp. Options Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON	Lévesque, Elif	4, 5	0	2020-04-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense d	e 335 000	0.9000	QC
#EXO Corp. Options Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON	•					16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense d	^		
Options Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON		4, 5, 3	0	2020-04-24	J	prospectus	33 000	0.9000	QU
Courtney, Donald, Joseph 5 O 2020-04-28 D 50 - Attribution d'options 500 000 0.6900 ON									
		5		2020-04-28	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.6900	
	McMillan, James	5	0	2020-04-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.6900	ON

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2019-10-29	D	50 - Attribution d'options	108 105	3.3000	ON
Imperial Metals Corporation					<u>.</u>			
Actions ordinaires								
Moeller, Larry G.	4	0	2020-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 104	1.5800	ВС
Wall I Brit		_	2000 04 07	_	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	4.404	4 5000	50
Veitch, James Patrick	4	0	2020-04-27	D	d'actionnariat	4 104	1.5800	ВС
YURKOWSKI, EDWARD ALFRED	4	0	2020-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 403	1.5800	BC
Inca One Gold Corp.					a delicination			
Actions ordinaires								
HART, Kevin Ryan	5	0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000		BC
InterRent Real Estate Investment Trust								
Deferred Units Amirault, Paul	4	0	2020-03-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)		ON
Allillauli, Faul	4	Ö	2020-03-10		59 - Exercice au comptant	(7 500)		ON
Parts de fiducie			2020 00 10		Exercise au complain	(1 000)		0.1
Amirault, Paul	4	0	2020-03-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500		ON
Millar, Curt	5	0	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1 428		ON
Ivanhoe Mines Ltd.					d'actionnariat			
Actions ordinaires Class A								
Joubert. Pierre	5	0	2020-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
Zhou, Chao (Peter)	5	Ö	2020-04-21		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Droits Restricted Share Units	-	-						
Joubert, Pierre	5	0	2020-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			BC
Zhou, Chao (Peter)	5	0	2020-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			BC
Options	_	_						
Joubert, Pierre	5	0	2020-04-21		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			BC
Zhou, Chao (Peter)	5	0	2020-04-21	ט	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			BC
La Banque de Nouvelle - Ecosse Actions privilégiées Series 31								
Moore, Daniel	5	0	2020-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	25.0000	ON
La Societe de Gestion AGF Limitee	<u> </u>		2020 04 27		oo rachat od annuation	(13 000)	25.0000	011
Actions ordinaires Class B								
AGF EMPLOYEE BENEFIT PLAN TRUST	2	0	2020-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 200	3.8747	ON
		0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	3.8000	ON
Actions ordinaires Deferred Share Units								
BUCHAN, JANE MELISSA	4	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	1 168	3.9500	ON
Camilli, Kathleen Mary	4	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	323	3.9500	ON
Davis, Sarah Ruth	4	0	2020-04-20 2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	1 184 2 001	3.9500 3.9500	ON ON
Derry, Douglas Guay, Charles	4	Ö	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	347	3.9500	ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	9 719	3.9500	ON
Squibb, Geoffrey Wayne	4	Õ	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	3 123	3.9500	ON
Actions ordinaires Restricted Share Units								
BASARABA, Adrian	5	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	1 682	3.9500	ON
Jackson, Charles Christopher	5	0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	742	3.9500	ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	0	2020-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 283	3.9500	ON
Restricted Share Units	4 -	0	2020 04 00	_	EC Attribution do droito do comerciation	2 070	2.0500	ON
Goldring, Blake Charles Goldring, Judy	4, 5 4, 5	0	2020-04-20 2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	3 876 1 598	3.9500 3.9500	ON
Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables	4, 5	0	2020-04-20	ט	30 - Authoriton de droits de souscription	1 390	3.9300	UN
Parts de fiducie								
Orrico, Dean	6	0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.7600	AB
	-	Ö	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.7900	AB

Initié Porteur inscrit Sustainable Infrastructure Dividend Fund Le Groupe Stars Inc. Actions ordinaires Goldstein, Marlon	tion 1	opé- ration	de l'opération 2020-04-21 2020-04-22 2020-04-23 2020-04-24	D	Description de l'opération 38 - Rachat ou annulation	ou valeur nominale acquis ou aliénés 4 700	unitaire	principale
Porteur inscrit Sustainable Infrastructure Dividend Fund Le Groupe Stars Inc. Actions ordinaires		0 0 0 0	2020-04-21 2020-04-22 2020-04-23	D	· ·	ou aliénés		
Sustainable Infrastructure Dividend Fund Le Groupe Stars Inc. Actions ordinaires		0 0	2020-04-22 2020-04-23	D	38 - Rachat ou annulation			
Sustainable Infrastructure Dividend Fund Le Groupe Stars Inc. Actions ordinaires		0 0	2020-04-22 2020-04-23	D	38 - Rachat ou annulation			
Le Groupe Stars Inc. Actions ordinaires		0 0	2020-04-22 2020-04-23	D			9.7911	AB
Actions ordinaires	5	0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	1 000	9.7880	AB
Actions ordinaires	5	0		D	38 - Rachat ou annulation	6 300	9.7070	AB
Actions ordinaires	5				38 - Rachat ou annulation	4 500	9.8511	AB
Actions ordinaires	5		2020-04-27		38 - Rachat ou annulation	11 800	9.8536	AB
Actions ordinaires	5							
Goldstein, Marlon	5							
Marlon D Goldstein Trust	PI	0	2020-04-20	T	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	24.9800USD	ON
		0	2020-04-20	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 472)	25.0000USD	ON
		0	2020-04-20	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 320)	25.0800USD	ON
		0	2020-04-20	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 018)	25.0300USD	ON
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 970)	25.0200USD	ON
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	25.0250USD	ON
		0	2020-04-20	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	25.0400USD	ON
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	25.0500USD	ON
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220)	25.0100USD	ON
Grant, Conor	7	0	2020-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(97 000)	35.0860	ON
Droits Deferred Share Units								
Hurley, Jr., Alfred F.	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	5 762		ON
Lazzarato, David	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	5 762		ON
Turner, Mary Louise	4	0	2020-04-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	762		ON
Droits Restricted Share Units								
Grant, Conor	7	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	14 700		ON
Hurley, Jr., Alfred F.	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	4 238		ON
Lazzarato, David	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	4 238		ON
Proctor, lan	7	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	22 000		ON
Roman, Eugene Orest	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	2 500		ON
Schappert, John Conrad	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	2 500		ON
Turner, Mary Louise	4	0	2020-04-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 238		ON
Les Métaux Canadiens Inc.								
Actions ordinaires								
Leblanc, Stéphane	4, 5, 3							
9248-7792 Québec Inc.	PI	0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1396	QC
		0	2020-04-22	<u> </u>	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1450	QC
Les métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)								
Actions ordinaires								
Dufresne, Claude	4, 5	_	0000 04 04		40 4 122 127 127 17 17 17	40.000	0.0000	00
4425502 Canada Inc	PI	0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2600	QC
Lawrence Free Lawrence Lawrence		0	2020-04-27	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2300	QC
Leucrotta Exploration Inc.								
Actions ordinaires	0							
Disbrow, Robert	3	^	0000 04 00	^	O.T. Academic	(40,000)	0.0000	A D
Discretionary accounts	PI	0	2020-04-23		97 - Autre	(10 000)	0.3000	AB
CMT Conital Com	2	0	2020-04-24	C	97 - Autre	(73 500)		AB
GMT Capital Corp	3	_	0000 04 04		40 Association and the effect of a soul association	7.400	0.00001100	A D
Bay II Resource Partners LP	PI	0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 100	0.2200USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI PI	0	2020-04-24 2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	0.2200USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP		0			10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 900	0.2200USD	AB
Thomas Claugus	PI	U	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	0.2200USD	AB
Logistec Corporation								
Droits Performance Share Unit Plan	7	0	2020 02 27	Ь	EG. Attribution de droite de couperinties	2.054		000
Corrigan, Rodney	/	M	2020-03-27		56 - Attribution de droits de souscription	3 054		QC QC
	170	IVI	2020-03-27		56 - Attribution de droits de souscription	3 017		
PAQUIN, MADELEINE	4, 7, 6,	0	2020-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 197		QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
1 Ologi Illoon		М	2020-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 062		QC
Options		•••	2020 00 2.		7 milibation as arene de seaschipation	11 002		QU
Corrigan, Rodney	7	0	2020-03-27		50 - Attribution d'options	12 777	24.5600	QC
		М	2020-03-27	D	50 - Attribution d'options	12 998	24.8600	QC
PAQUIN, MADELEINE	4, 7, 6	^{3,} 0	2020-03-27	D	50 - Attribution d'options	46 848	24.5600	QC
,	5	М	2020-03-27	D	50 - Attribution d'options	47 660	24.8600	QC
Mangazeya Mining Ltd.		IVI	2020-03-21		30 - Altribution a options	47 000	24.0000	<u>QC</u>
Actions ordinaires								
Yanchukov, Sergey	3							
Sezaria Ltd	PI	0	2020-04-17	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0488	ON
		0	2020-04-20	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0442	ON
		0	2020-04-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	127 000	0.0400	ON
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0450	ON
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0400	ON
MAYA OR & ARGENT INC.								
Actions ordinaires								
La Salle, Benoit	4, 5	0	2020-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	DI		QC
Bons de souscription	·							
La Salle, Benoit	4, 5	0	2020-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	DI		QC
Options								
La Salle, Benoit	4, 5	0	2020-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	DI		QC
MÉTAUX GENIUS INC.								
Actions ordinaires								
Goulet, Guy	5	0	2020-04-22	D	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	2 000	0.1600	QC
Methanex Corporation								
Actions ordinaires								
M&G Investment Management Limited	3							
LF Access Global Dividend Fund	PI	0	2020-04-24	С	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	14 734	13.5928USD	BC
M&G Global Dividend Fund	PI	0	2020-04-24	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 526	13.5928USD	BC
Metro inc.								
Actions ordinaires								
Fortino, Carmine	5	0	2020-04-24		51 - Exercice d'options	7 500	60.4000	QC
		0	2020-04-24		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(7 500)	60.4000	QC
Rivet, Simon	5	0	2020-04-24		51 - Exercice d'options	10 200	60.1843	QC
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 200)	60.1843	QC
Vézina, Yves	5	0	2020-04-24		51 - Exercice d'options	11 400	60.1839	QC
		0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 400)	60.1839	QC
Options		_		_	5. 5	(7.500)	00 100-	00
Fortino, Carmine	5	0	2020-04-24		51 - Exercice d'options	(7 500)	60.4000	QC
Rivet, Simon	5	0	2020-04-24		51 - Exercice d'options	(10 200)	60.1843	QC
Vézina, Yves	5	0	2020-04-24	ט	51 - Exercice d'options	(11 400)	60.1839	QC
Middlefield Can-Global REIT Income Fund								
Parts de fiducie	4	_	0000 04 04	_	OO Backet as an addition	000	0.0000	A D
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1	0	2020-04-21		38 - Rachat ou annulation	200	9.9000	AB
		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	600	9.7000	AB
Miniere Osisko Inc.		<u> </u>	2020-04-27	υ	38 - Rachat ou annulation	400	9.7300	AB
Actions ordinaires	4, 5	0	2020-04-23	D	10 Acquisition ou aliánation affectuée our la march f	30 000	3.1000	ON
Burzynski, John Feliks	4, 5	0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.1000	ON
		0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.1000	ON
Mance, Lili	5	0	2020-04-23		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(19 300)	3.1000	ON
Maile, Lili	<u>5</u>	M	2020-03-03		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(20 000)	3.3700	ON
Vizquerra, Jose	4	O	2020-03-03		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	5 000	3.2400	ON
Wares, Robert	5	0	2020-04-27		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	50 000	3.1000	ON
Traids, Nobell	3	0	2020-04-23		10 / toquisition ou allemation ellectuee sur le maiche	30 000	0.1000	OIN

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Em-	Opération	Nombre de titres ou valeur	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
MINT Income Fund								
Parts de fiducie								
MINT Income Fund	1	0	2020-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	5.1894	AB
		0	2020-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	700	5.2229	AB
Mullen Group Ltd.								
Actions ordinaires								
Mullen Group Ltd.	1	0	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	66 728	4.7873	AB
		0	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	66 728	5.1743	AB
		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	66 728	4.9944	AB
		0	2020-04-27		38 - Rachat ou annulation	66 728	4.9109	AB
		0	2020-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	66 728	5.2627	AB
New Pacific Metals Corp.								
Actions ordinaires								
Beaty, Ross J.	6							
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Busby, Steven	6	_		_				
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Carroll, Michael Louis	6	_		_		/		
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
de Gelder, Neil	6			_		(
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Doyle, Alun Robert	6	_	0000 04 00	_	AA Association as all facilies affects for advisored	(0.000.000)	F 0000	DO.
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Jeannes, Charles A.	6	_	0000 04 00	_	AA Association as all facilities affects for entry facilities	(0.000.000)	F 0000	DO.
Pan American Silver	PI	0	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
McArthur, C. Kevin	6	_	2020 04 22	_	44 Approximition are all function affects of a painting and	(0.000.000)	F C000	DC
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Pan American Silver Corp. Segsworth, Walter Thomas	3 6	0	2020-04-23	ט	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	_	11 Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2,000,000)	5.6000	ВС
Steinmann, Michael	6	U	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	ВС
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	ВС
Wafforn, Martin	4, 6	U	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou allenation effectuee privement	(2 000 000)	5.0000	ВС
Pan American Silver Corp.	PI	0	2019-10-25	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	724 068	4.0000	ВС
i an American Silver Corp.	- 11	Ö	2020-04-23	-	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	BC
Winckler, Gillian	6		2020 04 23	-	71 Acquisition of allenation effectace privement	(2 000 000)	3.0000	ВО
Pan American Silver Corp.	PI	0	2020-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)	5.6000	ВС
North American Construction Group Ltd.			2020 01 20		11 7 toquiolilori da allorialiori errodiado privortioria	(2 000 000)	0.0000	
Actions ordinaires								
North American Construction Group Ltd.	1	0	2020-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	6.0856	AB
Horar Amonoan Constitution Croup Eta.	•	ŏ	2020-04-21		38 - Rachat ou annulation	(29 000)	0.0000	AB
		Ö	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	6.3347	AB
		ŏ	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	(30 000)	0.0011	AB
		Ö	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	6.7491	AB
		Ŏ	2020-04-23		38 - Rachat ou annulation	(30 000)	0.1 10 1	AB
		Ö	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 900	6.5318	AB
		Ö	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	(20 900)		AB
		Ö	2020-04-27		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	6.4835	AB
		0	2020-04-27		38 - Rachat ou annulation	(30 000)		AB
Northview Apartment Real Estate Investment Trust						<u> </u>		
Parts de fiducie								
Credit Suisse Securities (Canada), Inc.	3	0	2020-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	<u> </u>		AB
. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	34.1500	AB
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
Deferred Units								
Chande, Shailen	5	0	2020-04-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 992)	9.0900	ON

netteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(6 424)	9.0900	ON
Parts de fiducie						, , ,		
Chande, Shailen	5	0	2020-04-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 992	9.0900	ON
33 Mining Inc.								
Actions ordinaires								
Vizquerra, Jose	4, 6, 5		2020-04-27		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.9700	BC
		0	2020-04-27		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.0500	BC
		0	2020-04-28	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1500	BC
Organigram Holdings Inc.								
Droits RSUs - 2020 Omnibus Equity Incentive Plan	4	0	2020-02-25	D	00 Colde d'auverture Déclaration initiale en formet CED			NB
Machum, Donald Geoffrey	4	0	2020-02-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	15 510	2.1700	NB NB
Mangat Kannath	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED		2.1700	NB
Manget, Kenneth		0	2020-02-23		56 - Attribution de droits de souscription	15 510	2.1700	NB
Smith, Stephen A.	4	0	2020-04-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED		2.1700	NB
Smill, Stephen A.	4	0	2020-02-23		56 - Attribution de droits de souscription	15 868	2.1700	NB
Options		U	2020-04-23	D	30 - Altibution de divits de souscription	13 000	2.1700	IND
West, Derrick	5	0	2020-04-23	D	50 - Attribution d'options	300 000	2.1700	NB
Options 2020 Omnibus Equity Incentive Plan	3	0	2020 04 20	D	30 Autibution a options	300 000	2.1700	ND
Machum, Donald Geoffrey	4	0	2020-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			NB
Machani, Bonaia Goomby		ŏ	2020-04-23		50 - Attribution d'options	80 000	2.1700	NB
Manget, Kenneth	4	Ö	2020-02-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED		2.1700	NB
mangot, romoti	•	ŏ	2020-04-23		50 - Attribution d'options	80 000	2.1700	NB
Smith, Stephen A.	4	Ö	2020-02-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED		2	NB
,		Ō	2020-04-23		50 - Attribution d'options	80 000	2.1700	NB
an Orient Energy Corp.								
Actions ordinaires								
Pan Orient Energy Corp.	1	0	2020-04-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	69 500	0.4750	AB
		0	2020-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	371 000	0.4800	AB
arex Resources Inc.								
Actions ordinaires								
DiStefano, Leo Nicholas	5	0	2020-04-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 800	13.9100	AB
Fowler, Ryan	5	0	2020-04-24		57 - Exercice de droits de souscription	19 800	0.0100	AB
		0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 800)	13.6800	AB
Furlan, Eric	5	0	2020-04-23		57 - Exercice de droits de souscription	10 000	13.7000	AB
		0	2020-04-24		57 - Exercice de droits de souscription	9 800	13.8000	AB
		0	2020-04-24		57 - Exercice de droits de souscription	(9 800)	13.8000	AB
Kruchten, Michael	5	0	2020-04-27		57 - Exercice de droits de souscription	10 000	0.0100	AB
		0	2020-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 126)	13.6600	AB
Droits Performance Share Unit								
DiStefano, Leo Nicholas	5	0	2020-04-14		57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	0.0100	AB
Fowler, Ryan	5	0	2020-04-24		57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	0.0100	AB
Furlan, Eric	5	0	2020-04-23		57 - Exercice de droits de souscription	(5 050)	0.0100	AB
i dian, Liic		0	2020-04-24		57 - Exercice de droits de souscription	(4 949)	0.0100	AB
				D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 050)	0.0100	AB
Kruchten, Michael	5	0	2020-04-27					
	5					,		
Kruchten, Michael	5 1	0	2020-04-27		38 - Rachat ou annulation	800	6.4763	AB
Kruchten, Michael Pathfinder Income Fund Parts de fiducie Pathfinder Convertible Debenture Fund Pembina Pipeline Corporation					38 - Rachat ou annulation	,	6.4763	AB
Kruchten, Michael Pathfinder Income Fund Parts de fiducie Pathfinder Convertible Debenture Fund Pembina Pipeline Corporation Droits DSU	1	0	2020-04-21	D		800		
Kruchten, Michael Pathfinder Income Fund Parts de fiducie Pathfinder Convertible Debenture Fund Pembina Pipeline Corporation		0	2020-04-21	D D	35 - Dividende en actions	800	39.4700	AB
Kruchten, Michael Pathfinder Income Fund Parts de fiducie Pathfinder Convertible Debenture Fund Pembina Pipeline Corporation Droits DSU	1	O O M	2020-04-21 2019-03-01 2019-03-01	D D D	35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	800 495 133	39.4700 39.4700	AB AB
Kruchten, Michael Pathfinder Income Fund Parts de fiducie Pathfinder Convertible Debenture Fund Pembina Pipeline Corporation Droits DSU	1	O O M O	2020-04-21 2019-03-01 2019-03-01 2019-03-01	D D D D	35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	495 133 1 082	39.4700 39.4700 29.7100	AB AB AB
Kruchten, Michael Pathfinder Income Fund Parts de fiducie Pathfinder Convertible Debenture Fund Pembina Pipeline Corporation Droits DSU	1	O O M	2020-04-21 2019-03-01 2019-03-01	D D D D	35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	800 495 133	39.4700 39.4700	AB AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres ou valeur	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	e Description	nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2019-03-01	D	35 - Dividende en actions	270	44.8700	AB
		М	2019-03-01	D	35 - Dividende en actions	219	44.8700	AB
Pieridae Energy Limited								
Actions ordinaires	5	0	2020-04-17	_	40. Association or alliforation affectives are la mount f	65 900	0.3450	AB
Dargewitcz, Robert	5	0	2020-04-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 410	0.3430	AB
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3100	AB
Judson, Andrew George	4	Ö	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3431	AB
Points International Ltd.								
Actions ordinaires								
Barnard, Christopher	4, 5	0	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	183	10.7000	ON
	_	M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	5 015	10.7000	ON
Boyd, Christopher	5 5	0	2020-03-20		57 - Exercise de droits de souscription	661	8.7800USD	ON
Georgiou, Erick James	5	O M	2020-03-21 2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	156 1 469	10.7000 10.7000	ON ON
Lockhard. Peter	5	O	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	195	10.7000	ON
Lockitara, i etci	3	M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	2 744	10.7000	ON
MacLean, Robert	4, 5	0	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	161	10.7000	ON
	, -	M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	7 120	10.7000	ON
Malowney, Jay B.	5	0	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	179	10.7000	ON
		M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	1 687	10.7000	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	0	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	160	10.7000	ON
- · · · ·		М	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	1 467	10.7000	ON
Skoblo, Jane	4	0	2019-05-09		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE		00.000	ON
Dunita Chava I Inita		0	2020-03-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	20.3380	ON
Droits Share Units Barnard, Christopher	4, 5	0	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(334)	10.7000	ON
Barriard, Crinistopher	4, 5	M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(10 792)	10.7000	ON
		O	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	13 292	18.1400	ON
Boyd, Christopher	5	Ö	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	2 857	18.1400	ON
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		M	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	6 666	18.1400	ON
		0	2020-03-20		57 - Exercice de droits de souscription	(1 438)	8.7800USD	ON
		0	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	5 883	13.1300USD	ON
Brown, Danielle	5	0	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	552	18.1400	ON
	_	M	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	4 962	18.1400	ON
Dew, Donald Alan	5	0	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	1 825	18.1400	ON
Georgiou, Erick James	5	O M	2020-03-16 2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	6 836 6 836	18.1400 18.1400	ON ON
		M'	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	10 254	18.1400	ON
		O	2020-03-10		57 - Exercice de droits de souscription	(301)	10.7000	ON
		M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(3 162)	10.7000	ON
		0	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	8 545	18.1400	ON
Lockhard, Peter	5	0	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 515	18.1400	ON
		M	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	13 634	18.1400	ON
		0	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(376)	10.7000	ON
		M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(5 905)	10.7000	ON
MacLean, Robert	4, 5	0	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(310)	10.7000	ON
		M O	2020-03-21 2020-03-16		57 - Exercice de droits de souscription	(15 322)	10.7000	ON ON
Malowney, Jay B.	5	0	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	23 424 (327)	18.1400 10.7000	ON
Maiowiley, Jay D.	5	M	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(3 631)	10.7000	ON
		O	2020-03-21		56 - Attribution de droits de souscription	7 833	18.1400	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	ŏ	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	3 727	18.1400	ON
,,,	-	M	2020-03-16		56 - Attribution de droits de souscription	5 590	18.1400	ON
		0	2020-03-21		57 - Exercice de droits de souscription	(345)	10.7000	ON
		M	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 158)	10.7000	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 478	18.1400	ON
Produits Naturels Mondias Inc.					·			
Options		_		_				
Gravel, Jean-Philippe	5	0	2020-04-22	D	52 - Expiration d'options	(800 000)		QC
Pulse Seismic Inc.								
Actions ordinaires	4	0	2020 02 24	_	57 Francisco de ducito de correcuintido	4 101	1.2800	AB
Crilly, Paul Alexander	4	M	2020-03-31 2020-03-31		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	3 495	1.2800	AB
Ravensource Fund (formerly The First Asia Income Fund)		IVI	2020-03-31	<i>D</i>	37 - Exercice de droits de souscription	3 433	1.2000	AD
Parts de fiducie								
Reid, Scott	3							
RRSP	PI	0	2020-04-27	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.4400	ON
		0	2020-04-27	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	14.7500	ON
Red Pine Exploration Inc.					·	,		
Actions ordinaires								
Dodds, Robert Brian	4	0	2020-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0300	ON
Ressources Géoméga Inc.								
Options		_	0000 04 47		50 Au 1 d	252.222	0.4050	00
Spino, Mario	4	0	2020-04-17	ט	50 - Attribution d'options	250 000	0.1650	QC
Ressources Melkior Inc.								
Actions ordinaires Deluce, Keith James	4, 3	0	2020-04-27	D	10 Acquisition ou cliénation effectuée our le marché	47 000	0.2900	ВС
BP	4, 3 Pl	0	2020-04-27		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.2900	BC
Ressources Sirios Inc.	ГІ		2020-04-21	C	10 - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	4 300	0.3000	ВС
Actions ordinaires								
Doucet, Dominique	4, 5	0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1150	QC
Rex Opportunity Corp.	., 0		2020 0 : 20		To Transfer of distriction ended out to march	0 000	011100	
Actions ordinaires								
Boyle, James Patrick	4, 5							
Boyle & Co. LLP	PI	0	2020-04-28		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	13 000 000	0.0192	ON
Reid, Bruce	4, 3	0	2020-04-28	D	 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément 	(13 000 000)	0.0192	ON
Options d'achat hors bourse (et celles négociées privément)								
Boyle, James Patrick	4, 5	_	0040 07 07	•	00 0 11 11 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	·D.		011
Boyle & Co. LLP	PI	0	2012-07-27		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE			ON
Options de vente hors bourse (et celles négociées privément)		0	2020-04-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000		ON
Reid, Bruce	4, 3	0	2018-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	:DI		ON
ricia, Diaco	٦, ٥	Ö	2020-04-28		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000		ON
Rogers Communications Inc.			2020 0 : 20		11 / togulotton ou differentiation encodade priverions	2 000 000		0.1
Actions sans droit de vote Class B								
Brooks, Bonnie	4	0	2020-04-23	D	46 - Contrepartie de services	179		ON
Clappison, John	4	0	2020-04-23		46 - Contrepartie de services	101		ON
Jacob, Ellis	4	0	2020-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	DI		ON
Rogers, Edward	4, 7, 6, 5	0	2020-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 068		ON
Rogers, Loretta A.	4, 6	0	2020-04-23	D	46 - Contrepartie de services	337		ON
Rogers, Martha	4, 6	Ö	2020-04-23		46 - Contrepartie de services	312		ON
Rogers, Melinda M.	4, 7, 6		2020-04-23		46 - Contrepartie de services	522		ON
Route1 Inc.	. , , -				·			
Actions ordinaires								
Chodos, Peter F.	4	0	2019-08-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 016 000)		ON
Options								
Busseri, Tony P	4	0	2020-04-24		50 - Attribution d'options	700 000	0.6800	ON
Chodos, Peter F.	4	0	2019-08-13		37 - Division ou regroupement d'actions	(4 747 500)	0.5500	ON
		0	2020-04-07		52 - Expiration d'options	(125 000)	0.5500	ON
		0	2020-04-23	ט	50 - Attribution d'options	125 000	0.6800	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Doolan, Michael Frederick	4	0	2020-04-23	D	52 - Expiration d'options	(1 250 000)		ON
		0	2020-04-23	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.6800	ON
Fraser, David	4	0	2019-08-13		37 - Division ou regroupement d'actions	(1 575 000)		ON
		0	2020-04-23		52 - Expiration d'options	(125 000)	0.5500	ON
		М	2020-04-07		52 - Expiration d'options	(125 000)	0.5500	ON
		0	2020-04-23		50 - Attribution d'options	125 000	0.6800	ON
Hawin Mishael Dane	4	M O	2020-04-23 2019-08-13		50 - Attribution d'options	125 000	0.6800	ON ON
Harris, Michael Deane	4	0	2019-08-13		37 - Division ou regroupement d'actions 52 - Expiration d'options	(2 250 000) (200 000)	0.5500	ON
		M	2020-04-23		52 - Expiration d'options	(150 000)	0.5500	ON
		M'	2020-04-23		52 - Expiration d'options	(150 000)	0.5500	ON
		Ö	2020-04-23		50 - Attribution d'options	200 000	0.6800	ON
Quintero, Yamian	5	Ö	2019-08-13		37 - Division ou regroupement d'actions	(3 015 000)	0.0000	ON
authors, raman	•	Ŏ	2020-04-23		52 - Expiration d'options	(50 000)	0.5500	ON
		M	2020-04-07		52 - Expiration d'options	(50 000)	0.5500	ON
		0	2020-04-23		50 - Attribution d'options	50 000	0.6800	ON
		M	2020-04-23		50 - Attribution d'options	50 000	0.6800	ON
Score Media and Gaming Inc. (formerly theScore, Inc.)					•			
Restricted Share Units								
Albright, John	4, 3	0	2013-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	l		ON
		0	2020-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 756		ON
Cooper, Brian	4	0	2020-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	l		ON
		0	2020-04-22		56 - Attribution de droits de souscription	33 756		ON
Ghazal, Hecham	5	0	2019-09-03		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
		0	2020-04-22		56 - Attribution de droits de souscription	63 292		ON
Lean, Ralph E.	4	0	2012-10-19		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
		0	2020-04-22		56 - Attribution de droits de souscription	46 414		ON
Levy, Benjamin David	4, 5	0	2012-10-19		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
		0	2020-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 224		ON
Levy, John S.	4, 5, 3							
Norwest Video Inc.	PI	0	2012-10-19		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
L.L. ALZ.	-	0	2020-04-22		56 - Attribution de droits de souscription	135 022		ON
Lobo, Alvin	5	0	2019-09-03		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ON
Scholes, Mark A.	4	0	2020-04-22 2012-10-19		56 - Attribution de droits de souscription00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	69 621		ON ON
Scholes, Mark A.	4	0	2012-10-19		56 - Attribution de droits de souscription	46 414		ON
Sidsworth, Joshua	5	0	2019-12-09		 - Attribution de droits de souscription - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED 			ON
Sidsworth, Joshda	3	0	2020-04-22		56 - Attribution de droits de souscription	68 566		ON
Thomson, William	4		2020 04 22		7 All ibation de droits de souscription	00 300		011
Thomson Associates Inc.	PI	0	2012-10-19	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	l		ON
Thombon Accounted the.		Ö	2020-04-22		56 - Attribution de droits de souscription	54 853		ON
ScoZinc Mining Ltd.			2020 0122	•	7 tanbation de droite de dédecirption	01000		0.1
Actions ordinaires								
Beaty, Ross J.	3	0	2020-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	ıl		ВС
504.9, 11000 01		Õ	2020-04-22		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	166 667	0.3000	BC
Bons de souscription		•	2020 0 : 22	_	The parametrical anomalies endotade privations	100 007	0.000	20
Beaty, Ross J.	3	0	2020-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED	I		BC
	•	Ō	2020-04-22		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	166 667		BC
Scully Royalty Ltd.					1			
Actions ordinaires US\$0.001 par value each								
Subin, Neil S.	3							
2019 Marli Miller Holding Trust	PI	0	2020-04-28	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 860)	7.8110USD	ВС
		Ö	2020-04-28		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 860)	7.8110USD	BC
Senvest Capital Inc.						\		
Actions ordinaires								
Senvest Capital Inc.	1	0	2020-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	104.2857	QC
•								

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	s Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-04-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	111.2000	QC
		0	2020-04-14		38 - Rachat ou annulation	500	110.5100	QC
		0	2020-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		QC
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
Actions sans droit de vote Class "B"	4	_	0000 04 00		40. Association and it is after affect to a suplement to	(00.000)	00.4000	A.D.
Yuill, Willard	4	0	2020-04-20 2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000) (150 000)	23.4960 22.8320	AB AB
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(54 500)	22.6200	AB
Willard & Elizabeth Yuill Family Trust 2015	PI	0	2020-04-20		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(60 000)	23.5440	AB
Williard & Elizabeth Falling Trust 2010		ŏ	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	22.8490	AB
		Ö	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 500)	22.6400	AB
Shopify Inc.						(0.000)		
Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares								
Miller, Craig Stuart	5	0	2020-04-20	D	51 - Exercice d'options	2 916	6.2200USD	ON
		0	2020-04-20	D	36 - Conversion ou échange	(2 916)		ON
Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares								
ASHE, ROBERT GERARD	4	0	2020-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(6 667)	525.0015USD	ON ON
					d'actionnariat	, ,		
Finkelstein, Harley Michael	5	0	2020-04-23	D	51 - Exercice d'options	790	22.4400USD	ON
		0	2020-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(790)	628.0975USD	ON ON
Lemieux, Jean-Michel	5	0	2020-04-20	D	51 - Exercice d'options	1 000	22.4400USD	ON
Lenneux, Jean-Michel	3				30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime			
		0	2020-04-20	D	d'actionnariat	(1 000)	585.0000USD	ON ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5				a dollorinanat			
·	PI	0	2020-04-27		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(4.000)	C40 7004LICD	ON ON
7910240 Canada Inc.	PI	U			d'actionnariat	(4 000)	643.7284USD	
Miller, Craig Stuart	5	0	2020-04-20	D	36 - Conversion ou échange	2 916		ON
		0	2020-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(2 916)	626.7869USD	ON ON
		Ŭ	2020 0 . 20	_	d'actionnariat	(2 0.0)	020000002	0.1
Options	_	•	0000 04 00	_	5. 5	(700)	00.44001100	211
Finkelstein, Harley Michael	5	0	2020-04-23		51 - Exercice d'options	(790)	22.4400USD 22.4400USD	
Lemieux, Jean-Michel Miller, Craig Stuart	5 5	0	2020-04-20 2020-04-20		51 - Exercice d'options 51 - Exercice d'options	(1 000) (2 916)	6.2200USD	ON ON
Sierra Metals Inc. (formerly Exploration Dia Bras Inc.)	3	0	2020-04-20	ט	51 - Exercice dioptions	(2 910)	0.220003D	ON
Restricted Share Unit								
Cater, Douglas Frederick	4	0	2020-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 381		ON
Dean, Steven	4	Ö	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	39 656		ON
Gonzales, Igor	4, 5	Ŏ	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	125 454		ON
Guimaraes, Edmundo Gontardo	5	Ö	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	49 648		ON
Lujan, Alonso	5	Ŏ	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	25 759		ON
McAllister, Michael	5	Ö	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	49 457		ON
Neff, Jill	5	0	2020-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 194		ON
Romero, Dionisio	4	0	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	71 381		ON
Vizquerra, Jose	4	0	2020-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 381		ON
Yamamoto, Koko	4	0	2020-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 381		ON
Sierra Wireless, Inc.								
Actions ordinaires								
Anderson, James Robert	4	0	2020-04-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI			BC
Bawa, Karima	4	0	2020-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI	Ol		BC
Options		_	0000 04 :-	_	00 0 11 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	.		
Anderson, James Robert	4	0	2020-04-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI			BC
Bawa, Karima	4	0	2020-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI	וכ		BC
Restricted Share Units	4	_	0000 04 10		On Oakla discovering Dislamatica initials () (OE)	21		D0
Anderson, James Robert	4	0	2020-04-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI			BC
Bawa, Karima	4	0	2020-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI	JI		BC

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Slate Office REIT								
Parts de fiducie								
Slate Office REIT	1	0	2020-03-17		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56 500	3.2882	ON
		0	2020-03-17		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(56 500)		ON
		0	2020-03-18		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56 500	3.0219	ON
		0	2020-03-18		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(56 500)		ON
Societe Aurifere Barrick								
Droits Performance Granted Share Units (cash settled)								
Quick, Rodney Burton	5	0	2019-01-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI			ON
		0	2020-04-20		56 - Attribution de droits de souscription	68 246	24.5400USD	
Wark, Lois Vaness	5	0	2019-01-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEI			ON
		0	2020-04-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 859	24.5400USD	ON
Société d'exploration minière Vior inc.								
Actions ordinaires		_		_				
Fedosiewich, Mark Brian	5	0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.0800	QC
Source Energy Services Ltd.								
Deferred Share Units								
Hanlon, Alan Stewart	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	92 610		AB
Lonardelli, Carrie	4	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	92 610		AB
McMahon, James	4	0	2020-04-27		56 - Attribution de droits de souscription	92 610		AB
Seitz, Kenneth Alvin	4	0	2020-04-24		56 - Attribution de droits de souscription	92 610		AB
TriWest Capital Partners IV (2011) Inc.	3	0	2020-04-23		56 - Attribution de droits de souscription	92 610		AB
		0	2020-04-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	92 610		AB
Stantec Inc.								
Common Shares Performance Share Units								
Alpern, Paul Jeremy David	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(2 769)	39.8400	AB
Castro, Leonardo De Oliveira	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(4 500)	39.8400	AB
Davert, Marshall	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(4 725)	39.8400	AB
DiManno, Valentino	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(6 385)	39.8400	AB
Finis, Mario	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(2 359)	39.8400	AB
Fleck, Steve Marvin	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(3 297)	39.8400	AB
Gomes, Robert	4	0	2020-04-24	D	59 - Exercice au comptant	(37 371)	39.8400	AB
Johnston, Gordon Allan	4, 7, 5		2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(3 572)	39.8400	AB
Kennedy, Michael Aloysius	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(4 500)	39.8400	AB
Lerner, Stuart	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(2 677)	39.8400	AB
Schefer, Catherine Margaret	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(3 565)	39.8400	AB
Seager, Robert Harold	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(3 516)	39.8400	AB
Siaroff, Alexander Emree	7, 5	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(2 769)	39.8400	AB
Stone, Jeffrey Philip	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(1 350)	39.8400	AB
Take, John David	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(2 745)	39.8400	AB
Walter, Susan Furman	7	0	2020-04-24		59 - Exercice au comptant	(1 274)	39.8400	AB
Wlad, Russell Edward	7	0	2020-04-24	D	59 - Exercice au comptant	(3 297)	39.8400	AB
Tamarack Valley Energy Ltd.								
Actions ordinaires								
Buytels, Steven	5	0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5385	AB
		0	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5200	AB
		0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.6400	AB
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.6725	AB
		0	2020-04-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	176 700	0.5600	AB
Cruikshank, Ken	5							
Cruikshank, Ken Schmidt, Brian Leslie	5	0	2020-04-21 2020-04-21 2020-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(165 000) 17 000	0.5600 0.6200	AB AB

Emetteur Titre tion opé- de prise Description ou valeur nominale linitié Initié Porteur inscrit Cruikshank, Ken 5 0 2020-04-20 D 57 - Exercice de droits de souscription (176 700) 0.5600 TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC. Actions ordinaires Mainville, Luc 5 Chantal Bourgoing PI 0 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.2750 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 0 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus Leduc, Claude 5 0 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200 000	Autorité principale AB QC QC QC QC
Initié ration l'opération de l'opération acquis Porteur inscrit Cruikshank, Ken 5 0 2020-04-20 D 57 - Exercice de droits de souscription (176 700) 0.5600 TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC. Actions ordinaires Mainville, Luc 5 Chantal Bourgoing PI O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 25 000 0.2500 O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.2750 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 0 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus Ledus Claude 5 0 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 130 000	QC QC
Porteur inscrit Cruikshank, Ken 5 0 2020-04-20 D 57 - Exercice de droits de souscription (176 700) 0.5600 TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC. Actions ordinaires Mainville, Luc 5 Chantal Bourgoing PI 0 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 25 000 0.2500 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 0 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus I de duc Claude 5 0 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	QC QC
Cruikshank, Ken 5 O 2020-04-20 D 57 - Exercice de droits de souscription (176 700) 0.5600 TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC. Actions ordinaires Mainville, Luc 5 Chantal Bourgoing PI O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 25 000 0.2500 Bons de souscription O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 130 000 Ledus Claude 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 130 000	QC QC
TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC. Actions ordinaires Mainville, Luc Chantal Bourgoing PI O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 25 000 0.2500 O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.2750 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus Leduc Claude 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 130 000	QC QC
Mainville, Luc 5 Chantal Bourgoing PI O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 25 000 0.2500 O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.2750 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus Leduc Claude 5 O 2020-04-31 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200 000	QC QC
Chantal Bourgoing PI O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 25 000 0.2500 O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.2750 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 130 000 130 000 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200 000	QC QC
O 2020-04-20 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.2750 Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus Leduc Claude 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200 000	QC QC
Bons de souscription Allard, Guy Paul 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 1 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 130 000 1 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200 000	QC
Allard, Guy Paul 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus 1 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 130 000 1 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200 000	
Leduc Claude 5 0 2020.04.21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de 200.000	
	QC
prospectus	
Mainville, Luc 5 O 2020-04-21 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 244 000 0.5000	QC
Débentures convertibles 10 , 2 years, \$0.30 Conversion Price	
Allard, Guy Paul 5 PDCD 2020 04 24 J 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de de concerne	
PI U 2020-04-21 1 prospectus \$ 65 000.00	QC
Leduc, Claude 5 O 2020-04-21 D 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de \$100 000.00 0.3000	QC
Mainville, Luc 5 O 2020-04-21 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché \$122 000.00 0.3000	QC
Norton, Brent Henry Barry 4, 5	
Julie Norton PI O 2020-04-21 C 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément \$60.00 1000.000 TELUS Corporation) QC
Actions ordinaires	
Geheran, Tony 5 O 2020-03-17 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 35	BC
O 2020-03-17 D 37 - Division ou regroupement d'actions 1 235	BC
Computershare PI O 2020-03-17 I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime 930 d'actionnariat	BC
O 2020_03_17 J 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	ВС
0 2020-03-17 I d'actionnariat O 2020-03-17 I 37 - Division ou regroupement d'actions 27 177	ВС
Thérapeutique Knight Inc.	
Actions ordinaires	
Knight Therapeutics Inc. 1 O 2020-04-01 D 38 - Rachat ou annulation 88 853 6.4613	QC
O 2020-04-02 D 38 - Rachat ou annulation 88 852 6.4940 O 2020-04-03 D 38 - Rachat ou annulation 88 853 6.4330	QC QC
O 2020-04-06 D 38 - Rachat ou annulation 88 853 6.5841	QC
O 2020-04-07 D 38 - Rachat ou annulation 1806 300 6.9041	QC
O 2020-04-08 D 38 - Rachat ou annulation 88 853 6.8434	QC
O 2020-04-09 D 38 - Rachat ou annulation 88 853 7.0240	QC
O 2020-04-13 D 38 - Rachat ou annulation 88 853 6.8966	QC
O 2020-04-14 D 38 - Rachat ou annulation 50 089 7.1573	QC
The ratechnologies Inc.	
Actions ordinaires Colussi, Marie-Noël 5 O 2020-04-23 D 51 - Exercice d'options 20 000 3.8400	QC
Colussi, Marie-Noei 5 0 2020-04-23 D 51 - Exercice d'options 20 000 5.6400 O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (5 000) 4.0300	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché (1 900) 4.0300	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou allénation effectuée sur le marché (2 300) 4.0100	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (2 300) 4.0100	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (3 000) 4.0100	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (2 800) 4.0000	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (900) 4.0000	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (1 400) 4.0000	QC
O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (400) 4.0300	QC
Lévesque, Paul 5 O 2020-04-06 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	QC
Svoronos, Dawn O 2020-04-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 9 200 4.1000 Svoronos, Dawn 4 O 2020-04-20 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 2 800 3.1300	QC QC
3.1300 specifically, Dawri 4 C 2020-04-20 D 10 - Acquisition of alternation effectuee surfer matches 2 800 s.1300	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		0	2020-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.1600	QC
		0	2020-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	3.1800	QC
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.3150	QC
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	3.3200	QC
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	3.3250	QC
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 600	3.3300	QC
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	3.3400	QC
		0	2020-04-20 2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 300	3.1750 3.3500	QC QC
		0	2020-04-20		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	10 000	3.5600	QC
		Ö	2020-04-20		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	200	3.4200	QC
		0	2020-04-21		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	1 700	3.4500	QC
		Õ	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	3.4700	QC
		Ö	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	3.4900	QC
		Ö	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 900	3.5000	QC
		0	2020-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.7300	QC
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	3.7500	QC
Options					<u>'</u>			
Colussi, Marie-Noël	5	0	2020-04-23	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.8400	QC
TransAlta Corporation								
Actions ordinaires								
Brookfield Asset Management Inc.	3							
BIF IV EAGLE NR CARRY LP	PI	0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	101 603	8.0400	AB
		0	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	369 464	7.6500	AB
		0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 789	7.5500	AB
		0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	92 366	7.7300	AB
EAGLE GAMADA COMMONULOLDINOGUD	DI	0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 183	7.8100	AB
EAGLE CANADA COMMON HOLDINGS LP	PI	0	2020-04-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 397	8.0400	AB AB
		0	2020-04-21 2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	230 536 19 211	7.6500 7.5500	AB
		0	2020-04-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 364	7.7300	AB
		0	2020-04-23		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	28 817	7.7300	AB
TransAlta Renewables Inc.		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou allenation effectuee sur le marche	20 017	7.0100	AD .
Actions ordinaires								
Fedoretz, Jane Nyla	6							
Ken Fedoretz (RRSP)	PI	0	2018-11-19	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SE	DI		AB
		Ō	2020-03-30		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	725	13.7321	AB
Transcontinental inc.								
Unités d'actions différées (UAD-administrateurs) / (DSU-directors)								
Brues, Peter	4	0	2020-04-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 915	11.3200	QC
Cote, Jacynthe	4	0	2020-04-25		56 - Attribution de droits de souscription	3 026	11.3200	QC
Leduc, Yves	4	0	2020-04-25		56 - Attribution de droits de souscription	2 319	11.3200	QC
Martini, Anna	4	0	2020-04-25		56 - Attribution de droits de souscription	2 650	11.3200	QC
Plourde, Mario	4	0	2020-04-25		56 - Attribution de droits de souscription	2 496	11.3200	QC
Raymond, Jean	4	0	2020-04-25		56 - Attribution de droits de souscription	2 363	11.3200	QC
Thabet, Annie	4	0	2020-04-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 303	11.3200	QC
Tricon Capital Group Inc.								
Actions ordinaires	4 -							
Berman, Gary	4, 5				20 Acquicition ou aliénation en verte d'un résime			
RESP	PI	0	2019-12-31	1	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60		ON
		М	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21		ON
RRSP	PI	0	2019-12-31		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 680		ON
		М	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	595		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
					d'actionnariat			
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	0	2013-08-13		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	6.1500	ON
		М	2013-08-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 609	6.1500	ON
RRSP	PI	0	2019-12-31	1	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 050		ON
Sherren, Tracy	4	0	2019-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		М	2019-06-11		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Restricted Common Shares								
Berman, Gary	4, 5				30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime			
Solium	PI	0	2020-04-15	1	d'actionnariat	2 368		ON
Francis, Wissam	5				a actionnana.			
Solium	PI	0	2020-04-15	1	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	439		ON
			2020 04 10		d'actionnariat	700		
Trisura Group Ltd. Actions ordinaires								
Taylor, Robert Edward	4, 7	0	2020-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	35.7700	ON
Turquoise Hill Resources Ltd.	., .				The state of the s	. 000	3000	<u> </u>
TRQ Deferred Share Unit								
Robertson, Russel Clark	4	0	2020-04-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 960	0.5600	QC
Uranium Participation Corporation								
Actions ordinaires Sanford, Dorothy	4	0	2020-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.0000	ON
Uranium Participation Corporation	1	ŏ	2011-10-11		38 - Rachat ou annulation	(134 500)	3.0000	ON
Ordinality and patient corporation		Ö	2011-11-17		38 - Rachat ou annulation	(274 900)		ON
		Ō	2011-12-19		38 - Rachat ou annulation	(300 000)		ON
		0	2012-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		ON
		0	2015-03-26		38 - Rachat ou annulation	(356 500)		ON
		0	2015-10-28	D	38 - Rachat ou annulation	(867 700)		ON
		0	2020-04-21		38 - Rachat ou annulation	36 300	4.8293	ON
		0	2020-04-22		38 - Rachat ou annulation	104 400	4.8572	ON
		0	2020-04-24		38 - Rachat ou annulation	43 500	4.9939	ON
		0	2020-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(140 700)		ON
Urbanimmersive inc.								
Actions ordinaires	4	0	2020-04-23	_	40. Association acceliforation offsetofs accelef	20.000	0.0400	QC
Felsenthal, Scott	4	0	2020-04-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000 10 000	0.0400	QC QC
Victoria Gold Corp.		U	2020-04-23	ט	10 - Acquisition ou allernation effectuee sur le marche	10 000	0.0450	QC
Actions ordinaires								
Sun Valley Gold LLC	3							
Client Accounts	PI	0	2020-04-27	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 200)	8.2500	ON
Virginia Energy Resources Inc.					•	,		
Actions ordinaires								
MacRitchie, Andrew	5							
RRSP	PI	0	2020-04-12	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
ViveRE Communities Inc.								
Actions ordinaires								
Turner, Thomas Richard	4 Pl	0	2019 09 22		00 Coldo d'autoriura Déalaration initiale en format CEDI			NC
Titanstar Capital Corp	PI	0	2018-08-23 2020-04-16		 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	156 249	0.2400	NS NS
Débentures convertibles		J	2020-04-10		10 - Acquisition ou allenation effectuee sur le matche	100 249	0.2400	INO
	4							
Lurner, Lnomas Richard								
Turner, Thomas Richard Titanstar Capital Corp	PI	0	2018-08-23	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS

Actions ordinaires

Émetteur	Rela-	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
McCarville, Tara	4	0	2020-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SED			ВС
Western Energy Services Corp.								
Actions ordinaires								
Armoyan, Sime	3	_		_				
G2S2 Capital Inc.	PI	0	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2250	AB
		0	2020-04-21 2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000 19 000	0.2450 0.2500	AB AB
		ŏ	2020-04-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	0.2500	AB
		Ö	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.2500	AB
		0	2020-04-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 500	0.2680	AB
		0	2020-04-24	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.2600	AB
WildBrain Ltd. (formerly, DHX Media Ltd.) Swap sur actions - Position acheteur (1,000,000 common shares - expires January 30, 2020)								
EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		0	2020-04-23	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-23	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		0	2020-04-24	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers 70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé	(1)		NS
Swap our actions Position achatour (100 000 common shares, evaires		0	2020-04-24	С	émis par un tiers	1		NS
Swap sur actions - Position acheteur (100,000 common shares - expires November 6, 2020)(12/10/18)								
EastBay Asset Management, LLC	3				70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé			
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-23		émis par un tiers 70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé	(1)		NS
		0	2020-04-23		émis par un tiers 70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé	1		NS
Swap sur actions - Position acheteur (250,000 common shares - expires		0	2020-04-24	С	émis par un tiers	(1)		NS
November 6, 2020)(12/07/18) EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		0	2020-04-23	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
Swap sur actions - Position acheteur (300,000 common shares - expires November 6, 2020)(12/11/18) EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-24	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-24	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
Swap sur actions - Position acheteur (350,000 common shares - expires November 6, 2020)(12/06/18)								
EastBay Asset Management, LLC EastBay Master Fund, LP	3 Pl	0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé	(1)		NS

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
	_				·	ou valeur		
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Swap sur actions - Position acheteur (66,300 common shares - expires					émis par un tiers			
November 6, 2020)(12/07/18)								
EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
Swap sur actions - Position acheteur (698,900 common shares - expires October 31, 2019)								
EastBay Asset Management, LLC	3				A			
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-21	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-21	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-22	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		0	2020-04-23	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-23	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		0	2020-04-24	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		0	2020-04-24	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
Swap sur actions - Position acheteur (85,000 common shares - expires November 6, 2020)(12/10/18)								
EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-24	С	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
Variable Voting Shares								
EastBay Asset Management, LLC	3	_	0000 04 04	_	AA Association of all foreign affects for any foreign	(404.054)		NO
EastBay Master Fund, LP	PI	0	2020-04-21 2020-04-21		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 051) 40 000	0.7600	NS NS
		0	2020-04-21		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	40 000 255 000	0.7600	NS NS
		0	2020-04-22		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	256 500	0.7600	NS NS
		0	2020-04-23		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	258 000	0.7700	NS NS
		0	2020-04-24		11 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marche	(142 342)	0.7000	NS NS
		0	2020-04-24		11 - Adquisition ou allenation ellectuee privement	(142 342)		INO

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
- 7.2 Réglementation de l'Autorité
- 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
- 7.4 Autres consultations
- 7.5 Autres décisions

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») - Modifications de l'article 6.208 - Échange de contrats à terme pour des instruments apparentés

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la Bourse, de modifications à l'article 6.208 concernant l'échange de contrats à terme pour des instruments apparentés. Les modifications proposées visent à modifier l'exigence concernant l'obligation que seule une personne approuvée d'un participant agréé peut « conclure » une opération d'échange d'instruments apparentés et de préciser les obligations d'un participant agréé par rapport à ce type d'opérations préarrangées.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 30 mai 2020, à :

Me Philippe Lebel Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques Autorité des marchés financiers Place de la Cité, tour Cominar 2640, boulevard Laurier, bureau 400

Québec (Québec) G1V 5C1 Télécopieur : (514) 864-8381

Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Catherine Lefebvre Analyste experte aux OAR

Direction de l'encadrement des bourses et des OAR

Autorité des marchés financiers Téléphone: 514 395-0337, poste 4348

Numéro sans frais: 1 877 525-0337, poste 4348

Télécopieur : 514 873-7455

Courrier électronique : catherine.lefebvre@lautorite.qc.ca

Roland Geiling

Analyste en produits dérivés

Direction de l'encadrement des bourses et des OAR

Autorité des marchés financiers Téléphone: 514 395-0337, poste 4323

Numéro sans frais: 1 877 525-0337, poste 4323

Télécopieur : 514 873-7455

Courrier électronique : roland.geiling@lautorite.qc.ca



CIRCULAIRE 069-20 Le 27 avril 2020

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

MODIFICATIONS DE L'ARTICLE 6.208 DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. : ÉCHANGE DE CONTRATS À TERME POUR DES INSTRUMENTS APPARENTÉS

Le comité des règles et politiques de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et le Comité Spécial de la Division de la réglementation de la Bourse ont approuvé des modifications à l'article 6.208 des règles de la Bourse afin de modifier l'exigence concernant l'obligation que seule une personne approuvée d'un participant agréé peut 'conclure' une opération d'échange d'instruments apparentés et de préciser les obligations d'un participant agréé par rapport à ce type d'opérations préarrangées.

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés au plus tard le 27 mai 2020. Prière de soumettre ces commentaires à :

> Alexandre Normandeau Conseiller juridique Bourse de Montréal Inc. 1800-1190 av. des Canadiens-de-Montréal C.P. 37 Montréal QC H3B 0G7

> > Courriel: legal@tmx.com

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») à l'attention de :

> Me Philippe Lebel Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques Autorité des marchés financiers Place de la Cité, tour Cominar 2640, boulevard Laurier, bureau 400 Québec (Québec) G1V 5C1 Télécopieur: (514) 864-8381

Courriel: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Veuillez noter que les commentaires reçus par un de ces destinataires seront transmis à l'autre destinataire et que la Bourse pourrait publier un résumé des commentaires qu'elle aura reçus dans le cadre du processus d'autocertification du présent projet. À moins d'indication contraire de votre part, les commentaires seront publiés de manière anonyme par la Bourse.

Annexes

Vous trouverez en annexe le document d'analyse ainsi que le texte des modifications proposées. La date d'entrée en vigueur des modifications proposées sera déterminée par la Bourse conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la Loi sur les instruments dérivés (RLRQ, chapitre I-14.01).

Processus d'établissement de règles

La Bourse est autorisée à exercer l'activité de bourse et est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (« OAR ») par l'Autorité. Le conseil d'administration de la Bourse a délégué au comité des règles et politiques l'approbation des règles, des politiques et des procédures, lesquelles sont par la suite soumises à l'Autorité conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la Loi sur les instruments dérivés (RLRQ, chapitre I-14.01).

À titre d'OAR, la Bourse assume des responsabilités de réglementation de marché et d'encadrement des participants agréés. L'encadrement du marché et des participants agréés relève de la Division de la réglementation de la Bourse (la « **Division** »). La Division exerce ses activités de façon autonome par rapport à la Bourse, ayant une structure administrative distincte.

La Division est sous l'autorité d'un comité spécial (le « Comité Spécial ») nommé par le conseil d'administration de la Bourse. Le Comité Spécial a le pouvoir de recommander au conseil d'administration de la Bourse d'adopter ou de modifier les règles de la Bourse concernant certains aspects de l'encadrement des participants agréés de la Bourse. Le conseil d'administration de la Bourse a délégué au comité des règles et politiques de la Bourse le pouvoir d'adopter ou de modifier ces règles sur recommandation du Comité Spécial.

Tour Deloitte

1800-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7 Téléphone: 514 871-2424 Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353

Site Web: www m-x ca



ÉCHANGE DE CONTRATS À TERME POUR DES INSTRUMENTS APPARENTÉS MODIFICATIONS DE L'ARTICLE 6.208 DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION	2
MODIFICATIONS PROJETÉES	2
ANALYSE	2
Contexte	2
Objectifs	3
Analyse comparative	į
Analyse des incidences	(
Incidences sur le marché	(
PROCESSUS	(
DOCUMENTS EN ANNEXE	6

DESCRIPTION

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») souhaite mettre à jour les Règles de la Bourse (les « Règles ») pour modifier l'exigence concernant l'obligation que seule une personne approuvée d'un participant agréé peut 'conclure' une opération d'échange d'instruments apparentés et préciser les obligations d'un participant agréé par rapport à ces types d'opérations préarrangées.

MODIFICATIONS PROJETÉES

Veuillez vous référer à l'annexe 1 ci-jointe pour les modifications projetées.

III. **ANALYSE**

a. Contexte

Une opération d'échange de contrats à terme pour des instruments apparentés consiste en la négociation entre les parties et l'exécution simultanée d'une opération sur contrat à terme inscrit à la Bourse et l'exécution i) d'une opération opposée sur l'instrument au comptant ou à terme correspondante, ii) une opération correspondante sur un swap hors bourse ou iii) une autre opération sur un autre dérivé hors bourse. L'exécution de ces opérations doit respecter les exigences indiquées sous l'article 6.208 des Règles, notamment i) que chaque partie à une opération d'échange d'instruments apparentés doit être une contrepartie qualifiée au sens de l'article 3 de la Loi sur les instruments dérivés, L.R.Q., c. I-14.01; ii) que les comptes impliqués de chaque côté de l'opération d'échange d'instruments apparentés ont différents propriétaires réels, sont contrôlés séparément s'ils ont un même propriétaire réel, impliquent des personnes morales distinctes s'ils sont sous contrôle commun ou que l'opération est effectuée aux mêmes conditions que s'il n'existait aucun lien de dépendance entre elles; iii) que les exigences liées au marché au comptant ou du marché hors bourse sont respectées; et iv) que les exigences en matière du prix de contrats à terme sont respectées. Les exigences ci-haut sont mentionnées seulement à titre de référence et ne seront pas sujet à des changements lors de cette modification réglementaire.

Au paragraphe (f) de l'article 6.208 des Règles il est aussi stipulé que :

« Dans tous les cas, une opération d'échange d'instruments apparentés peut uniquement être conclue par les personnes approuvées d'un participant agréé. »

Par conséquent, conformément aux Règles, seule une personne approuvée, soit un individu employé par un participant agréé (un « participant ») ou l'employé d'une corporation affiliée ou d'une filiale de ce participant, qui a été dûment approuvé par la Bourse conformément à l'article 3.400 des Règles, peut conclure une opération d'échange d'instruments apparentés. Dans le cadre de ses activités réglementaires, la Division a noté que cette exigence ne se traduit pas forcément dans les modèles opérationnels ou les pratiques de négociation de certains participants et/ou de leurs affiliés.

b. Objectifs

L'un des mandats de la Division est de s'assurer que les pratiques de négociation des participants sont conformes à ses Règles. Lorsqu'une situation semble être un fardeau réglementaire, la Division s'efforce de l'évaluer en considérant les enjeux du marché. Dans la présente proposition, la Division analyse principalement l'obligation prévue au paragraphe (f) de l'article 6.208 des Règles afin de déterminer si, d'un point de vue réglementaire, il existe une valeur ajoutée à imposer la responsabilité de la négociation et de l'exécution des opérations d'échange d'instruments apparentés à individu à titre de personne approuvée.

L'objectif principal des dispositions relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés dans les Règles est de fournir aux participants le cadre nécessaire à l'intérieur duquel une opération d'échange d'instruments apparentés peut être transigée. Les participants ont l'obligation d'assurer la conformité aux exigences énoncées dans les Règles. Conformément à l'article 3.100 des Règles, un participant doit établir et maintenir un système lui permettant de surveiller ses activités, qui est conçu pour assurer de manière raisonnable que les Règles ainsi que toute législation et réglementation qui s'appliquent aux activités reliées aux valeurs mobilières et aux instruments dérivés soient respectées. De plus, le participant demeure responsable de la conformité avec les exigences de la Bourse relativement aux ordres de ses clients ayant un accès électronique (Article 3.5 (c) des Règles). Par rapport aux opérations d'échange d'instruments apparentés, le système de supervision devrait inclure des politiques et procédures écrites, la tenue de dossier complet qui documente les activités de supervision pour s'assurer que les exigences relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés sont respectées, y compris les exigences applicables à la composante au comptant ou à la composante du swap.

Par conséquent, le participant doit être en mesure de démontrer que son système de supervision est raisonnable pour s'assurer de la conformité aux Règles et lui permettre d'identifier des violations potentielles aux Règles. De plus le participant doit démontrer que des mesures appropriées ont été prises lorsqu'une violation a été identifiée. Faute d'avoir des contrôles raisonnables ou d'avoir pris les mesures adéquates, des procédures disciplinaires pourraient être initiées contre le participant pour une contravention à l'article 3.100 des Règles.

Compte tenu de la diversité croissante des participants de la Bourse et selon les commentaires obtenus de ceux-ci, la Division note que certains ont différentes structures commerciales ou opérationnelles pour transiger les opérations d'échange d'instruments apparentés. Ainsi, il semble que les individus pouvant être impliqués lors de la négociation et l'exécution de ces transactions ne sont pas nécessairement des personnes approuvées de la Bourse. La Division est consciente de l'incidence que des dispositions restrictives peuvent avoir sur les activités de négociation des participants ayant une présence internationales, surtout si une restriction similaire n'existe dans les juridictions où ils opèrent.

En plus de l'obligation générale de supervision et d'assurer la conformité au Règles, l'actuel article 6.208 prévoit des responsabilités spécifiques pour le participant relativement aux opérations d'échange d'instruments apparentés. Notamment (i) le paragraphe(a) (vii) indique que le participant doit démontrer que l'exigence de corrélation est respectée; (ii) le paragraphe(d) prévoit qu'il incombe au participant de déclarer les opérations d'échange d'instruments apparentés; et (iii) le paragraphe(e) stipule qu'il revient au participant de maintenir des dossiers et de conserver les documents conformément à cette disposition.

En vue d'assurer la conformité avec ces normes réglementaires et celles d'autres places boursières, la Division a réalisé une analyse comparative des règles des principales bourses, soit la CME, ICE, ASX et EUREX, portant sur les obligations et les responsabilités relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés. Cet exercice a permis de confirmer que ces bourses adoptent une approche commune qui consiste à imposer aux firmes participantes la responsabilité de s'assurer que toutes les conditions relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés soient respectées. Ces bourses n'imposent pas spécifiquement aux individus qui concluent les opérations d'échange d'instruments apparentés la responsabilité de respecter des conditions rattachées à de telles opérations, comparativement à celle qui est imposée par les Règles sur les personnes approuvées.

Compte tenu de ce qui précède, la Division propose d'apporter une modification aux Règles afin de supprimer l'exigence qui veut qu'une opération d'échange d'instruments apparentés ne puisse être conclue que par une personne approuvée. Cette proposition réglementaire ne libère pas les parties impliquées de s'assurer que toutes les exigences réglementaires soient respectées, et ne procure d'aucune façon une exemption à l'égard de celles-ci. À travers ces modifications projetées, la Division propose d'ajouter des précisions en ce qui concerne l'obligation des participants d'assurer la conformité aux exigences énoncées dans les Règles et relatives à toute opération d'échange d'instruments apparentés, et leur obligation d'établir et maintenir un système de supervision adéquat.

Article 6.208 (f)

Ce paragraphe, qui prévoit actuellement que seule une personne approuvée peut conclure une opération d'échange d'instruments apparentés, sera modifié pour supprimer ce requis. À la place, la Division propose d'ajouter des précisions concernant les attentes réglementaires envers les participants. Le nouveau libellé énoncera l'obligation du participant de s'assurer que les opérations d'échange d'instruments apparentés sont négociées et exécutées conformément aux exigences des Règles et à toutes exigences légales ou réglementaires qui peuvent être applicables.

Suite à cette modification, les participants auront désormais l'option d'adapter leur modèle opérationnel et, par conséquent d'établir et de maintenir un système, raisonnablement conçu, pour superviser la négociation et l'exécution des opérations d'échange d'instruments apparentés afin d'assurer la conformité avec les exigences dans les Règles et toute législation et réglementation pouvant s'appliquer aux participants, à ses sociétés affiliées et/ou à ses clients. Par exemple, les participants peuvent choisir de continuer à restreindre la conclusion et l'exécution des opérations d'échange d'instruments apparentés aux personnes approuvées. Ils n'auraient pas besoin de modifier leur système de surveillance tant que le système actuel leur permet d'assurer raisonnablement que les personnes approuvées se conforment aux exigences relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés et d'identifier une violation potentielle des Règles¹. D'autre part, les participants peuvent aussi choisir d'adapter leurs opérations, par exemple, en permettant à un employé d'une société affiliée (qui n'est pas une personne approuvée) de conclure une opération d'échange d'instruments apparentés. Le participant devra, dans une telle éventualité, veiller à adapter son système de surveillance pour s'assurer que (i) la personne négociant une opération d'échange d'instruments apparentés comprend et se conforme aux exigences des Règles; (ii) le participant est en mesure de se conformer aux exigences des Règles au niveau du respect de ses obligations, notamment en vertu de l'article 6.208(e), en obtenant toute information et document que la Division pourrait demander concernant une opération d'échange d'instruments apparentés; et (iii) assurer la collaboration de l'individu ayant négocié et exécuté l'opération d'échange d'instruments apparentés pour toute demande que la Division pourrait formuler.

Précision relative à l'exigence de déclaration sous le paragraphe (d) de l'article 6.208: Aucune modification ne sera apportée aux exigences en matière de déclarations relatives aux opérations d'échange

¹ Sans restriction, référence aux articles 3.101, 3.5(c) et 6.208

d'instruments apparentés (paragraphe (d)) et aux informations à inclure lors de la déclaration. Par conséquent les pratiques suivantes restent inchangées (i) la déclaration d'une opération d'échange d'instruments apparentés peut être effectuée par un employé de ce dernier ou par une tierce partie désignée (p. ex. l'employé d'une société affiliée) ayant un accès pour la faire, (ii) concernant le délai pour déclarer une opération d'échange d'instruments apparentés, l'heure de déclaration commence à partir du moment de la conclusion d'une opération d'échange d'instruments apparentés, c'est à dire à partir du moment où tous les termes, tels que le contrat, la quantité et le prix, sont convenus entre les deux parties. Dans le cas d'une opération d'échange d'instruments apparentés effectuée après les heures de négociation sur la Bourse, la déclaration peut être remise au plus tard à 10h (heure de Montréal) le jour suivant, et (iii) toute déclaration doit être communiquée au Service des opérations de marché de la Bourse au moyen du formulaire de rapport d'opérations à termes spéciaux. Nonobstant les modifications au paragraphe (f), d'un point de vue administratif, en soumettant une déclaration d'une opération d'échange d'instruments apparentés les renseignements d'une personne approuvée devra tout de même être associés à chaque opération d'échange d'instruments apparentés déclarée au moyen du Formulaire de rapport d'opérations avec termes spéciaux. Ces renseignements sont requis (i) pour permettre au Service des opérations de marché de la Bourse ou la Division de contacter et communiquer directement avec cette personne si des renseignements relatifs à une opération d'échange d'instruments apparentés déclarée sont requis, et (ii) pour que l'identificateur de négociation de la personne approuvée soit lié à la composante du contrat à terme au moment de la saisie de l'ordre sur la plateforme de négociation SOLA.

Modification de l'article 3.105, paragraphe (b)

La Division propose d'ajouter à la liste des contraventions potentielles sous l'article 3.105 (b), la référence à l'article 6.208 relatif à un échange de contrats à terme pour des instruments apparentés. Cette modification est aligné avec l'objectif de la Division de préciser ses attentes envers les participants relativement à l'exécution d'une opération d'échange de contrats à terme.

c. Analyse comparative

La Division a réalisé un exercice d'analyse comparative avec d'autres bourses (CME, ICE, ASX, EUREX) afin de déterminer si les responsabilités relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés étaient imposées uniquement à des individus inscrits auprès des bourses similaires au statut de personnes approuvées requis dans les Règles. À travers cet exercice il a été déterminé que l'approche commune adoptée par ces bourses consiste à imposer aux firmes participantes la responsabilité de s'assurer que toutes les conditions relatives aux opérations d'échange d'instruments apparentés sont respectées. Ces places boursières ne réservent pas à un individu en particulier la conclusion d'opérations d'échange d'instruments apparentés. Cette proposition de modification est alignée avec les normes de ces bourses et permet la Bourse de se positionner comme un marché mondial sans préjudice aux activités réglementaires de la Division.

d. Analyse des incidences

i. Incidences sur le marché

Les modifications projetées n'auront aucune incidence sur le marché de dérivés. Comme indiqué précédemment, les modifications projetées visent à supprimer un fardeau opérationnel en matière de traitement des opérations d'échange d'instruments apparentés pour les participants.

Incidences sur les systèmes technologiques

Les modifications projetées n'auront aucune incidence sur les systèmes technologiques de la Bourse, des participants de la Bourse et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés.

iii. Incidences sur les fonctions réglementaires

Les modifications proposées par la Division visent à supprimer un fardeau opérationnel lié aux obligations et responsabilités se rapportant aux opérations d'échange d'instruments apparentés. Dans le cadre de cette analyse, la Division a saisi l'occasion pour préciser l'attente réglementaire envers les participants et clarifier les exigences relatives à la déclaration des opérations d'échange d'instruments apparentés au moyen du Formulaire de déclaration d'opérations avec termes spéciaux de la Bourse.

iv. Incidences sur les fonctions de compensation ou de négociation

Les modifications projetées n'auront aucune incidence sur les fonctions de négociation ou de compensation.

٧. Intérêt public

La Bourse est d'avis que les modifications projetées ne sont pas contraires à l'intérêt public. En fait, le public et les participants au marché demandent généralement à ce que les Règles soient claires et en phase avec les pratiques exemplaires des autres bourses de dérivés internationales et, le cas échéant, les autres organisations d'autoréglementation.

IV. **PROCESSUS**

Les modifications projetées sont soumises à l'approbation du Comité spécial et du Comité des règles et politiques de la Bourse. Elles sont également soumises à l'Autorité des marchés financiers conformément au processus d'autocertification et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à titre informatif.

DOCUMENTS EN ANNEXE

Annexe 1 – Libellé des modifications projetées

ANNEXE 1

Article 3.105 Avis de non-conformité

[...]

- (b) Un Participant Agréé doit, conformément à ses politiques et procédures internes de supervision, procéder avec diligence à un examen dès qu'il a connaissance que lui-même ou un employé, une Personne Approuvée ou un client autorisé conformément à l'Article 3.5 a possiblement contrevenu aux Règles ayant trait à :
- (i) l'Article 7.6 portant sur le devancement d'une transaction;
- (ii) l'Article 7.5 portant sur la manipulation ou pratiques trompeuses de négociation;
- (iii) l'Article 7.3 portant sur la meilleure exécution;
- (iv) les Articles 3.4 et 3.5 portant sur l'accès à la négociation automatisée;
- (v) les Articles 6.114 et 6.116 portant sur la gestion des priorités;
- (vi) les Articles 6.203, 6.204, 6.205, 6.206 et 6.207, portant sur les Opérations devant obligatoirement être réalisées à la Bourse;
- (vii) l'Article 6.200 portant sur les transferts hors bourse de positions existantes sur un Produit Inscrit:

(viii) l'Article 6.208 portant sur un échange de contrats à terme pour des instruments apparentés.

Article 6.208 Échange de Contrats à Terme pour des instruments apparentés

[...]

(f) Dans tous les cas, une Opération d'échange d'instruments apparentés peut uniquement être conclue par les Personnes Approuvées d'un Participant Agréé. Le Participant agréé doit s'assurer que les exigences de la Bourse et toute autre exigence légale ou réglementaire pouvant être applicable à l'exécution d'une Opération d'échange d'instruments apparentés sous le présent Article soient respectés.

ANNEXE 1

Article 3.105 Avis de non-conformité

[...]

- (b) Un Participant Agréé doit, conformément à ses politiques et procédures internes de supervision, procéder avec diligence à un examen dès qu'il a connaissance que lui-même ou un employé, une Personne Approuvée ou un client autorisé conformément à l'Article 3.5 a possiblement contrevenu aux Règles ayant trait à :
- (i) l'Article 7.6 portant sur le devancement d'une transaction;
- (ii) l'Article 7.5 portant sur la manipulation ou pratiques trompeuses de négociation;
- (iii) l'Article 7.3 portant sur la meilleure exécution;
- (iv) les Articles 3.4 et 3.5 portant sur l'accès à la négociation automatisée;
- (v) les Articles 6.114 et 6.116 portant sur la gestion des priorités;
- (vi) les Articles 6.203, 6.204, 6.205, 6.206 et 6.207, portant sur les Opérations devant obligatoirement être réalisées à la Bourse;
- (vii) l'Article 6.200 portant sur les transferts hors bourse de positions existantes sur un Produit Inscrit:
- (viii) l'Article 6.208 portant sur un échange de contrats à terme pour des instruments apparentés.

Article 6.208 Échange de Contrats à Terme pour des instruments apparentés

[...]

(f) Le Participant agréé doit s'assurer que les exigences de la Bourse et toute autre exigence légale ou réglementaire pouvant être applicable à l'exécution d'une Opération d'échange d'instruments apparentés sous le présent Article soient respectés.

7.3.2 Publication		
Aucune information		

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Entreprises de services monétaires

- 8.1 Avis et communiqués
- 8.2 Réglementation
- 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
- 8.4 Autres décisions

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

8.2 RÉGLEMENTATION

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

La Loi sur les entreprises de services monétaires, RLRQ, c. E-12.000001 (la « LESM ») prévoit à son article 3 que toute personne ou entité qui exploite une entreprise de services monétaires contre rémunération (une « ESM ») doit être titulaire d'un permis d'exploitation délivré par l'Autorité des marchés financiers (le « permis »). L'Autorité peut délivrer un permis pour l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- le change de devises
- le transfert de fonds
- l'émission ou le rachat de chèques de voyage, de mandats ou de traites
- l'encaissement de chèques
- l'exploitation de guichets automatiques

L'Autorité tient et met à jour sur son site Web, un registre public des entreprises de services monétaires (ESM) à qui elle délivre le droit d'exercer des activités au Québec. Si vous souhaitez vérifier si une ESM dispose d'un droit d'exercer des activités au Québec, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.3.1 contient l'information relative à la décision d'octroyer un nouveau permis. La sous-section 8.3.2 vise la cessation volontaire d'une ou plusieurs activités visées par le permis. La sous-section 8.3.3 contient les décisions prononcées par l'Autorité en vertu du premier alinéa de l'article 17 de la LESM, de suspendre ou de révoquer un permis pour un motif visé aux articles 11 et 13 de la LESM.

Il est à noter que les décisions rendues par le Bureau de décision et de révision à l'égard d'une ESM en vertu du deuxième alinéa de l'article 17 de la LESM et les avis d'audiences de ce tribunal se retrouvent à la section 2 du bulletin.

8.3.1 Nouveaux permis d'exploitation

Aucune information

8.3.2 Cessations volontaires d'activités

Nom de l'entreprise	Catégories	Date du retrait
9144-4554 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-04-27
ACCOMODATION F.L. INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-04-27
CROISIÈRE AML INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-04-27
BOULEVARD DES QUILLES INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-04-27
9100-6114 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-04-27
BAR LE CABARET CHIBOUGAMAU INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-04-27

8.3.3 Suspensions ou ré	vocations par l'Autorité	
Aucune information.		

8.4 AUTRES DÉCISIONS



Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
- 9.2 Réglementation
- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

9.2 RÉGLEMENTATION

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-**RETRAITE**

9.4 AUTRES DÉCISIONS